



## DOSSIER D'INFORMATION

### PROGRAMME D'EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE

**Plafond du programme : DH 150 000 000**

Valeur Nominale : DH 100 000



ORGANISME CONSEIL



ORGANISME CHARGE DU PLACEMENT

#### **Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières**

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières qui l'a visé sous la référence n° **VI/EM/019/2007** en date du **15 juin 2007**.

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## ABREVIATIONS

<b>BT</b>	Billets de Trésorerie
<b>CA</b>	Chiffre d'affaires à métal courant
<b>CA STD</b>	Chiffre d'affaires à prix métal standard
<b>CDM</b>	Crédit Du Maroc
<b>CDVM</b>	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
<b>COFACE</b>	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
<b>COMEX</b>	Commodities Exchange (New York)
<b>CP</b>	Capitaux propres
<b>EBE</b>	Excédent brut d'exploitation
<b>ERAC</b>	Etablissements Régionaux d'Aménagement et de Construction
<b>ERP</b>	Enterprise Resource Planning ; système d'information intégré
<b>FENELEC</b>	Fédération Nationale de l'Electricité et de l'Electronique
<b>HT</b>	Hors Taxes
<b>IAM</b>	Maroc Telecom
<b>IR</b>	Impôt sur le Revenu
<b>IS</b>	Impôt sur les Sociétés
<b>KMAD</b>	Milliers de dirhams
<b>LME</b>	London Metal Exchange
<b>MMAD</b>	Millions de dirhams
<b>OCP</b>	Office Chérifien des Phosphates
<b>PERG</b>	Programme d'électrification rurale global
<b>RN</b>	Résultat net
<b>SHFE</b>	Shangai Futures Exchange
<b>T</b>	Tonne
<b>TCN</b>	Titres de créances négociables
<b>TTC</b>	Toutes Taxes Comprises
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>USD</b>	Dollar américain
<b>VA</b>	Valeur ajoutée

## DEFINITIONS

### Almélec

Alliage d'aluminium avec du magnésium et du silicium. Il est principalement utilisé pour la réalisation des lignes aériennes. Ses caractéristiques mécaniques lui permettent de résister aux contraintes liées à l'environnement (vent, gel, neige, variations de température).

### Batteries

Les batteries sont des boîtiers de stockage de l'électricité utilisés dans l'industrie et dans l'équipement des véhicules automobiles. On distingue :

- Les batteries de démarrage pour les véhicules ;
- Les batteries stationnaires pour les alimentations de secours ;
- Les batteries de traction pour les engins de manutention ;
- Les batteries solaires.

### Câbles

Les câbles sont fabriqués à partir de fils de cuivre ou d'aluminium et sont utilisés dans différents secteurs comme le transport et la distribution d'énergie (câbles industriels et domestiques), les télécommunications (câbles téléphoniques), le secteur automobile (câbles automobiles), le ferroviaire (câbles industriels)...

### Cellules électriques

Les cellules électriques sont des composants utilisés comme protection des transformateurs en cas de surtension.

### Conversion A/N ou N/A

Dans une conversion Analogique / Numérique, on dispose d'un signal analogique, dont on voudrait convertir la valeur en un mot numérique, codé en binaire. Et inversement pour une conversion N/A.

### Systèmes de transmission optique

Les systèmes de transmission optique permettent de transmettre des flux d'information sur de grandes distances et pour de hauts débits. Ils ont trois fonctions vitales :

- La conversion des signaux électriques en signaux optiques et vice versa.
- L'adaptation des signaux en fonction des conditions d'application (interfaçage électrique), avec ou sans conversion A/N ou N/A.
- Le multiplexage temporel ou fréquentiel, lequel permet de faire passer deux ou plusieurs signaux sur le même canal optique.

### Prix métal constant / Prix métal standard

Afin de mesurer la performance opérationnelle des filiales du Groupe Nexans, il a été mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métal constant » ou « prix métal standard ». On parle alors de « chiffre d'affaire standard » ou de « marges à pris métal standard ».

Les prix des matières premières, notamment le cuivre, l'aluminium et le plomb, sont très volatiles. Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence, « prix métal constant », communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps.

Lorsque le chiffre d'affaires ou les marges sont calculés sur la base des prix courants des métaux, on les appelle « chiffre d'affaires courant » ou « marges à prix métal courant ».

### Transformateurs

On distingue les transformateurs de distribution des transformateurs de puissance.

Les transformateurs de puissance permettent d'élever la tension de l'électricité afin de pouvoir la transporter de la centrale électrique aux différentes agglomérations et consommateurs d'énergie.

Les transformateurs de distribution sont utilisés, à l'entrée des agglomérations, afin de baisser le niveau de la tension de l'électricité, et de pouvoir la distribuer aux ménages.

## SOMMAIRE

<b>Abréviations</b> .....	<b>2</b>
<b>Définitions</b> .....	<b>3</b>
<b>Avertissement</b> .....	<b>7</b>
<b>Partie I: Attestations et Coordonnées</b> .....	<b>9</b>
I. Le Président du Conseil d'Administration .....	10
II. Les Commissaires aux Comptes .....	10
III. L'Organisme Conseil .....	13
IV. Responsable de l'Information Financière .....	13
<b>Partie II : Présentation de l'Opération</b> .....	<b>14</b>
I. Cadre et Objectifs de l'Opération.....	15
II. Caractéristiques des Billets de Trésorerie .....	15
III. Modalités de Souscription et d'Attribution.....	16
IV. Syndicat de Placement – Intermédiaires Financiers.....	18
V. Régime Fiscal des Billets de Trésorerie .....	18
<b>Partie III : Présentation de Nexans Maroc</b> .....	<b>21</b>
I. Renseignements Généraux .....	22
II. Renseignements sur le Capital Social de Nexans Maroc .....	24
III. Marché des Titres Nexans Maroc .....	25
IV. Organes d'Administration et de Direction .....	26
<b>Partie IV : Activité, Marché et Concurrence</b> .....	<b>33</b>
I. Introduction .....	34
II. Données Relatives à l'Industrie Electrique .....	34
III. Activité de Nexans Maroc S.A.....	38
IV. Organisation de Nexans Maroc S.A.....	59
V. Stratégie de Développement de Nexans Maroc S.A. ....	61

<b>Partie V : Situation Financière du Groupe Nexans Maroc.....</b>	<b>62</b>
I. Périmètre de Consolidation du Groupe Nexans Maroc.....	63
II. Analyse des ESG du Groupe Nexans Maroc (comptes consolidés) .....	64
III. Analyse du Bilan du Groupe Nexans Maroc (Comptes Consolidés).....	72
IV. Analyse du Tableau des Flux de Trésorerie du Groupe Nexans Maroc (Comptes Consolidés) .....	77
<b>Partie VI : Stratégie et Perspectives .....</b>	<b>79</b>
I. Stratégie de Développement de Nexans Maroc .....	80
II. Perspectives .....	80
III. Comptes Consolidés Prévisionnels .....	82
<b>Partie VII : Facteurs de Risque .....</b>	<b>86</b>
I. Risques liés aux responsabilités contractuelles.....	87
II. Risques liés à la dépendance clients.....	87
III. Risques de crédit clients .....	87
IV. Risques liés aux matières premières et à l’approvisionnement.....	88
V. Risques liés à la situation concurrentielle de Nexans .....	88
VI. Risques de marché liés à la variation des cours de change et des cours des métaux.....	89
VII. Risques liés à la réglementation environnementale .....	89
VIII. Couverture des risques .....	90
<b>Partie VIII : Faits Exceptionnels et Litiges.....</b>	<b>91</b>
<b>Partie IX : Données Comptables.....</b>	<b>93</b>
I. Principes et Méthodes Comptables Utilisés par Nexans Maroc .....	94
II. Etats de Synthèse.....	97
<b>Partie X : Annexes .....</b>	<b>163</b>

---

## AVERTISSEMENT

---

Le visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en Billets de Trésorerie est soumis au risque de non-remboursement. Ce programme d'émission de Billets de Trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par Nexans Maroc.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de Billets de Trésorerie ni sur la qualité de la situation de Nexans Maroc. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non-remboursement des Billets de trésorerie.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription des Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information.

L'organisme chargé du placement ne proposera les Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni Nexans Maroc n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

## PREAMBULE

Le présent dossier d'information a été élaboré par Crédit du Maroc (CDM), agissant en qualité d'Organisme Conseil de la société Nexans Maroc dans le cadre du programme d'émission de Billets de Trésorerie pour un plafond de 150.000.000 DH.

Les personnes en la possession desquelles le présent dossier d'information viendrait à se trouver, sont invitées par CDM à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de souscription à ce type d'opération.

Les informations qualitatives et quantitatives contenues dans le présent document, sauf mention spécifique, proviennent essentiellement :

- des comptes sociaux de la société Nexans Maroc pour les exercices 2004, 2005 et 2006 ;
- des comptes consolidés du groupe Nexans Maroc pour les exercices 2004, 2005 et 2006 ;
- des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux comptes sociaux des exercices 2004, 2005 et 2006 ;
- des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux comptes consolidés des exercices 2005 et 2006 ;
- des rapports annuels de la société Nexans Maroc relatifs aux exercices 2004, 2005 et 2006 ;
- des rapports de gestion relatifs aux exercices 2004, 2005 et 2006 ;
- des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenus pendant les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007 ;
- ainsi que des différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de Nexans Maroc.

Crédit du Maroc

## **PARTIE I: ATTESTATIONS ET COORDONNEES**

## I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Identité

<b>Dénomination/raison sociale</b>	Nexans Maroc
<b>Représentant légal</b>	Bruno THOMAS
<b>Fonction</b>	Président Directeur Général / Président du Conseil d'Administration
<b>Adresse</b>	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	(212) 022 76 63 00
<b>Numéro de fax</b>	(212) 022 76 65 22 / 022 76 62 91
<b>Adresse e-mail</b>	bruno.thomas@nexans.com

### Attestation

A ma connaissance, les données du dossier d'information dont j'assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Nexans Maroc, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**Bruno THOMAS**  
Président Directeur Général, Nexans Maroc

## II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### 1. Identité des commissaires aux comptes

<b>Prénom, Nom</b>	Ali BENNANI Associé	Mohamed TOUHLALI Associé Gérant
<b>Dénomination/raison sociale</b>	ERNST&YOUNG	FIDUMAC
<b>Adresse</b>	37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca	89, Rue Chaouia, Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	(212) 22 95 79 40	(212) 22 26 37 41 / 43
<b>Numéro de fax</b>	(212) 22 39 02 26	(212) 22 26 16 79
<b>Adresse e-mail</b>	audit.ma@ma.ey.com	mtouhlali@fidumac.com
<b>Date du premier exercice soumis au contrôle</b>	1995	2001
<b>Date d'expiration du mandat actuel</b>	AGO 2008	AGO 2008

## 2. Comptes sociaux

### Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux pour les exercices clos le 31 décembre 2004, le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités.

Les états de synthèse sociaux de Nexans Maroc S.A. pour les exercices clos les 31 décembre 2004, 2005 et 2006 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Depuis de nombreuses années, la société a constitué une provision pour risques industriels et commerciaux ayant supporté l'impôt. Cette provision a été partiellement utilisée durant ces dernières années dans le cadre de la restructuration de l'entreprise. Après avoir atteint un montant de KMAD 100.000 au 31 décembre 1993, cette provision est de KMAD 26.362 au 31 décembre 2006 (montant identique au 31 décembre 2005 et 2004). En l'absence de plan de restructuration précis et détaillé supportant cette provision, une partie significative de cette provision présente, à notre avis, un caractère de réserve.

A l'exception de l'incidence sur les états financiers des exercices 2004, 2005 et 2006 de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse arrêtés aux 31 décembre 2004, 2005 et 2006 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société Nexans Maroc S.A. ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse tels que audités par nos soins.

**Casablanca, le 30 mars 2007**

## 3. Comptes consolidés

*Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés pour les exercices clos le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006*

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités.

Les états de synthèse consolidés du Groupe Nexans Maroc S.A. pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2006 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Depuis de nombreuses années, la société a constitué une provision pour risques industriels et commerciaux ayant supporté l'impôt. Cette provision a été partiellement utilisée durant ces dernières années dans le cadre de la restructuration de l'entreprise. Après avoir atteint un montant de KMAD 100.000 au 31 décembre 1993, cette provision est de KMAD 26.362 au 31 décembre 2006 (montant identique au 31 décembre 2005). En l'absence de plan de restructuration précis et détaillé supportant cette provision, une partie significative de cette provision présente, à notre avis, un caractère de réserve.

A l'exception de l'incidence sur les états financiers consolidés des exercices 2005 et 2006 de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse consolidés arrêtés aux 31 décembre 2005 et 2006 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière consolidés du Groupe Nexans Maroc S.A. ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à ces dates, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse tels que audités par nos soins.

**Casablanca, le 30 mars 2007**

### III. L'ORGANISME CONSEIL

---

#### Identité

<b>Dénomination/raison sociale</b>	Crédit du Maroc
<b>Représentant</b>	Abdelali BENNOUNA
<b>Fonction</b>	Directeur
<b>Adresse</b>	48-58, Boulevard Mohammed V – Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	(212) 022 47 74 47
<b>Numéro de fax</b>	(212) 022 47 72 17
<b>Adresse e-mail</b>	abdelali.bennouna@ca-cdm.ma

#### Attestation

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment consisté en l'analyse de l'environnement économique et financier de Nexans Maroc à travers :

- l'analyse des comptes sociaux et consolidés et des rapports de gestion des exercices 2004, 2005 et 2006 ;
- la lecture des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenus pendant les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007 ;
- ainsi que les différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de Nexans Maroc.

L'opération, objet du présent dossier d'information, est conforme aux dispositions de la loi N° 35-94 relative à certains Titres de Créances Négociables promulguée par le Dahir N° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) ainsi qu'aux procédures et règles de la législation marocaine.

**Abdelali BENNOUNA**

Directeur de la Banque de Financement, Crédit du Maroc

### IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

---

Pour toutes informations et communications financières, prière de contacter :

<b>Responsable</b>	M. Roland PICHOT
<b>Fonction</b>	Directeur Administratif et Financier
<b>Adresse</b>	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	(212) 022 76 63 00
<b>Numéro de fax</b>	(212) 022 76 65 22 / 022 76 62 91
<b>Adresse e-mail</b>	roland.pichot@nexans.com

## **PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION**

## I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

### 1. Cadre réglementaire de l'opération

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société Nexans Maroc S.A. émet dans le public des billets de trésorerie -BT- portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an.

Le présent programme d'émission a été autorisé par le conseil d'administration du 12 mars 2007, pour un montant total de 150 millions de dirhams. Ledit conseil d'administration a donné pouvoir au Directeur Général, Monsieur Karim BENNIS pour la signature de tout document relatif à cette émission.

Conformément aux dispositions de l'article 15 de ladite loi, la société Nexans Maroc S.A. a établi avec le Conseiller le présent dossier d'information relatif à son activité, sa situation économique et son programme d'émission. Ce dossier d'information a été visé par le CDVM préalablement à l'émission des titres.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'informations fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice.

Toutefois, des mises à jours occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis dans le cadre du présent programme ou de tout évènement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme d'émission.

### 2. Objectifs de l'émission

L'émission de billets de trésorerie pour un plafond de 150 millions de dirhams permettra à Nexans Maroc S.A. d'optimiser les coûts des besoins en financement de la trésorerie à court terme de la société.

## II. CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE

▪ <b>Plafond du programme</b>	DH 150.000.000
▪ <b>Valeur nominale unitaire</b>	DH 100.000
▪ <b>Nature juridique des titres</b>	Billets de Trésorerie, dématérialisés par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
▪ <b>Forme des titres</b>	Au porteur.
▪ <b>Maturité des BT</b>	A définir au moment de chaque émission, de 10 jours à 1 an.
▪ <b>Jouissance</b>	A la date de règlement.
▪ <b>Taux d'intérêt</b>	Négociable, fixé à chaque émission en fonction des conditions du marché.
▪ <b>Mode de rémunération</b>	Intérêts post comptés.

- **Paiement du coupon** In fine, soit à l'échéance des BT.
- **Remboursement du principal** In fine, soit à l'échéance de chaque BT.
- **Garantie** L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.
- **Clause d'assimilation** Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure.
- **Rang / Subordination** Les BT émis par Nexans Maroc viennent au même rang entre eux et au même rang que toutes autres dettes de Nexans Maroc, présentes ou futures, non assorties de sûretés, à durée déterminée.
- **Négociabilité des titres** Librement négociables.

### III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION

#### 1. Bénéficiaires

Toute personne physique ou morale résidente ou non résidente.

#### 2. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. A cet effet, il doit obtenir copie du document qui l'atteste et le joindre au bulletin de souscription.

Catégorie	Document à joindre
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie et, pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal, pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), numéro du registre de commerce.
Personnes morales étrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent
Personnes morales marocaines	Modèle des inscriptions au registre de commerce.
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document.
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale

### 3. Période de souscription

A chaque fois que l'émetteur manifesterait un besoin de trésorerie, CDM procédera à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance.

### 4. Modalités de souscription

Les souscriptions seront réalisées à l'aide de bulletins de souscription, selon le modèle joint en Annexe. Les ordres de souscription seront collectés par le biais du Crédit du Maroc.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire :

- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Crédit du Maroc est tenu d'obtenir une copie de la page du livret de famille ou d'un document équivalent faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription ; en ce cas les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- Les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. Crédit du Maroc est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;
- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant, ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse en ce sens. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent ;
- Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant aussi l'ouverture d'un compte doit se faire en la présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire. Crédit du Maroc doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements ; et
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès du Crédit du Maroc. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

Tous les ordres de souscription ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité.

### 5. Modalités d'allocation

Les modalités d'allocation seront arrêtées avant chaque période de souscription.

## 6. Modalités de règlement/livraison des souscriptions

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par Crédit du Maroc, en sa qualité d'établissement gestionnaire des titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

## IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMEDIAIRES FINANCIERS

- **Conseiller et coordinateur global** Crédit du Maroc
- **Organisme chargé du placement** Crédit du Maroc
- **Domiciliaire de l'émission** Crédit du Maroc
- **Dépositaire central** Maroclear

## V. REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

### 1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

#### 1.1. Personnes Résidentes

##### ⇒ Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

##### ⇒ Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;

- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
- Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

## 1.2. Personnes Non Résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

## 2. Plus-values

### 2.1. Personnes Résidentes

#### ⇒ Personnes Physiques

Conformément aux dispositions de l'article 73 du code général des impôts (CGI), les profits nets de cession d'obligations et autres titres de créance sont soumis à l'IR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ; ou
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ; ou
- l'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 68 du CGI, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession des obligations correspondant au montant des cessions réalisées au cours de l'année civile, n'excédant pas le seuil de 24 000 dh ;
- la donation des obligations effectuée entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

---

⇒ **Personnes Morales**

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créance sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

**2.2. Personnes Non Résidentes**

⇒ **Personnes Physiques**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

⇒ **Personnes Morales**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Toutefois, les plus-values réalisées sur les obligations et les autres titres de créance cotés à la Bourse des Valeurs sont exonérées.

## PARTIE III : PRESENTATION DE NEXANS MAROC

## I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- **Dénomination sociale** Nexans Maroc S.A.
- **Siège social** Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca.
- **Téléphone** (212) 022 76 63 00
- **Télécopie** (212) 022 76 65 22 / 00 22 76 62 91
- **Forme juridique** Société Anonyme à Conseil d'Administration, de droit privé marocain, régie par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes.
- **Date de constitution** 10 février 1947
- **Durée de vie** 99 ans
- **Objet social**

La société a pour objet au Maroc et en tout autre pays :

  - ❖ La fabrication sous quelque forme que ce soit de tous matériels, appareils, instruments, objets et fournitures quelconques se rapportant à l'électricité et à tout agent énergétique quel qu'il soit, ainsi qu'aux industries chimiques et de métaux ;
  - ❖ L'importation, l'achat sur place de tous produits, matières, matériels et autres nécessaires à la réalisation de l'activité ci-dessus ;
  - ❖ L'exécution des toutes opérations de production permettant notamment l'Equipement de toutes usines électriques, hydrauliques ou thermiques, la mise en place de tous réseaux ou lignes de transport de force, lumière et traction, de tous systèmes ayant pour but de produire, utiliser, transformer et distribuer l'énergie électrique et tout agent quelconque d'énergie, sous quelque forme que ce soit ;
  - ❖ La vente, la commercialisation, l'exploitation, la location, l'installation et la distribution sur le marché national comme le marché d'exportation des produits fabriqués par la société ;
  - ❖ La création, l'installation, l'acquisition, la location et l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux nécessaires aux activités précitées ;
  - ❖ L'obtention, l'acquisition, l'exploitation pour son compte de tout brevet, marque de fabrique ou de service ou procédé se rapportant aux industries et commerces exercés par elle ;
  - ❖ La participation sous toutes ses formes, à toutes sociétés ou la création de toute société ou entreprise dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser ou développer son activité ;
  - ❖ Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher

directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social ou a tout objet similaire ou connexe.

- **Capital social au 31/12/2006** 224.352.000 DH entièrement libéré, composé de 2.243.520 actions d'une valeur nominale de 100 DH chacune.
- **Exercice social** Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- **Numéro d'inscription au RC** 7545
- **Tribunal compétent en cas de litige** Tribunal du Commerce de Casablanca
- **Documents juridiques** les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société.
- **Textes législatifs applicables à l'émetteur**
  - ❖ Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes.
  - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n° 23-01.
  - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01).
  - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02).
  - ❖ Règlement général du dépositaire central du 16-04-1998.
  - ❖ Règlement général de la Bourse de Casablanca du 22-11-2004.
  - ❖ Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier
  - ❖ Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables.

## II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL DE NEXANS MAROC

### 1. Situation au 31 décembre 2006

Au 31 décembre 2006, le capital social de Nexans Maroc s'élève à 224.352 KMAD et est entièrement libéré. Il est composé de 2 243 520 actions d'une valeur nominale de 100 DH chacune.

### 2. Evolution du capital social

Le capital social a été porté, après 27 augmentations, à 224.352 KMAD. Il est resté inchangé depuis 2001 où il a été augmenté de 56.880.000 DH suite à une incorporation de réserves : la valeur nominale des actions a alors été portée de 150 DH à 200 DH chacune. Après cette augmentation de capital, la valeur nominale des actions a été réduite de 200 DH à 100 DH par décision de l'Assemblée Générale du 15 juin 2001 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2000. Le nombre des actions est ainsi passé de 1 121 760 à 2 243 520 actions.

### 3. Répartition du capital social à fin décembre 2006

Nexans Maroc est une société cotée en bourse depuis 1983. Au 31 décembre 2006, les principaux actionnaires sont les suivants :

Nom/Prénom ou Raison Sociale	Nombre titres	% Détenion	Capital correspondant	% Droits de vote
Nexans Participations (France)	1.875.336	83,59%	187.533.600	83,59%
Atlanta	39.972	1,78%	3.997.200	1,78%
Autres actionnaires	328.212	14,63%	32.821.200	14,63%
<b>Total</b>	<b>2.243.520</b>	<b>100,00%</b>	<b>224.352.000</b>	<b>100,00%</b>

Source : Nexans Maroc S.A.

### 4. Renseignements sur les actionnaires significatifs de Nexans Maroc S.A.

Société	Activité	Principaux actionnaires	CA 2006	Résultat net 2006	Situation nette 2006
Nexans Participations (France)	Holding	Nexans (100%)	0 *	246 330 K€	885 020 K€

Source : Site web de Nexans.

(\*) : Nexans Participations est un holding n'ayant aucune activité opérationnelle ; il ne réalise pas de chiffre d'affaires. Son résultat est principalement constitué de dividendes remontés par les filiales du groupe.

### 5. Pactes d'actionnaires

Au 31 décembre 2006, il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

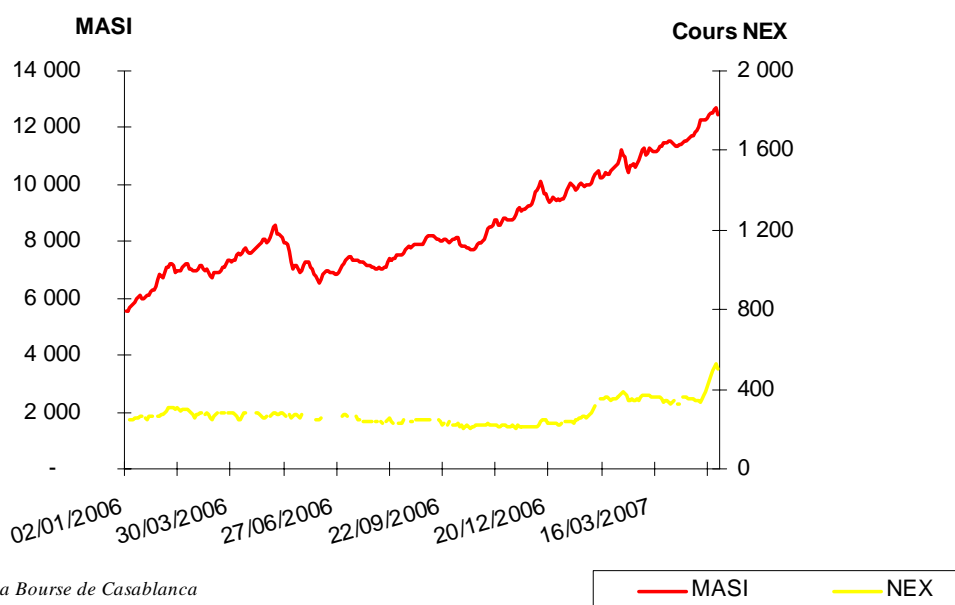
### III. MARCHE DES TITRES NEXANS MAROC

#### 1. Caractéristiques des actions Nexans Maroc

Nexans Maroc S.A. est cotée au marché principal de la Bourse de Casablanca sous le « ticker » NEX et le code technique 1114.

Sur la période du 01/01/2006 au 10/05/2007, le cours du titre Nexans Maroc a évolué dans une fourchette de prix variant de 206 MAD (réalisé lors du mois de novembre 2006) à 530 MAD (réalisé lors du mois de mai 2007). Le titre Nexans Maroc s'inscrit ainsi dans un mouvement haussier sur la période. Il suit la tendance du marché (indice MASI), profitant du bon comportement de ses fondamentaux et résultats.

Evolution du cours de l'action Nexans Maroc comparativement à l'indice MASI entre le 01/01/2006 et le 10/05/2007



#### 2. Emissions obligataires ou d'autres titres de créances

Nexans Maroc S.A. n'a fait aucune émission obligataire ou d'autres titres de créances à ce jour.

## IV. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 1. Conseil d'Administration

Nexans Maroc S.A. est administrée actuellement par un Conseil d'Administration de huit membres.

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de Nexans Maroc S.A., le conseil d'administration est composé de 3 membres au moins et 12 au plus.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire, qui peut les révoquer à tout moment.

L'actuel Conseil d'Administration de Nexans Maroc S.A. se compose de :

Prénom /NOM	Fonction	Date de nomination	Expiration du mandat
Gérard HAUSER	Président Directeur Général du Groupe Nexans Président d'honneur de Nexans Maroc	-	-
Bruno THOMAS	Président Directeur Général de Nexans Maroc Et Président du Conseil d'Administration	AGO 28/06/02	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/07
Abdelaziz TAZI	Administrateur de Nexans Maroc Président du conseil de surveillance de la Société Générale Marocaine des Banques	AGO 10/06/05	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/10
Khalid EL KADIRI	Administrateur de Nexans Maroc Retraité	AGO 10/06/05	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/10
DRISS BENHIMA	Administrateur Président Directeur Général de la Royal Air Maroc	CA 03/11/06	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/12
Maurice DELETOILLE	Administrateur de Nexans Maroc Directeur Général de Nexans Egypte	AGO 11/06/04	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/07
Nexans Participations (représenté par Magali VALAT)	Administrateur de Nexans Maroc Magali VALAT est Directeur juridique adjoint du Groupe Nexans	AGO 11/06/04	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/09
Marco GRAZIANO	Administrateur de Nexans Maroc Vice-Président de AREVA T&D	AGO 10/06/05	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/10

Source : Nexans Maroc S.A.

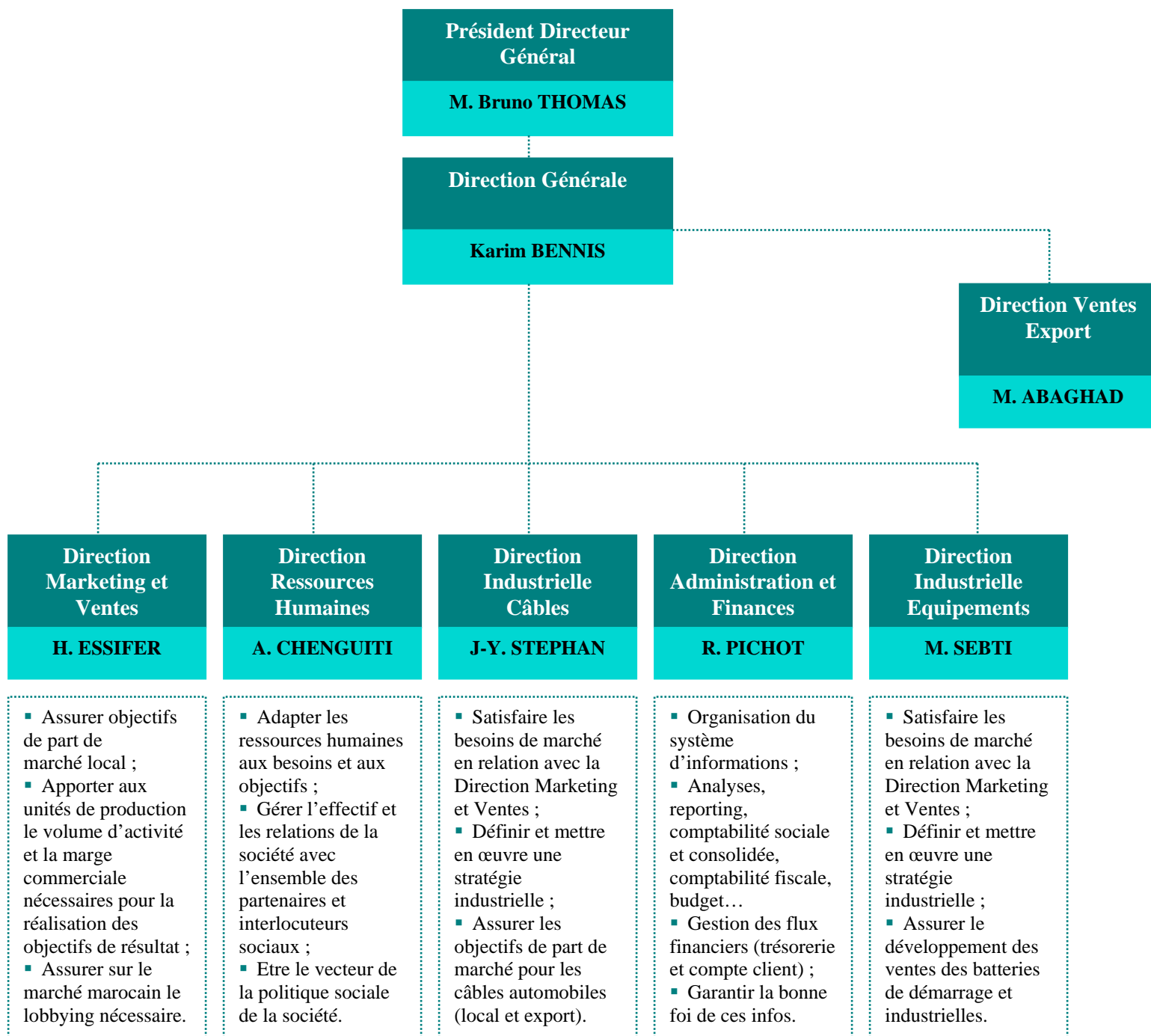
## 2. Organes de direction

La gestion de Nexans Maroc S.A. est assurée par une équipe dirigeante qui se présente comme suit :

Nom/Prénom	Fonction	Date d'entrée en fonction
Bruno THOMAS	Président Directeur Général et Directeur de la zone Reste du Monde du Groupe	AGO 04/06/1999
Karim BENNIS	Directeur Général	01/01/2006
Hicham ESSIFER	Directeur Marketing et Ventes	01/12/2005
M. ABAGHAD	Directeur des Ventes Export	12/09/2006
Mohammed SEBTI	Directeur industriel de l'activité Transformateurs, Equipements Electriques et Batteries	01/03/1992
Roland PICHOT	Directeur Administratif et Financier	01/02/2006
Jean Yves STEPHAN	Directeur Industriel de l'activité Câbles	01/09/2004
Abdellah CHENGUITI	Directeur des Ressources Humaines	02/01/2007

Source : Nexans Maroc S.A.

L'organigramme fonctionnel de Nexans Maroc S.A. se présente comme suit :



### 3. Formation et expérience des principaux dirigeants

#### **M. Brunos THOMAS, Président Directeur Général**

M. THOMAS (64 ans) fut précédemment Directeur Délégué des Opérations stratégiques Groupe au sein de Nexans, Président de la Division Câbles d'Énergie, Président du Directoire d'Alcatel Kabel AG et Directeur de la Stratégie industrielle. En 1992, il est nommé Vice-Président d'Alcatel Câble, responsable du secteur France. Il rejoint Alcatel en 1986 comme Directeur Général des Câbleries de Lens et responsable du secteur Benelux, après avoir commencé sa carrière en 1968 chez Usinor.

#### **M. Karim BENNIS, Directeur Général**

M. BENNIS (47 ans) est Ingénieur en Electrotechnique, diplômé de l'Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité de Paris.

Il a intégré le Groupe Nexans Maroc en 1985 en qualité d'ingénieur au Département Mesures et Protections au sein de SIRMEL, filiale du Groupe.

En 1990, il prend la responsabilité de ce Département avant d'être nommé, en 1991, Directeur Commercial de SIRMEL.

En 1996, M. BENNIS intègre Alcatel Alsthom en qualité de Directeur Commercial.

En 2004, il est nommé Directeur Général Adjoint de Nexans Maroc, en charge du Marketing et des Ventes.

En janvier 2006, il est nommé Directeur Général, assurant également la Direction Pays Maroc.

Durant la période 2002 – 2006, M. BENNIS a également assuré la fonction d'Administrateur Délégué en charge de la Direction Générale de SIRMEL.

#### **M. Mohammed SEBTI, Directeur Industriel du Site de Casablanca**

M. SEBTI (52 ans) est titulaire du diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Electricité de Paris et de Docteur Ingénieur en Electrotechnique de l'Université de Paris VI.

Il a commencé sa carrière en 1983 au Groupe OCP, où il a assuré la responsabilité du Service Electrique à Maroc Phosphore, puis du Service Projets à la SMESI, filiale d'Ingénierie du Groupe.

M. SEBTI a intégré le Groupe Nexans Maroc en 1992 en tant que Directeur de Production à l'Usine de Casablanca. En 1994, il est nommé Directeur Industriel des Transformateurs et Equipements Electriques, fonction à laquelle vient s'adjoindre la Direction de l'Etablissement ACMA en 1996.

#### **M. Jean-Yves STEPHAN, Directeur Industriel du Site de Mohammédia**

M. STEPHAN (40 ans) est Ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris.

Il a intégré le Groupe Nexans en 1989, où il a exercé comme Ingénieur Projet, Ingénieur Procédés puis responsable de la Production de l'Usine de Douvrin, avant d'être nommé Directeur de l'Usine de Lyon en 1998.

M. STEPHAN assure la Direction Industrielle du Site de Mohammédia depuis septembre 2004.

#### **M. Hicham ESSIFER, Directeur Marketing et Ventes**

M. ESSIFER (38 ans) est Ingénieur en Electromécanique, diplômée de l'Ecole Nationale de l'Industrie Minérale). Il a également suivi un programme de Management Stratégique à HEC Paris, ainsi qu'un cycle de formation continue en Marketing et Management à l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises.

M. ESSIFER a commencé sa carrière en 1993 au Groupe Total Fina Elf comme cadre commercial au Service Lubrifiants puis au Département Réseau.

En 1995, il est nommé Chef du Service Animation des Ventes et Formation, avant d'être promu en 1999 Directeur Régional de la Zone Nord.

En 2001, il intègre le Groupe ONA où il occupe le poste de Directeur Commercial Citroën à SOPRIAM, puis Directeur de Marque Peugeot au sein de cette même filiale du Groupe.

M. ESSIFER assure la fonction de Directeur Marketing et Ventes de Nexans Maroc depuis décembre 2005.

### **M. Mehdi ABAGHAD, Directeur des Ventes Export**

M. ABAGHAD (31 ans), est titulaire d'un Master en Finances et Marchés des Capitaux, délivré par l'Ecole Supérieure de Gestion de Paris et d'un Master en Marketing délivré par l'Université de Clermont Ferrand.

Il a débuté sa carrière en 1997 à Trefimeto (entreprise industrielle) en qualité de Chef de Produit, avant d'intégrer Promofinance Paris en octobre 1998 où il a assuré le conseil en gestion de portefeuille, la promotion et la vente des produits du Groupe.

En avril 2000, M. ABAGHAD intègre Upline Securities en qualité de trader et conseiller en placement.

Il est au Groupe Nexans depuis novembre 2001, où il a occupé le poste de Responsable Export avant de prendre en charge la Direction des Ventes Export en septembre 2006.

### **M. Abdellah CHENGUITI, Directeur des Ressources Humaines**

M. CHENGUITI (44 ans) est titulaire du diplôme du Cycle Supérieur de Gestion de l'ISCAE et d'une maîtrise en Economie Mathématique et Econométrie.

Il débute sa carrière en 1986 en tant qu'enseignant d'économie et de statique à Toulouse (France). En 1988, il est engagé par le Groupe OCP où il prend en charge la Gestion du Personnel Navigant, avant d'intégrer la SAMIR en 1990 où il a été Responsable du Service Affaires Sociales, puis de la Division Administrative, avant d'être nommé Directeur de l'Administration du Personnel en 1999 puis, en 2003, Directeur du Développement des Ressources Humaines. En 2004, il intègre le Groupe Akzo Nobel Coatings Maroc en qualité de Directeur des Ressources Humaines.

M. CHENGUITI assure la Direction des Ressources Humaines de Nexans Maroc depuis janvier 2007.

### **M. Roland PICHOT, Directeur Administratif et Financier**

M. Pichot (55 ans) est autodidacte.

Il débute sa carrière en 1970 dans le secteur automobile chez Citroën.

En 1975, il est engagé dans le Groupe EXIDE, fabricant de batteries au plomb (ex-CGE, ex-Alcatel), en tant que Responsable de la Comptabilité Analytique France. Il est nommé ensuite Responsable du Contrôle de Gestion de la filiale en Belgique, et devient en 1995 Directeur du Contrôle de Gestion Europe de la Division Batteries Industrielles.

En 1997, il est engagé par Nexans (ex-Alcatel Câbles) en tant que Contrôleur de Gestion Monde pour l'Activité Marché Général.

En 2006, il est nommé Directeur Administratif et Financier de la filiale Nexans Maroc.

## 4. Gouvernance d'entreprise

### 4.1. Comités de contrôle

Les statuts de Nexans Maroc ne prévoient pas la mise en place de comités techniques.

Par ailleurs, il existe des comités des directeurs qui se réunissent afin de mettre en place des plans d'action rentrant dans le cadre de la définition générale de la stratégie d'entreprise.

	Périodicité / Objectifs
Réunion budgétaire	Une fois par an pour la fixation du budget et deux fois par an pour l'actualisation.
Comité de direction	Le comité de direction de Nexans ainsi que le Président se réunissent une fois par mois afin d'analyser les résultats financiers de la société et de définir et faire le suivi de la stratégie.
Comités industriels	Pour chaque établissement (filiale, unité de production), réunion mensuelle pour faire le suivi de l'activité de l'établissement.
Comité ressources humaines	Réunions tous les deux mois. Définition et suivi de la politique salariale, gestion des évolution de carrières, anticipation et gestion de la relève, sécurité et environnement.
Comités commerciaux	Réunions mensuelles, par activité, notamment avec les usines afin d'évaluer le coût de production et de définir la politique de prix.
Comité qualité et certification	Réunion deux fois par an.

Il est à noter également qu'il existe une direction d'audit interne du Groupe Nexans qui est en charge de vérifier que les procédures du Groupe sont mises en application dans toutes les filiales.

### 4.2. Rémunérations attribuées aux membres du conseil d'administration

Il est attribué annuellement aux administrateurs des jetons de présence à hauteur de 300 000 dirhams. En 2006, leur montant s'est chiffré à 337 500 dirhams.

### 4.2. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants

La rémunération attribuée aux principaux dirigeants de Nexans Maroc S.A. se chiffre à 4,5 MMAD bruts au 31 décembre 2006.

### 4.3. Prêts accordés aux membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt n'est accordé aux administrateurs de Nexans Maroc, ni aux directeurs.

### 4.4. Intéressement et participation du personnel

A ce jour, il n'existe pas de plan d'intéressement et de participation du personnel de Nexans Maroc S.A.

#### 4.5. Opérations conclues entre Nexans Maroc et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux

En dehors des conventions énumérées ci-après, aucune autre opération n'est conclue entre le Groupe Nexans Maroc et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux.

- Convention d'assistance administrative :

Administrateurs concernés	Mr. Bruno THOMAS et Mr. Abdelalziz TAZI
Bénéficiaire	SIRMEL (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Assistance administrative
Montants des produits rattachés à l'exercice 2006	271 KMAD

Administrateurs concernés	Mr. Bruno THOMAS et Mr. Abdelalziz TAZI
Bénéficiaire	TEM (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Assistance administrative
Montants des produits rattachés à l'exercice 2006	360 KMAD

- Convention de prestations de service :

Administrateurs concernés	Mr. Bruno THOMAS et Nexans Participations
Bénéficiaire	Nexans Maroc S.A.
Nature et modalités	Assistance administrative, commerciale et intellectuelle
Montants pris en charge au cours de l'exercice 2006	13 381 KMAD

Administrateurs concernés	Mr. Bruno THOMAS et Nexans Participations
Bénéficiaire	TEM (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Assistance administrative, commerciale et intellectuelle
Montants des produits rattachés à l'exercice 2006	880 KMAD

- Convention d'assistance technique :

Administrateurs concernés	Mr. Marco GRAZIANO (Administrateur de Nexans Maroc et Vice-Président de AREVA T&D)
Bénéficiaire	Nexans Maroc S.A.
Nature et modalités	Assistance technique
Montants pris en charge au cours de l'exercice 2006	2 843 KMAD

## PARTIE IV : ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE

## I. INTRODUCTION

Nexans Maroc est une filiale du leader mondial de l'industrie du câble<sup>1</sup>. Elle propose une large gamme de solutions de câbles et d'équipements électriques pour les marchés d'infrastructure, de l'industrie et du bâtiment.

Ses produits couvrent les secteurs les plus divers, depuis le transport et la distribution d'énergie, aux télécommunications, en passant par l'automobile, le ferroviaire...

Nexans Maroc diffuse ses produits sur le territoire national et réserve une partie à l'export (moins de 10% en 2006), principalement en direction de la Libye, la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, la Gambie, le Mali...

Son activité est ainsi sujette aux évolutions du marché de l'industrie électrique.

## II. DONNEES RELATIVES A L'INDUSTRIE ELECTRIQUE

### 1. Aperçu sur le marché national de l'industrie électrique

**NB1 :** *En l'absence de statistiques sectorielles homogènes et fiables, les données relatives au marché national de l'industrie électrique communiquées ci-après proviennent pour la plupart des estimations effectuées par Nexans Maroc.*

**NB2 :** *Afin de mesurer la performance opérationnelle des filiales du Groupe Nexans, il a été mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métal constant ». Les prix des matières premières, notamment le cuivre, l'aluminium et le plomb, sont en effet très volatiles. Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence, « prix métal constant », communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps.*

*Lorsque le chiffre d'affaires ou les marges sont calculés sur la base des prix courants des métaux, on les appelle chiffre d'affaires ou marges à « prix métal courant ».*

#### 1.1. Environnement économique et données générales sur le secteur électrique

Globalement, le secteur économique connaît un optimisme propice à l'investissement et attrayant pour les investisseurs étrangers. L'année 2006 a connu une croissance du PIB de 8,1%<sup>2</sup> avec un PIB non agricole en augmentation de 5,1%<sup>2</sup>.

Pour l'industrie électrique, l'environnement reste favorable. Le chiffre d'affaires global généré par le secteur s'élève à près de 14 milliards de dirhams<sup>2</sup>. L'effectif global employé par le secteur sur le territoire national dépasse les 30 000<sup>2</sup> personnes.

L'évolution du secteur en 2006 est portée par :

- une croissance de la consommation énergétique d'environ 9,1%<sup>2</sup>, et de la consommation énergétique par les industries de 7% ;

<sup>1</sup> Source : Rapport annuel du groupe Nexans 2006

<sup>2</sup> Source : Site internet du Ministère des Finances et de la Privatisation

- une évolution favorable du marché du bâtiment et de la distribution grâce aux investissements privés : lancement de deux nouveaux sites touristiques (Larache et Mogador), projet de la vallée de Bouregreg, le port Tanger-Med...
- une croissance intéressante du secteur de l'automobile : d'une part, par la progression des immatriculations de 27,9%<sup>3</sup> (cumulé à fin avril 2007 comparé à la même période en 2006), et d'autre part, par la présence accrue des équipementiers automobiles.

Par ailleurs, ce dynamisme du secteur a été légèrement freiné par le ralentissement des réalisations des projets en cours de l'ONE (électrification du monde rural) et par le décalage sensible des investissements dans le transport d'énergie.

Ces éléments ne freinent que légèrement l'évolution du secteur, surtout que l'économie marocaine a connu ces dernières années une arrivée débordante d'investissements qui ont touché principalement le secteur du bâtiment, le tourisme et l'énergie, et qui vont pérenniser la croissance de l'économie nationale sur les dix années à venir. Nous notons à titre d'exemple le Plan Azur avec ses 6 sites, le projet de la vallée de Bouregreg, les 6 nouvelles villes (dont Tamesna...), les investissements des pays du Golf qui se chiffrent à près de 12 milliards de dollars...

Il est à noter également que l'évolution des investissements des établissements publics donneurs d'ordre au secteur électrique reste favorable.

Etablissement Public	2005 (en MMAD)	2006 (en MMAD)	Var. 05/06
ONE	4 793	4 813	+0,4%
Habitat	4 520	6 357	+40,6%
ADM Autoroutes	2 854	5 605	+96,4%
ONEP Eau potable	2 648	4 630	+74,85%
ONCF chemins de fer	1 124	4 447	+295,6%
OCP Phosphates	2 500	3 888	+55,5%

Source : Nexans Maroc

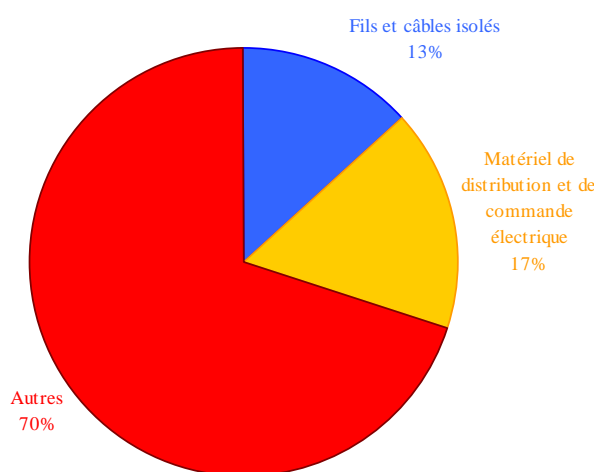
<sup>3</sup> Source : L'Economiste du 10 mai 2007

## 1.2. Secteur de l'industrie électrique

L'industrie électrique au Maroc est portée par plus de 200<sup>4</sup> entreprises opérant dans plusieurs branches d'activité allant de la fabrication de moteurs électriques jusqu'à la confection de matériels médicochirurgicaux, en passant par la fabrication de transformateurs électriques, d'appareils d'émission et de transmission mais aussi de fils et câbles isolés.

La fabrication de fils et câbles isolés, dont Nexans Maroc est leader en termes de chiffre d'affaires et d'effectifs employés<sup>4</sup>, draine à elle seule 13%<sup>4</sup> du chiffre d'affaires du secteur.

**Industrie électrique et électronique au Maroc :  
répartition du chiffre d'affaire 2005**



Source : Site Internet du Ministère des Finances et de la Privatisation

A l'heure actuelle, le secteur des Fils et Câbles isolés compte une douzaine de sociétés dont trois représentent les parts de marché les plus importantes. Il s'agit de :

- Nexans Maroc, leader sur le marché national de la fabrication des câbles<sup>4</sup>. La société génère près de la moitié du chiffre d'affaires du secteur<sup>4</sup>. Sa part de marché par secteur se définit comme suit : 40% dans les batteries, 35% dans les télécoms, 50% dans les câbles industriels et domestiques et 20% dans les câbles automobiles<sup>5</sup>.
- Imacab, deuxième câblier au Maroc avec une part de marché avoisinant les 20%<sup>4</sup>. Appartenant au groupe Ingelec, Imacab est spécialisé dans les câbles domestiques, les câbles industriels et la métallurgie.
- Câbleries du Maroc, société familiale appartenant à la famille Tagmouti. Elle génère près de 16% du chiffre d'affaires du secteur<sup>4</sup> et produit tous les types de câbles hors câbles automobiles.

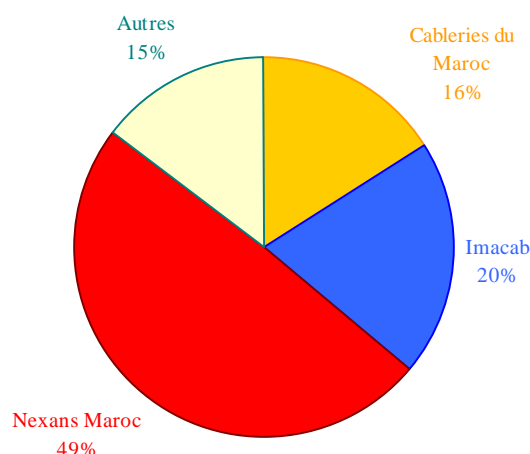
<sup>4</sup> Source : Site internet du Ministère des Finances et de la Privatisation

<sup>5</sup> Source : Nexans Maroc

Les autres sociétés opérant dans le secteur détiennent de faibles parts de marché. Il s'agit notamment de :

- Medi Câble qui a démarré son activité en 2004 et produit essentiellement des câbles domestiques et des câbles industriels.
- Coficab, filiale du Groupe Charika, spécialisée dans la fabrication des câbles automobiles en partenariat avec Valéo et Delphi.
- Africâble, filiale du Groupe Chaâbi, spécialisée dans la fabrication des câbles télécoms.

**Principaux fabricants de fils et câbles isolés au Maroc :  
répartition du chiffre d'affaire 2005**



Source : Site Internet du Ministère des Finances et de la Privatisation

## 2. Cadre réglementaire

Le secteur de l'industrie électrique, à l'instar d'autres branches de l'économie nationale, a évolué dans un cadre relativement protégé jusqu'en 2003, date à laquelle les importations de certains produits ont été exonérées des droits de douane (exemple des fils de cuivre et d'aluminium...).

Les droits de douane actuellement en vigueur pour les intrants en provenance de l'Union Européenne sont les suivants :

	Taux appliqué en 2003	Taux appliqué en 2006
<b>Liste 1</b> : essentiellement des équipements pour investissements industriels.	0%	0%
<b>Liste 2</b> : matières premières (fils de cuivre, aluminium, polypropylène...).	0%	0%
<b>Liste 3</b> : produits importés également fabriqués au Maroc.	40,5%	27%

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie

L'ensemble des produits finis, objet de la liste 3, en provenance de l'Union Européenne connaissent un démantèlement douanier progressif de 10% l'an depuis 2003, comme stipulé dans l'accord de libre échange entre le Maroc et l'Union Européenne. Cette réduction progressive des droits de douane devrait se poursuivre au cours des années à venir, jusqu'à annulation à l'horizon 2012.

Cette vague de démantèlement douanier a été confirmée par d'autres accords de libre échange dont notamment l'accord de la Ligue Arabe signé en 2006 pour signifier l'annulation des droits de douane sur les échanges réalisés entre les pays membres. Il en est de même de l'accord d'Agadir signé en septembre 2006 entre le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie.

### III. ACTIVITE DE NEXANS MAROC S.A.

#### 1. Appartenance de Nexans Maroc au Groupe Nexans

##### 1.1. Historique du Groupe Nexans

Nexans Maroc est une filiale du leader mondial de l'industrie du câble<sup>6</sup>, le Groupe Nexans.

Le Groupe Nexans est né en 1897 sous l'appellation « Société Française des Câbles Électriques », depuis l'invention de l'ingénieur suisse François Borel, qui permet de rendre étanches les câbles électriques en couvrant de plomb le papier bitumé. Depuis, le groupe n'a cessé de croître et de développer ses savoir-faire autour des métiers du câble, en passant de la Société Française des Câbles Électriques au Groupe Nexans.

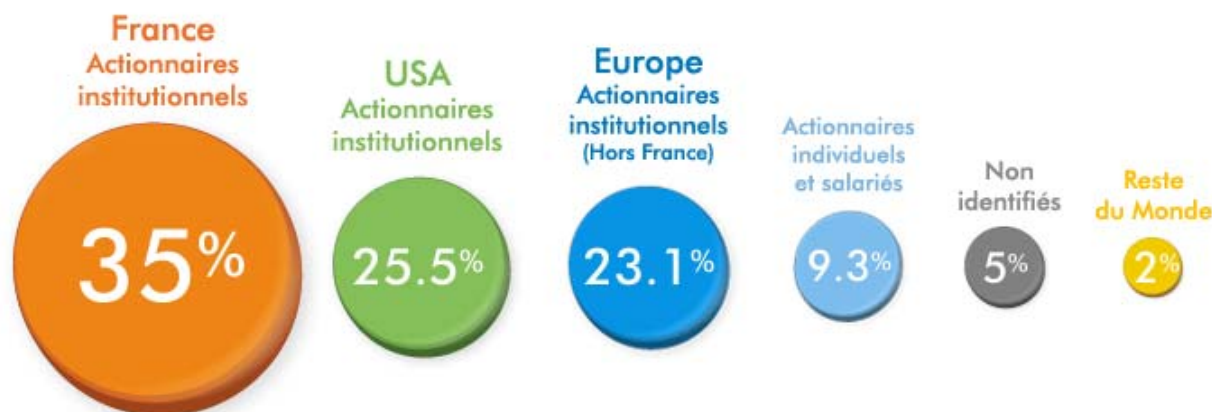
- 1897** Création à Lyon de la **Société Française des Câbles Électriques**, système Berthoud, Borel et Compagnie.
- 1912** La Compagnie Générale d'Électricité (CGE) acquiert la majorité de la Société Française des Câbles Électriques.
- 1917** La société prend le nom de **Compagnie Générale des Câbles de Lyon**.
- 1925** Fusion avec la **Compagnie Générale d'Électricité**. Câbles de Lyon devient une division de la Compagnie Générale d'Électricité.
- 1938** Acquisition par la Compagnie Générale d'Électricité de la Société Industrielle des Téléphones. Apport des activités câbles de la Société Industrielle des Téléphones (usines de Bezons et Calais) aux Câbles de Lyon.
- 1969** Absorption de la Société Alsacienne de Construction Mécanique(France).
- 1970** Absorption des Câbles Geoffroy et Delore (France).
- 1979** Acquisition des Câbleries de Lens (France).
- 1980** Prise de contrôle de Chandris Câbles (Grèce).
- 1981** Prise de participation dans Chester Câbles (États-Unis).
- 1982** Rachat de Kabelmetal Elektro (Allemagne). Nationalisation de la CGE.
- 1983** Rachat de Thomson-Jeumont Câbles (France). Rachat de Gorse.

<sup>6</sup> Source : Rapport annuel du groupe Nexans 2006

- 1986** Accord entre la CGE et ITT. **Les Câbles de Lyon sont apportés à Alcatel NV**. Les activités câbles de ITT sont reprises par Câbles de Lyon qui prend le nom de Alcatel Câble. Rachat de Tréfilerie et Laminoir de la Méditerranée (TLM). Rachat des Câbleries de Charleroi (Belgique).
- 1988** Rachat de la Société Nouvelle de Câblerie Barelec. Rachat de Manuli Cavi (Italie). Rachat de Thomson Cuivre.
- 1989** Rachat des Câbleries de Dour (Belgique).
- 1991** Rachat de Canada Wire (Canada), Vacha Kabel (Allemagne), Ehlerskabelwerk (Allemagne), Lacroix und Kress (Allemagne) et AEG Kabel.
- 1992** Rachat de Berk-Tek (États-Unis).
- 1994** Rachat de Cortailod-Cossonay (Suisse).
- 1998** Rachat de ODD (États-Unis - Portugal).
- 2000** Acquisition de Safi Conel (Italie).  
Alcatel a souhaité se concentrer sur son activité principale (les Télécoms) et a décidé donc de se séparer de l'activité câbles qui, depuis, porte l'appellation **Nexans**.
- 2001** Acquisition de Daesung Câble (Corée du Sud).  
**Introduction de Nexans à la Bourse de Paris** (Paris - SBF 120, compartiment B d'Euronext Paris).
- 2002** Acquisition de PETRI (Allemagne). Vente de AGRO AG Suisse
- 2003** Rachat de Kukdong Electrical Wires Company (Corée)  
Rachat de Furukawa Cabos de Energia S.A. (Brésil)
- 2004** Acquisition de Cabloswiss (Italie). Câbles spéciaux pour la robotique
- 2006** Acquisition du Groupe Confecta (Allemagne) Fabrication de faisceaux pour l'industrie du matériel ferroviaire et autres segments industriels
- 2007** Acquisition d'OLEX (Australie – Nouvelle Zélande)

### 1.2. Actionnariat du Groupe Nexans

Le Groupe présente un actionnariat international, avec une prépondérance européenne (58,1%)<sup>7</sup>. Ce qui traduit un certain équilibre compte tenu de la répartition de son activité à travers le monde.



<sup>7</sup> Source : Rapport annuel du Groupe Nexans 2006

### 1.3. Activité du Groupe Nexans

Le Groupe Nexans, leader mondial de l'industrie du câble<sup>8</sup>, coté à la Bourse de Paris, est présent industriellement dans une trentaine de pays et commercialement dans le monde entier. Il emploie plus de 21 000 personnes<sup>8</sup>.

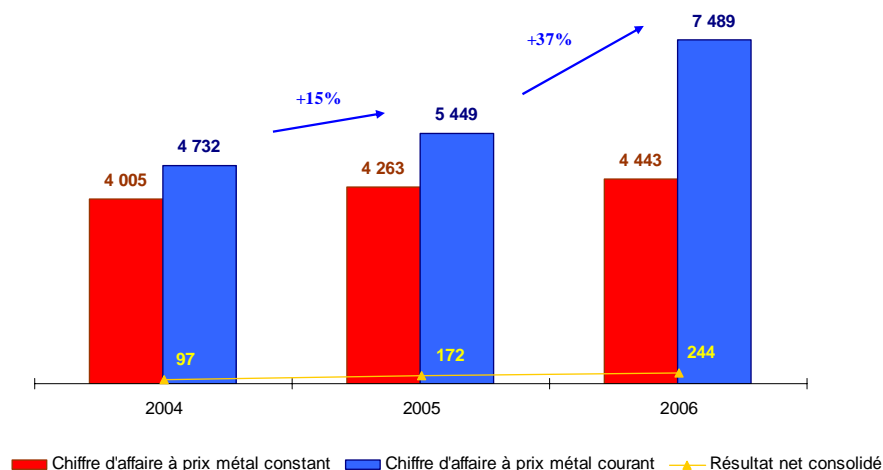
#### Implantation industrielle et commerciale du Groupe Nexans dans le monde<sup>8</sup>



Le Groupe Nexans a réalisé un chiffre d'affaires de 7,5 milliards d'euros<sup>8</sup> en 2006 (à prix métal courant).

<sup>8</sup> Source : Rapport annuel du Groupe Nexans 2006

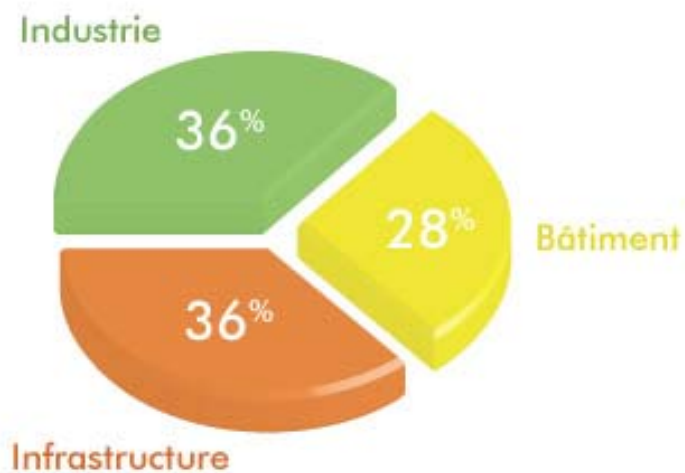
Evolution des résultats du Groupe Nexans (en M€)



Son activité couvre les principaux marchés suivants :

- Le Bâtiment : présente une gamme complète de câbles énergie et télécoms et solutions annexes
- L'Industrie : englobe les câbles pour plateformes pour le secteur pétrolier, les câbles d'automatisme, les câbles automobiles, pour les bateaux, pour éoliennes, câbles de manutention et ascenseurs...
- Et l'Infrastructure : câbles pour les réseaux de distribution et d'alimentation en énergie, câbles pour réseaux ferrés, Internet...

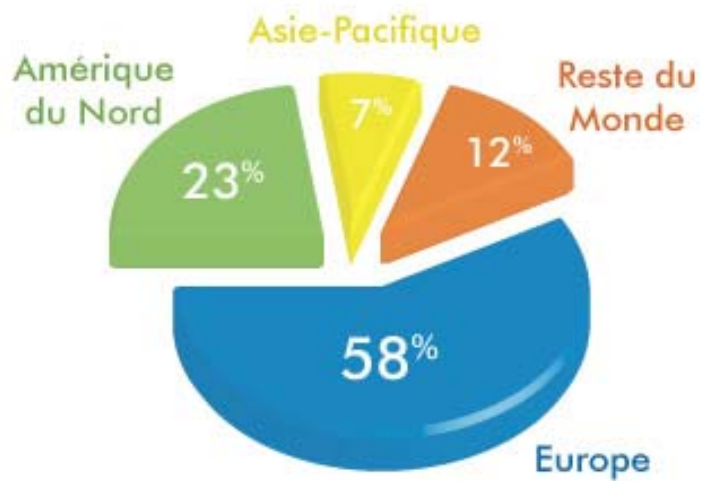
Chiffre d'affaires par marché<sup>9</sup>



Le Groupe Nexans réalise le plus gros de son chiffre d'affaires en Europe (58% en 2006)<sup>9</sup>. Sa part Reste du monde, incluant l'Afrique, l'Amérique du Sud, la Russie, la Turquie et le Proche et le Moyen Orient, ne cesse de croître notamment grâce aux performances réalisées dans des pays comme le Maroc, la Turquie ou encore le Liban.

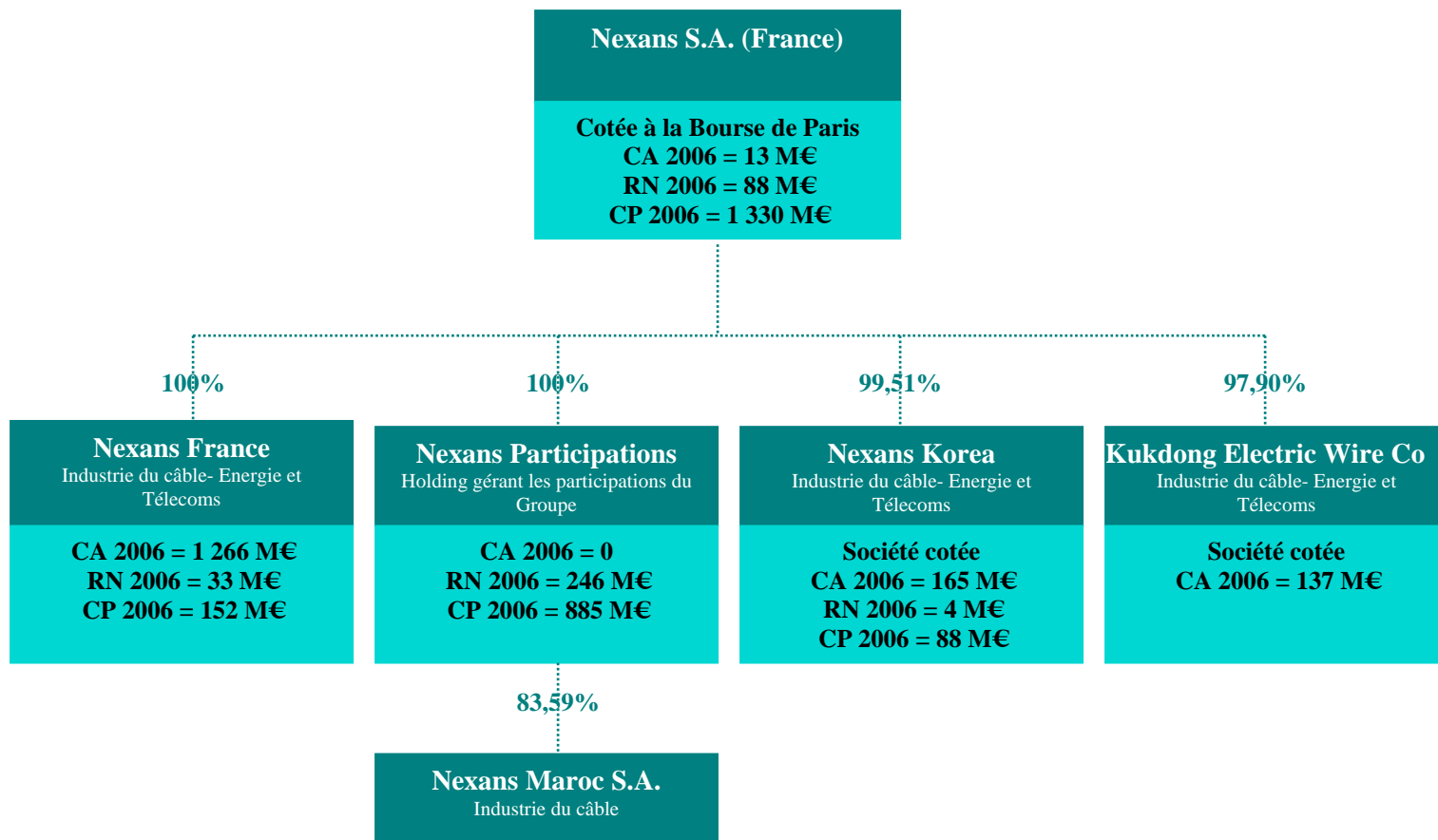
<sup>9</sup> Source : Rapport annuel du Groupe Nexans 2006, sur la base du chiffre d'affaires à prix métal constant

Chiffre d'affaires par secteur géographique de destination<sup>9</sup>



### 2.3. Organigramme du Groupe Nexans

Le groupe Nexans regroupe près de 70 filiales dans le monde entier, sans compter les participations minoritaires. En dehors des filiales Nexans France, Nexans Korea et Kukdong Electric Wire Co, lesquelles sont directement rattachées à la société mère Nexans S.A., le reste des filiales du Groupe sont détenues par Nexans Participations qui est un holding dédié à la gestion des participations du Groupe.



## 2. Historique de Nexans Maroc S.A.

L'activité de Nexans Maroc S.A. a été initialement lancée par la **Compagnie Générale d'Electricité** (CGE) pour :

- assurer sa représentation commerciale ;
- et entreprendre la fabrication de produits précédemment importés.

Son développement industriel s'est effectué selon les étapes suivantes :

**1947** Création de CGE Maroc.

**1950** Production des premiers câbles d'énergie à l'usine de Mohammedia (tréfilerie et câblerie caoutchouc).

**1952** Premières productions de transformateurs.

**1962** Production de câbles d'énergie basse et moyenne tension à isolation plastique.

**1963** Premières productions de batteries au plomb.

**1964** Premières productions de tableaux et d'équipement d'énergie.

**1971** Premières productions de câbles téléphoniques.

**1978** Création du site de Casablanca.

**1983** Introduction à la bourse de Casablanca.

**1995** CGE Maroc devient **Alcatel Alsthom Maroc**.

**1997** Plan de restructuration des activités axée sur :

- L'amélioration du processus de fabrication. Dans ce sens, divers investissements ont été réalisés pour doter l'affaire de nouvelles installations, notamment la mise en place d'une chaîne de câbles moyenne tension sous la norme NFC 33.23 dans l'usine de Mohammedia.
- La réduction des coûts de production et la recherche de produits à forte valeur ajoutée (transformateurs).

**1998** Alcatel Alsthom Maroc devient **Alcatel Maroc**.

**2000** Alcatel Maroc devient **Nexans Maroc** suite à la création en France du Groupe Nexans qui a repris l'activité câbles du Groupe Alcatel.

**2003** Mise en place d'une unité industrielle pour les câbles automobiles sur le site de Mohammedia.

**2004** Certification ISO TS 16949 de l'activité câbles automobiles.

**2007** Prise de participation chez Les Câbleries du Sénégal (cf. plus de détail en partie VIII. Faits exceptionnels et litige, page 89).

### 3. Filiales de Nexans Maroc

Nexans Maroc compte plusieurs filiales dans différents domaines d'activité.

Source : Nexans Maroc

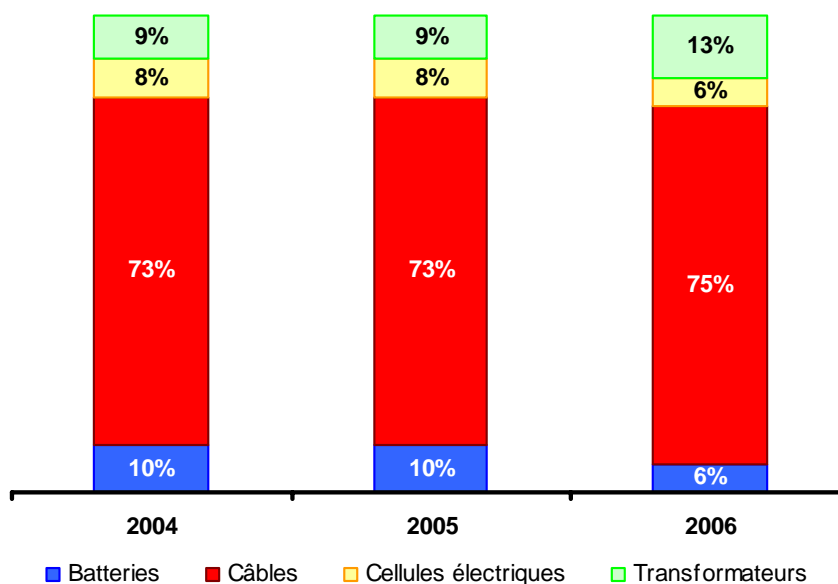
	Participation		Divid. perçus		% droits de	Etats de synthèse		Activité et commentaires
	nette en KMAD (2006)	Capital 2006 en KMAD	par Nexans en 2006 en KMAD	% particip. En 2006		Situ nette 2006 en KMAD	KMAD	
SIRMEL 317, Boulevard Oqba Bnou Nafii, Casablanca	12 520,3	15 000	-	83,23%	83,23%	39 643,1	6 188,3	Commercialisation d'appareils électriques (représentation, vente à commission, vente sur stocks).
Tourets et Emballages du Maroc Bd Ahl loughlam, 20400, Casablanca	757,0	2 400	-	100,00%	100,00%	2 422,4	274,9	Fabrication et vente de tous emballages commerciaux, matériels d'emballage et de manutention, en bois scié ou déroulé (notamment des tourets, caisseries, palettes et containers).
SETIM Bd Ahl loughlam, 20400, Casablanca	0,0	150	-	1,33%	1,33%	nc	nc	SCI sans activité.
IMOUKA Bd Ahl loughlam, 20400, Casablanca	85,7	18	-	16,67%	16,67%	nc	nc	Participation dans la SCI de l'Oukaïmden.
MANELERG Bd Ahl loughlam, 20400, Casablanca	49,8	100	-	49,80%	49,80%	143,3	92,4	Sociétés en cours de dissolution.
CGMB Bd Ahl loughlam, 20400, Casablanca	99,8	200	-	49,90%	49,90%	551,3	239,0	
CGMS Bd Ahl loughlam, 20400, Casablanca	-	3 000	-	99,99%	99,99%	0,0	-	
COPREMA Bd Ahl loughlam, 20400, Casablanca	729,8	100	-	99,40%	99,40%	301,4	31,0	Société propriétaire du terrain sur lequel est édifié le site industriel de Casablanca. Cette société n'a aucune activité commerciale.
	<b>14 242,4</b>							

### 4. Activité de Nexans Maroc

#### 4.1. Métiers de Nexans Maroc

Nexans Maroc propose une large gamme de solutions de câbles et d'équipements électriques. Ses produits peuvent être regroupés en quatre grandes familles : les câbles, avec plus de 70% de son chiffre d'affaires, et presque à parts égales, les transformateurs, les cellules électriques et les batteries.

Répartition du chiffre d'affaires Nexans Maroc par métier



Source: Nexans Maroc, sur la base du CA à prix métal courant

#### 4.1.1. Les câbles :

Nexans Maroc est spécialisé dans la fabrication de câbles. Ses produits couvrent les secteurs les plus divers, depuis le transport et la distribution d'énergie (câbles industriels et domestiques), aux télécommunications (câbles téléphoniques), en passant par l'automobile (câbles automobiles), le ferroviaire (câbles industriels)...

Les câbles sont fabriqués à partir de fils de cuivre ou d'aluminium, selon la densité recherchée du câble. Ces fils sont ensuite étirés pour constituer des cordes ; et ces dernières sont « câblées », c'est-à-dire torsadées afin de composer différentes épaisseurs de câbles. Enfin, les câbles ainsi obtenus sont isolés à l'aide de matières plastiques.

La production de câbles draine plus de 70%<sup>10</sup> du chiffre d'affaires de Nexans Maroc sur les trois derniers exercices. Leader du marché des câbliers au Maroc, Nexans Maroc détient en 2006 des parts de marché d'environ 50%<sup>10</sup> pour les câbles industriels et domestiques et de 20%<sup>10</sup> pour les câbles automobiles. La concurrence sur ce marché est représentée essentiellement par les Câbleries du Maroc, Imacab, Medi Câble, Africâble, Coficab et Tumab.

#### 4.1.2. Les transformateurs

Nexans Maroc produit également des transformateurs de distribution et des transformateurs de puissance.

Les transformateurs de puissance permettent d'élever la tension de l'électricité afin de pouvoir la transporter de la centrale électrique aux différentes agglomérations et consommateurs d'énergie.

Les transformateurs de distribution sont utilisés, à l'entrée des agglomérations, afin de baisser le niveau de la tension de l'électricité, et de pouvoir la distribuer aux ménages.

A fin 2006, les ventes de transformateurs couvrent près de 13%<sup>10</sup> du chiffre d'affaires de Nexans Maroc, ce qui correspond à 176 MMAD<sup>10</sup> contre 101 MMAD<sup>10</sup> en 2005. L'évolution du chiffre d'affaires Transformateurs conforte la place de Nexans Maroc en tant qu'acteur quasi-exclusif sur le marché national, son principal concurrent Maroc Transfo étant en arrêt d'activité.

#### 4.1.3. Les cellules électriques

En parallèle des câbles et des transformateurs, Nexans Maroc a renforcé sa production de cellules électriques qui est passée de 53 MMAD<sup>10</sup> en 2005 à 76 MMAD<sup>10</sup> en 2006, ce qui correspond à près de 6%<sup>10</sup> du chiffre d'affaires à prix métal courant.

Les cellules électriques distribuées par Nexans Maroc sont fabriquées sous licence AREVA. Elles sont utilisées comme protection des transformateurs.

Nexans Maroc détenant près de 50%<sup>10</sup> de part de marché, est en concurrence sur ce segment avec Schneider Electric qui assure en direct la distribution de ses produits au Maroc.

---

<sup>10</sup> Source : Nexans Maroc

#### 4.1.4. Les batteries :

Nexans Maroc produit quatre familles de batteries sous les marques Tudor, Fulmen, en partenariat avec EXIDE et la marque Nexans :

- Batteries de démarrage pour les véhicules ;
- Batteries stationnaires pour les alimentations de secours ;
- Batteries de traction pour les engins de manutention ;
- Batteries solaires.

Avec un chiffre d'affaires Batteries de près de 88 MMAD<sup>11</sup> en 2006, Nexans Maroc draine 35%<sup>11</sup> de part de marché, le reste étant partagé entre TECNA, société familiale, et ELECTRA du Groupe CHAABI.

#### 4.2. Secteurs clients

Les produits de Nexans Maroc sont destinés à plusieurs secteurs, depuis le transport et la distribution d'énergie, aux télécommunications, en passant par l'aéronautique, l'automobile, le ferroviaire...

##### 4.2.1. Transport d'énergie

<b>Typologie des produits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Câbles nus et isolés ;</li> <li>▪ Transformateurs de puissance ;</li> <li>▪ Armoires de contrôle.</li> </ul>
-------------------------------	---

Pour ce réseau, Nexans Maroc fournit l'ensemble des câbles en alliage d'aluminium jusqu'à la section 570 mm<sup>2</sup>, ce qui permet de satisfaire les besoins de l'ONE du 60KV au 400KV.

De plus, grâce à sa gamme de transformateurs de puissance allant jusqu'à 50 MVA et au développement d'armoire de contrôles, Nexans Maroc est un fournisseur important des postes assurant le transport d'énergie.

##### 4.2.2. Distribution d'énergie

<b>Typologie des produits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transformateurs de distribution ;</li> <li>▪ Cellules électriques ;</li> <li>▪ Câbles de distribution aérienne en basse tension ;</li> <li>▪ Câbles moyenne tension pour les réseaux souterrains ;</li> <li>▪ Gamme d'accessoires de raccordement particulièrement innovante de Nexans Interface.</li> </ul>
-------------------------------	---

<sup>11</sup> Source : Nexans Maroc

Dans les postes de livraison, les réseaux de distribution au Maroc utilisent les transformateurs de distribution et les cellules électriques de Nexans Maroc fabriqués sous licence AREVA.

Nexans Maroc fabrique également des câbles de distribution aérienne en basse tension, comme des câbles à la norme NFC 33-223 (S23) pour les réseaux souterrains moyenne tension.

#### 4.2.3. Industrie, tertiaire et bâtiments

<b>Typologie des produits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Câbles d'équipement des familles H07, RVFV, R2V...</li> <li>▪ Transformateurs de distribution ;</li> <li>▪ Cellules électriques ;</li> <li>▪ Câbles automobiles.</li> </ul>
-------------------------------	--

Les câbles d'équipements des familles H07, RVFV, R2V... sont utilisés dans le bâtiment et les projets industriels et tertiaires.

De même, Nexans Maroc met à la disposition des fabricants de faisceaux une variété de produits répondant aux exigences des constructeurs automobile (Fiat, PSA, Renault, Volkswagen, SAAB ,.... ). Ils sont complétés par les transformateurs de distribution et par une variété de cellules électriques proposés par Nexans Maroc.

#### 4.2.4. Télécommunications

Nexans Maroc est le premier fabricant de câbles téléphoniques enterrés ou aériens du Royaume.

Il est capable de répondre aux normes les plus exigeantes nationales et internationales.

#### 4.2.5. Batteries

Quatre familles de batteries sont produites par Nexans Maroc :

- Batteries de démarrage pour les véhicules.
- Batteries stationnaires pour les alimentations de secours.
- Batteries de traction pour les engins de manutention.
- Batteries solaires.

### 5. Politique d'approvisionnement

Le cuivre, l'aluminium, le plomb et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par Nexans Maroc.

Concernant les métaux et surtout le cuivre, c'est Nexans France qui assure la gestion centralisée des approvisionnements de ses filiales à travers le monde entier. Ceci en vue de réaliser des économies sur les quantités commandées (effet volume).

À ce jour, le Groupe Nexans a toujours été en mesure d'obtenir des approvisionnements suffisants, à des prix commercialement raisonnables. La politique adoptée par le Groupe Nexans consiste à élargir ses sources

d'approvisionnement, dans la mesure du possible ; et donc d'avoir toujours au moins deux fournisseurs pour toute matière première ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il existe néanmoins quelques cas isolés d'approvisionnement en source unique, notamment dans les matières utilisées pour la fabrication des câbles haute tension.

A noter que pour certaines matières ou composants, lorsque le prix est compétitif, la priorité est donnée aux achats au Maroc en vue de s'affranchir des coûts douaniers. C'est le cas notamment du plomb qui est exclusivement approvisionné par des fournisseurs locaux.

Principaux fournisseurs de Nexans Maroc	Matières fournies	Total achats en MMAD en	
		2006	En % Achats
Nexans France	Cuivre	284	26%
Midal	Aluminium, alu-mécanique	22	2%
Egypt Aluminium	Aluminium	20	2%
Fonderie Zellidja	Plomb	20	2%
SNEP	Matières plastiques	18	2%
Pechiney	Aluminium	12	1%

Source : Nexans Maroc

Pour ce qui est des délais de livraison, ils oscillent entre un minimum de 30 jours et un maximum de 45 jours pour les métaux et tournent autour de 60 jours pour les matières plastiques.

Compte tenu de ces courts délais de livraison et vue la forte volatilité des prix des métaux, la politique d'approvisionnement de Nexans Maroc, à l'instar de celle adoptée par toutes les filiales du Groupe Nexans, est basée sur des commandes fermes des clients. Autrement dit, tout engagement de Nexans Maroc auprès des fournisseurs est précédé d'une commande client. Par conséquent, le niveau des stocks de matières premières reste relativement bas avec une importante rotation :

- Matériaux et alliages utilisés dans la fabrication des câbles (cuivre, aluminium, alu-mécanique) : 3 semaines de stocks ;
- Plomb : 4 semaines de stocks ;
- Autres matières utilisées dans la fabrication des transformateurs et équipements électriques : 8 semaines de stocks.

Le paiement des matières premières importées se réalise en devises dans les proportions suivantes : 80% pour l'Euro et 20% pour le Dollar américain. Pour se prémunir contre le risque de cours de change, Nexans Maroc négocie ses propres devises auprès des salles de marché et fait recours aux produits de couverture à terme.

Au regard des achats consommés du Groupe Nexans Maroc qui passent de 689 MMAD en 2005 à 1 096 MMAD en 2006, la part des achats métaux évolue de la façon suivante :

- En 2005, les achats de métaux se sont élevés à 17 100 tonnes pour 403 MMAD
- En 2006, ils ont augmenté de 80% à 742 MMAD, correspondant à un effet prix de 80% et un effet volume de 20% (soit 20500 tonnes d'achats de métaux sur l'exercice 2006).

Les prix des principaux métaux utilisés par Nexans Maroc ont augmenté sur la période couvrant les exercices 2004 à 2007 :

En \$ / Tonne	2004 moyenne annuelle	2005 moyenne annuelle	2006 moyenne annuelle	2007 moyenne fin Avril 2007	Moyenne au 21 Mai 07
Cuivre	3 130	3 680	6 720	6 391	7 850
Aluminium	1 825	1910	2 570	2 805	2 807
Plomb	888	975	1 292	1 840	2 055

Source : London Metal Exchange

## 6. Stratégie commerciale

Leader sur le marché Marocain, Nexans Maroc opère sur le marché du Bâtiment, de l'Infrastructure et dans l'Industrie. Il offre à ses clients des solutions globales dans le domaine de l'électrification et pas uniquement des produits indépendants.

Ses atouts restent une politique de prix efficiente et une large couverture de terrain.

Les départements constituant sa force de ventes sont :

### 6.1. Le département de Distribution :

Ce département se compose d'une force de ventes gérant un large réseau de distributeurs couvrant les villes les plus importantes du royaume : Nexans Maroc n'a pas un réseau de distribution propre car ce n'est pas sa vocation ; il vend par le biais du département distribution à des gros et moyens distributeurs présents sur tout le Maroc et à l'étranger, et ces distributeurs fournissent les clients finaux. Il s'appuie également sur la filiale de distribution, SIRMEL et sur ses représentants régionaux.

### 6.2. Le département Entreprise et Industrie :

Pour répondre favorablement aux exigences et aux besoins des clients dans les domaines des affaires, où l'offre de solutions techniques adaptées et globales reste un atout majeur, Nexans Maroc s'appuie sur une équipe d'ingénieurs d'affaires expérimentés.

### 6.3. Le département clientèle Publique :

Ce département est constitué d'ingénieurs expérimentés, qui suivent efficacement les offres publiques et sont proches des régies, de l'ONE et des grands donneurs d'ordre.

A chaque début d'année, des objectifs qualitatifs et quantitatifs sont fixés aux commerciaux et un suivi mensuel des réalisations est mis en place, donnant lieu à une amélioration continue de l'approche commerciale de Nexans Maroc. Une attention particulière est portée à la présence sur le terrain de la force de ventes du groupe.

## 7. Politique de distribution

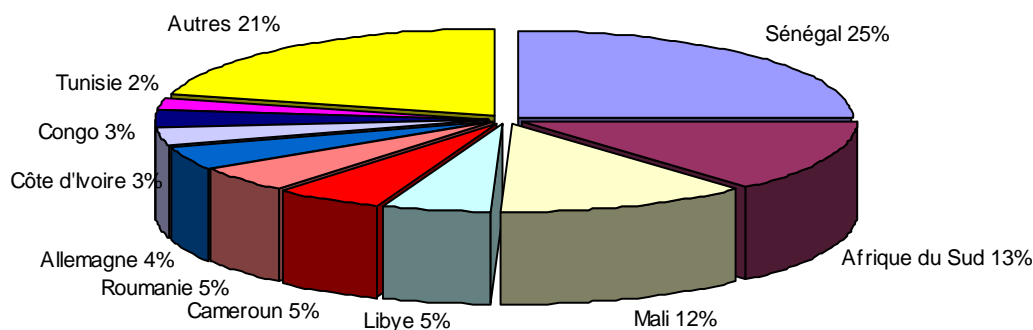
### 7.1. Ventes à l'export :

Les produits de Nexans Maroc sont destinés aussi bien au marché local qu'à celui de l'export. A fin 2006, les ventes directes de la société à l'étranger représentent près de 10% du chiffre d'affaires total à prix de métal constant, soit environ 96 MMAD (export direct uniquement).

Les ventes sont effectuées directement auprès des clients à l'export qui sont situés dans les principaux pays suivants : la Libye, la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, la Gambie et le Mali.

Pour le recouvrement de ses exportations, Nexans Maroc accorde à ses clients étrangers un délai moyen de règlement de 90 jours. La devise de facturation correspond principalement à l'Euro (99%).

Chiffre d'affaires Export à prix métal courant :  
répartition par pays en 2006

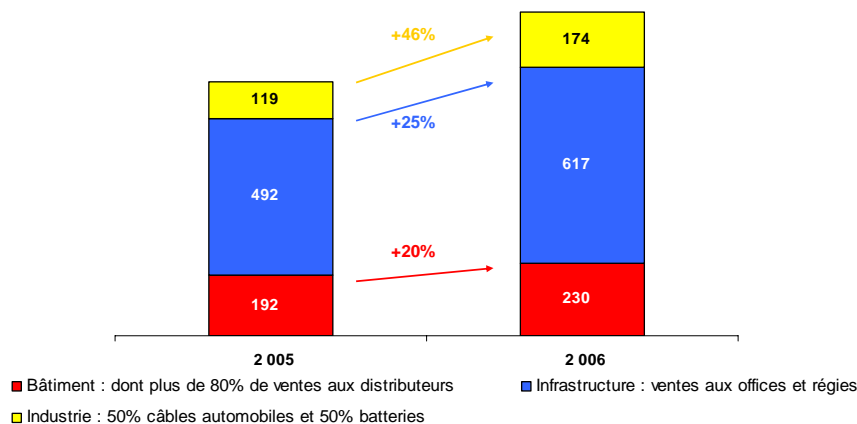


Source: Nexans Maroc

## 7.2. Marché local :

Sur le marché local, Nexans Maroc fournit plusieurs clients répartis selon les marchés du Bâtiment, de l'Infrastructure et de l'Industrie.

CA de Nexans Maroc S.A. par métier (en MDH)\*



\* Source: Nexans Maroc, données sur la base du CA STD de Nexans S.A., hors ventes diverses (déchets...) et ventes de marchandises

L'ensemble des clients de Nexans Maroc bénéficie d'un délai de paiement moyen de 90 jours, pouvant aller dans certains cas jusqu'à 140 jours. Les clients les plus importants de la société génèrent près de 50% de son chiffre d'affaires en 2006.

Client	Part des ventes
1er client	8%
3 premiers clients	21%
5 premiers clients	31%
10 premiers clients	50%

Source : Nexans Maroc

Concernant la politique commerciale adoptée par Nexans Maroc sur le marché local, la plupart des ventes sont effectuées directement auprès des clients finaux (près de 84% du chiffre d'affaire STD 2006) :

- Sur le marché du bâtiment, Nexans Maroc vend essentiellement aux gros et moyens distributeurs à hauteur de 80% des ventes Bâtiment en 2006. Ces distributeurs, dont on peut citer le Groupe SOFA, la filiale Sirmel, le Groupe SELFA, ELECMAR, etc., assurent l'acheminement des produits de la société vers les revendeurs et ces derniers vers les installateurs et électriciens jusqu'au client final.
- Sur le marché de l'infrastructure, Nexans Maroc s'adresse principalement aux offices et régies (à l'exemple de l'ONE, les régies de distribution d'électricité, IAM, OCP, ERAC, etc.) ainsi qu'aux installateurs (Cegelec, Elecam (Spie), etc.)
- Les clients industriels sont également démarchés directement par Nexans Maroc (VALEO, Sumitomo, Delphi...).

### 7.3. Recouvrement des créances :

Nexans Maroc dispose d'un service de Gestion des Comptes Clients et Recouvrement en plus d'une antenne Contentieux. Il s'appuie sur l'outil informatique Adonix (cf. paragraphe III.4. infra, page 59) pour permettre un suivi et une gestion rigoureuse des comptes clients ainsi que l'identification des retards de paiement.

Le service Recouvrement travaille en étroite collaboration avec les commerciaux de Nexans Maroc de façon à identifier et résoudre les éventuels litiges.

A noter par ailleurs qu'au même titre que toutes les filiales du Groupe Nexans, Nexans Maroc a souscrit une assurance crédit client chez la COFACE.

En MMAD	2004	2005	2006
Créances douteuses de Nexans Maroc S.A.	29,8	31,1	24,3
<i>En % du total des créances clients</i>	6,8%	6,1%	3,4%
<i>En % du CA STD</i>	4,1%	3,8%	2,3%
Provisions	-29,8	-31,1	-24,3
<i>Taux de provisionnement</i>	100%	100%	100%

Source : Nexans Maroc

L'évolution des créances douteuses traduit l'effort fourni par Nexans Maroc en 2006 en vue de récupérer les créances commerciales et de réduire les risques d'impayés.

## 8. Politique des prix

Les prix de vente pratiqués par Nexans Maroc sont fonction des cours des matières premières, qui selon les produits présentent 20 à 80% du prix de vente, majorés des coûts directs et indirects de fabrication en plus d'une marge commerciale.

Dans une branche d'activité où la fluctuation des prix des matières premières est importante, une gestion du risque métal a été mise en place, régie par des procédures assurant que tout engagement d'achat de Nexans Maroc est précédé d'une commande client. Cela permet à la société d'élaborer plus précisément les tarifs et le chiffrage des affaires.

Plusieurs facteurs sont pris en considération dans la politique de prix de Nexans Maroc : sa position de leader du marché, les prix de la concurrence, la fluctuation des cours... C'est ainsi que les offres sont révisables le jour de la commande. Cela est généralement expressément indiqué sur les contrats et notamment les contrats long terme pour lesquels les approvisionnements et donc la livraison de chantiers sont échelonnés sur le temps.

Afin d'éliminer les variations dues aux cours des métaux, généralement répercutés immédiatement dans les prix de ventes, et permettre ainsi une analyse plus aisée des volumes et de l'évolution des prix de ventes, Nexans Maroc compare d'une année à l'autre son chiffre d'affaires et ses marges commerciales à métal constant (voir paragraphe 9 infra).

L'évolution des prix moyens de ventes par catégorie de produits sur les trois dernières années se présente comme suit :

Base 100 en 2004	Câbles	Batteries	Autres
Année 2004	100	100	100
Année 2005	95	102	102
Année 2006	109	85	108

Source : Nexans Maroc

## 9. Evolution du chiffre d'affaires de Nexans Maroc

### 9.1. Chiffre d'affaires courant et chiffre d'affaires standard

Le chiffre d'affaires de Nexans Maroc, tel qu'il est publié, est dit chiffre d'affaires « à prix métal courant » ou « chiffre d'affaires courant ». Autrement dit, il est basé sur le prix réel d'achat des matières premières.

Or, le coût de ces matières premières, notamment le cuivre et l'aluminium, constitue, selon les produits fabriqués, entre 20% et 80% du prix de vente. Le cours du cuivre et de l'aluminium n'a pas cessé de croître durant les trois dernières années, et particulièrement en 2006 où il a atteint son apogée avec près de 8700 dollars la tonne pour le cuivre et plus de 3200 dollars la tonne pour l'aluminium.

Evolution du cours du cuivre 2004-2007



Source : Site Internet de London Metal Exchange

Evolution du cours de l'aluminium 2004-2007



Afin de mesurer les performances sans tenir compte de la fluctuation des prix des matières premières, le Groupe Nexans a mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métaux constants » ou « prix métaux standards ». Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence pour le cuivre et l'aluminium, respectivement 1500 et 1300 euros la tonne. Ces prix sont communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps. Le chiffre d'affaires à prix métal constant est dit « chiffre d'affaires standard ».

## 9.2. Evolution du chiffre d'affaires de Nexans Maroc

CA consolidé (en MDH)	2004		2005				2006			
	CA courant	CA standard	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%
Câbles	554	516	648	17%	564	9%	1 014	57%	685	21%
Transformateurs	71	71	101	43%	101	43%	176	74%	176	74%
Equipements électriques	61	61	53	-13%	53	-13%	76	43%	76	43%
Batteries	77	77	85	11%	85	10%	88	4%	85	0%
Ventes diverses (déchets...)	10	10	14	40%	14	40%	34	134%	34	134%
Sirmel	112	112	123	10%	123	10%	148	20%	148	20%
TEM	20	20	22	10%	22	10%	22	0%	22	0%
Eliminations intragroupes	(63)	(64)	(73)		(72)		(85)		(69)	
<b>Total</b>	<b>842</b>	<b>803</b>	<b>974</b>	<b>16%</b>	<b>890</b>	<b>11%</b>	<b>1 474</b>	<b>51%</b>	<b>1 157</b>	<b>30%</b>

Source : Nexans Maroc

En 2005, Nexans Maroc dégage un chiffre d'affaires consolidé à prix métal courant de 974 MMAD, en hausse de 16% comparativement à l'exercice 2004. En excluant l'effet prix, les ventes de Nexans Maroc connaissent un accroissement de 11% sur cette même période. Cette appréciation se justifie par les effets conjugués :

- de la hausse de 17% des réalisations commerciales sur les câbles grâce notamment à l'évolution de l'industrie automobile et à la forte croissance de la consommation énergétique (+8,5%) du Maroc, entraînant une hausse sensible des investissements dans les câbles d'énergie ;
- de l'appréciation 43% des ventes de transformateurs, du fait de la croissance de la production des transformateurs de puissance grâce au marché des 34 pièces gagné courant 2004 (appel d'offre lancé par l'ONE ; travaux commencés en 2005 et terminés en 2006).
- Les équipements électriques connaissent, quant à eux, un fléchissement en 2005 de 13% à cause de la présence de la concurrence étrangère.
- Les batteries ont connu une progression en volume de 10%, portée par l'accroissement des ventes à l'export, le fort développement des ventes de batteries industrielles et de batteries de démarrage.

En 2006, le chiffre d'affaires du groupe Nexans Maroc marque une progression de 51% à 1 474 MMAD ce qui correspond à une croissance en volume de 30% :

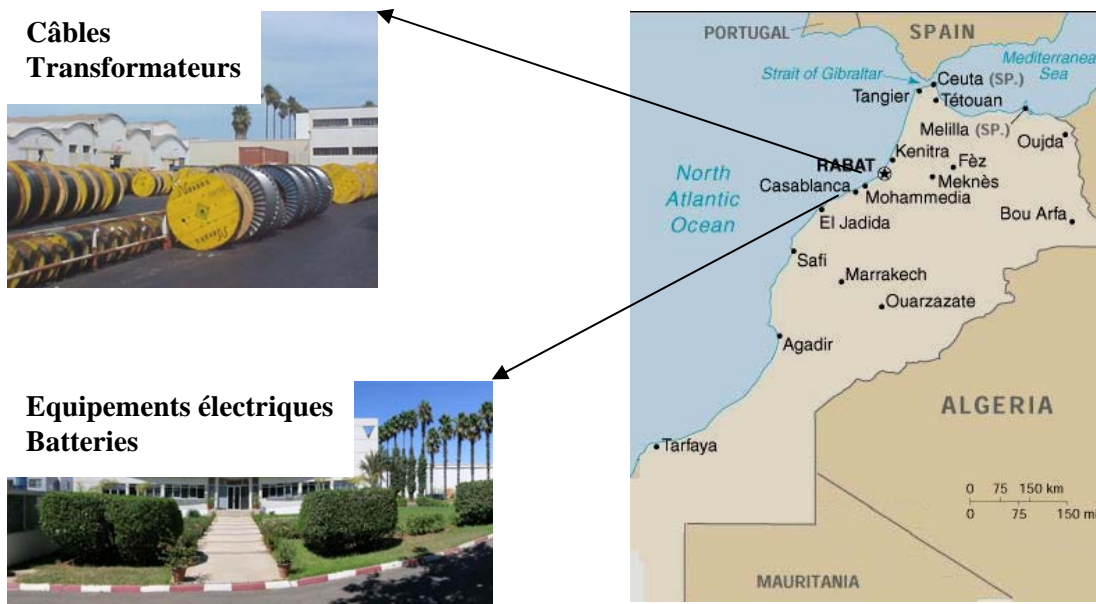
- Le chiffre d'affaires câbles croît de 21% en volume, suite principalement à la croissance de l'industrie automobile. Cette expansion traduit la volonté du groupe Nexans Maroc de développer les câbles automobiles en vue de diversifier son activité et de préparer le remplacement de certains marchés qui arrivent à leur fin (exemple du marché PERG qui arrivera à échéance en 2008).
- L'augmentation des ventes de transformateurs de 74% est liée au marché des 34 pièces cité ci-dessus.
- Les équipements électriques ont accusé une hausse de 43% suite au gain de marché d'enfouissement des réseaux périurbains.

## 10. Moyens de production

### 10.1. Constructions

Nexans Maroc compte deux usines avec plusieurs unités de production couvrant l'ensemble de l'activité du Groupe au Maroc.

- Usine de Mohammedia construite sur un terrain de 65.850m<sup>2</sup> dont 31.000m<sup>2</sup> couverts ;
- Usine d'Aïn Sebaâ (Casablanca) construite sur 50.130m<sup>2</sup> dont 11.379m<sup>2</sup> couverts.



### 10.2. Matériel

Nexans Maroc S.A. a un matériel des plus performants. La maintenance des équipements est entreprise de façon continue afin d'en assurer la longévité. De même, des ajouts techniques aux lignes de production existantes permettent d'améliorer la productivité.

Les équipements nouveaux sont le fait de l'avancement technologique du marché. C'est le cas notamment des activités à forte croissance, à l'exemple des câbles automobiles, pour lesquels la société a planifié des investissements importants (cf. paragraphe IV. ci-après, page 59).

Le site de Casablanca fabrique, outre les batteries, des équipements électriques et électroniques :

Usine Batteries :

- Batteries de démarrage
- Batteries de tractions
- Batteries stationnaires

Marques TUDOR – FULMEN

**En partenariat avec EXIDE** (spécialisé dans la production de batteries)

Usine Équipements Électriques :

- Étude (Tableau BT, de distribution et de répartition HTA fixes et débrochables, Chargeurs de batteries...)
- Activité tôlerie et traitement de surfaces
- Intégration de composants
- Câblage

**En partenariat avec AREVA T&D** (spécialisé dans la fabrication de disjoncteurs, interrupteurs, sectionneurs, transformateurs...)

L'unité de Mohammedia réalise la tôlerie destinée à l'activité Transformateurs, les câbles automobiles et les câbles télécoms. En 2001, une nouvelle unité de fabrication de câbles automobiles a été installée à Mohammedia. Elle a démarré la production en avril 2003 et a connu une forte progression en 2005 et 2006.

L'usine de Mohammedia réunit les unités de fabrication suivantes :

<p>Unité de câbles industriels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Câbles isolés basses et moyennes tensions.</li> <li>▪ Téléphonie privée.</li> </ul>	<p>Unité de câbles téléphoniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Câbles réseaux.</li> </ul>		
<p>Unité de métallurgie Cuivre et Aluminium :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation des cordes pour les différents ateliers.</li> <li>▪ Production de câbles pour lignes aériennes.</li> </ul>	<p>Usine transformateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transformateurs de distribution (haut de poteaux, cabines)</li> <li>▪ Transformateurs de puissance</li> </ul>		
<p>Unité de câbles automobiles</p>	<p>Unité de câbles domestiques</p>	<p>Unité de compoundage de PVC</p>	<p>Unité de traitement des déchets de câbles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déchets internes (chutes des cordes de métaux)</li> <li>▪ Déchets externes (couverture cordes)</li> </ul>

## 11. Qualité

Nexans Maroc, comme le reste du Groupe Nexans, intègre les technologies les plus avancées dans le respect des normes internationales de qualité et d'environnement. Le confort, la sécurité des biens et des personnes sont au centre de ses préoccupations.

Son Système de Management de la Qualité est certifié par l'AFAQ (Association Française de l'Assurance Qualité) :

- ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble des activités : cette norme donne les exigences organisationnelles qui sont requises pour l'existence d'un système de management de la qualité.
- ISO TS 16949 version 2002 pour l'activité câbles automobile : cette norme, rédigée par *l'International Automotive Task Force* (IATF) en collaboration avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), spécifie les exigences des systèmes qualité appliqués aux principaux processus opérationnels de l'industrie automobile (conception/développement, production, installation et prestations de services).

En termes de normes produit, tous les produits Nexans Maroc répondent à des normes internationales et ont fait l'objet d'homologations par des laboratoires accrédités ISO 17025.

Par ailleurs, Nexans Maroc est un acteur dynamique et précurseur dans les démarches de Normalisation et de Réglementation du secteur de l'électricité à travers les associations professionnelles (FENELEC,...) et les instances gouvernementales.

## 12. Recherche & Développement

A l'instar de toutes les filiales du Groupe au niveau mondial, Nexans Maroc bénéficie des efforts de recherche & développement du Groupe lesquels sont conduits par le centre de recherche Nexans Research Center (NRC), lequel est réparti sur deux sites géographiques : Lyon (France) et Nuremberg (Allemagne).

Le NRC est une organisation de recherche amont dont le rôle est d'apporter un soutien à l'activité globale du Groupe Nexans, particulièrement dans le secteur des polymères et technologies associées comme :

- Chimie, science des matériaux, céramiques, procédés de mélange et de transformation des polymères.
- Nouveaux matériaux et procédés pour câbles.
- Fibres optiques plastiques

Par ailleurs, Nexans Maroc a signé des partenariats avec AREVA T&D (pour la fabrication des équipements électriques) et avec EXIDE (pour la production de batteries). La société a signé à ce titre des conventions qui lui permettent de profiter du savoir-faire de ces groupes et de leur assistance technique en contrepartie de redevances.

## IV. ORGANISATION DE NEXANS MAROC S.A.

### 1. Moyens humains

L'effectif permanent de Nexans Maroc S.A. se scinde en trois catégories distinctes :

- Les **Cadres** qui regroupent les personnes occupant des postes de responsabilité au siège ;
- Les **Employés**, notamment les techniciens et le personnel administratif ;
- Et, les **Ouvriers** qui opèrent dans les activités de manutention et de production.

Il convient de signaler par ailleurs, qu'outre cet effectif permanent, Nexans Maroc fait appel à un personnel intérimaire, à travers des agences d'intérim, pour les activités de production afin de couvrir ses pics d'activité.

Pour accompagner le développement de son activité, Nexans Maroc S.A. a augmenté son effectif de 18,5% en l'espace de trois ans (de 2004 à 2006).

*Source : Nexans Maroc*

		2004	2005	2006
<b>Permanents</b>	Cadres	87	89	93
	Non cadres	368	385	391
	Total	455	474	484
	<i>Evolution en %</i>		4%	2%
<b>Temporaires</b>	Cadres	0	3	1
	Non cadres	35	16	27
	Total	35	19	28
	<i>Evolution en %</i>		-46%	47%
<b>Intérimaires</b>	Cadres	0	0	0
	Non cadres	147	211	243
	Total	147	211	243
	<i>Evolution en %</i>		44%	15%
<b>Total Effectif</b>		<b>637</b>	<b>704</b>	<b>755</b>
<b>Taux d'encadrement</b>		<b>14%</b>	<b>13%</b>	<b>12%</b>

*A noter que le personnel temporaire compte parmi les effectifs propres de Nexans Maroc et sont sous contrat à durée déterminé.*

En 2005, l'équipe des cadres a évolué de 6% par rapport à 2004, atteignant 92 personnes. Pour leur part, les non cadres se sont respectivement renforcées de 62 agents. La société compte ainsi un effectif de 704 personnes au 31 décembre 2005.

En 2006, l'effectif de Nexans Maroc continue d'évoluer pour atteindre 755 personnes, soit un taux d'accroissement de 7%. L'effectif permanent évolue également suite au recrutement de 10 personnes supplémentaires.

Le taux d'encadrement se fixe à 12% au 31 décembre 2006 comparé à 13% une année auparavant du fait du renforcement des équipes d'ouvriers afin d'accompagner l'accroissement de l'activité du Groupe.

### 3. Politique sociale

#### Rémunération et avantages sociaux

Les salariés sont payés sur une base mensuelle. Les ouvriers sont payés toutes les quinze jours.

L'ensemble des salariés sont liés à Nexans Maroc S.A. par un contrat de travail.

La rémunération comprend une partie fixe (salaire) et une partie variable (prime annuelle). La prime annuelle est fixée en fonction du résultat de la société et des objectifs réalisés par les salariés.

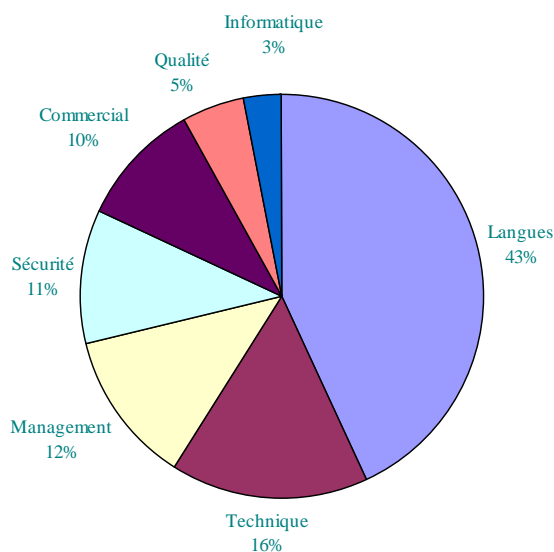
Les augmentations de salaire se font une fois par an et sont fonction des efforts de chacun.

#### Formation

Les formations dispensées par Nexans Maroc incluent :

- Les formations commerciales pour développer les compétences de la force de vente.
- Les formations managériales au profit des responsables pour développer des compétences de gestion et pilotage des équipes.
- Les formations techniques pour accompagner les projets de développement de l'activité de Nexans ainsi que pour pérenniser et partager son savoir faire par des formations métiers internes.
- Les formations en management de la qualité pour améliorer en continu le système qualité et consolider les acquis de la certification ISO 9001.
- Les formations en sécurité et hygiène au travail, notamment en habilitation du personnel électricien, formation des caristes, sensibilisation de l'ensemble du personnel.

Répartition des heures de formation par domaine en 2006



#### 4. Systèmes d'information

En 2003, Nexans Maroc a lancé un projet de refonte de son Système d'Information qui s'est traduit par l'installation, depuis janvier 2005, de l'ERP Adonix X3. Il s'agit d'une application centrale qui permet de gérer, d'une manière intégrée aussi bien au niveau des données qu'au niveau des fonctionnalités, 6 modules : la Finance, le Commercial, la Production, les Achats, la Logistique et les Stocks.

La gestion informatique des Ressources Humaines est actuellement externalisée.

La gestion informatique de la Maintenance (GMAO) des Equipements Industriels est assurée par le Progiciel AQ-Manager.

Enfin, la gestion informatique de la Trésorerie est interfacée avec Adonix X3 ainsi qu'avec les Banques via l'Application SAGE-1000.

Pour permettre le bon fonctionnement de son Système d'Information, Nexans Maroc a mis en place une Infrastructure Informatique moderne et sécurisée :

- Les sites industriels et le siège sont dotés d'un réseau local ;
- Tous les réseaux locaux sont interconnectés par des lignes spécialisées et sécurisées ;
- Les serveurs de toutes les applications sont hébergés dans la salle informatique du siège et obéissent à une politique de sauvegarde et de sécurité qui leur permet d'assurer une continuité de service ;
- Des lignes spécialisées (Maroc Telecom) permettent de connecter le réseau de Nexans Maroc avec le monde extérieur et en particulier avec le réseau du groupe Nexans. Ces connexions sont implémentées selon une architecture sécurisée ;
- Une messagerie est mise à la disposition de tous les utilisateurs pour communiquer en interne et avec l'extérieur.

En termes de sécurité informatique, Nexans Maroc suit les Normes appliquées et définies par le Groupe Nexans. A ce titre, elle fait l'objet, ainsi que toutes les filiales du Groupe Nexans, d'un audit interne centralisé en France.

A noter enfin que la principale filiale Sirmel est dotée du même système informatique que Nexans Maroc.

#### V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC S.A.

Source : Nexans Maroc en MDH	2004	2005	2006
Activité câbles électriques	12,9	25,9	30,8
Activité équipements électriques	4,1	8,1	11,1
<b>Total des investissements</b>	<b>17,0</b>	<b>34,0</b>	<b>41,9</b>

Nexans Maroc continue de développer son activité câbles notamment les câbles automobiles pour lesquels la société a investi 4 MMAD en 2004, 12 MMAD en 2005 et 19 MMAD en 2006.

Le Groupe cherche également à améliorer sa capacité de production tout en réduisant les coûts de fabrication des différents produits (câbles, batteries, équipements électriques et transformateurs). Il a pour cela réalisé des investissements qui se sont chiffrés à 9 MMAD en 2004, 13 MMAD en 2005 et 16 MMAD en 2006.

## **PARTIE V : SITUATION FINANCIERE DU GROUPE** **NEXANS MAROC**

## I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE NEXANS MAROC

### Avertissement :

La consolidation des comptes du Groupe Nexans Maroc a commencé en juin 2005. Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2006, les comptes consolidés publiés ont fait l'objet d'un audit des commissaires aux comptes ; par contre, les comptes consolidés pro forma de 2004 ont été réalisés par la société et n'ont pas été audités.

Le périmètre de consolidation de Nexans Maroc est composé comme suit :

Source : Nexans Maroc	2004		2005		2006	
	% participation	Méthode de conso.	% participation	Méthode de conso.	% participation	Méthode de conso.
Nexans Maroc S.A.	Société consolidante					
SIRMEL	80,38%	IG	80,38%	IG	83,23%	IG
Tourets et Emballages du Maroc	99,97%	IG	100,00%	IG	100,00%	IG

Cf. plus de détail sur les filiales et participations de Nexans Maroc S.A. en partie IV, paragraphe III.3., page 43.

Il est à noter que l'activité du Groupe Nexans Maroc est majoritairement portée par la société mère Nexans Maroc S.A. laquelle draine 92% du chiffre d'affaires en 2004, 93% en 2005 et 94% en 2006. De même, elle représente 91% du bilan du Groupe Nexans Maroc en 2004, 91% en 2005 et plus de 92% en 2006.

## II. ANALYSE DES ESG DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDÉS)

Etats des Soldes de Gestion (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
Ventes de marchandises en l'état	112 460	120 095	154 672	7%	29%
Achats revendus de marchandises	53 636	54 786	68 896	2%	26%
<b>Marge brute / vente en l'état</b>	<b>58 824</b>	<b>65 309</b>	<b>85 776</b>	<b>11%</b>	<b>31%</b>
<b>Production de l'exercice</b>	<b>766 581</b>	<b>899 178</b>	<b>1 342 674</b>	<b>17%</b>	<b>49%</b>
Ventes de biens et services	729 930	853 823	1 318 986	17%	54%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	36 548	44 922	23 559	23%	-48%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	104	433	128	318%	-70%
<b>Consommation de l'exercice</b>	<b>646 310</b>	<b>765 022</b>	<b>1 184 143</b>	<b>18%</b>	<b>55%</b>
Achats consommés de matières et fournitures	575 897	688 507	1 096 548	20%	59%
Autres charges externes	70 413	76 516	87 595	9%	14%
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>179 095</b>	<b>199 464</b>	<b>244 306</b>	<b>11%</b>	<b>22%</b>
<i>en % production</i>	<i>23%</i>	<i>22%</i>	<i>18%</i>		
Subvention d'exploitation	-	-	-		
Impôts et taxes	3 943	3 993	3 824	1%	-4%
Charges de personnel	101 494	97 419	110 393	-4%	13%
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>73 658</b>	<b>98 053</b>	<b>130 089</b>	<b>33%</b>	<b>33%</b>
<i>en % production</i>	<i>10%</i>	<i>11%</i>	<i>10%</i>		
Autres produits d'exploitation	689	525	967	-24%	84%
Autres charges d'exploitation	3 506	531	555	-85%	4%
Reprises d'exploitation - Transferts de charges	1 711	1 480	2 564	-14%	73%
Dotations d'exploitation	34 834	33 012	39 186	-5%	19%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>37 718</b>	<b>66 514</b>	<b>93 880</b>	<b>76%</b>	<b>41%</b>
<i>en % production</i>	<i>5%</i>	<i>7%</i>	<i>7%</i>		
<b>Résultat financier</b>	<b>(3 948)</b>	<b>(8 043)</b>	<b>(18 486)</b>	<b>-104%</b>	<b>-130%</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>33 770</b>	<b>58 471</b>	<b>75 394</b>	<b>73%</b>	<b>29%</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>(2 321)</b>	<b>(5 516)</b>	<b>(4 924)</b>	<b>-138%</b>	<b>11%</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>31 449</b>	<b>52 955</b>	<b>70 470</b>	<b>68%</b>	<b>33%</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>9 161</b>	<b>15 141</b>	<b>21 939</b>	<b>65%</b>	<b>45%</b>
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>22 288</b>	<b>37 814</b>	<b>48 531</b>	<b>70%</b>	<b>28%</b>
Q/P résultats mis en équivalence	-	-	-		
Dotations aux amortissements des écarts d'acqu.	-	(9 892)	(121)		99%
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>22 288</b>	<b>47 706</b>	<b>48 652</b>	<b>114%</b>	<b>2%</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>428</b>	<b>85</b>	<b>1 038</b>	<b>-80%</b>	<b>1121%</b>
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>21 860</b>	<b>47 621</b>	<b>47 614</b>	<b>117,8%</b>	<b>0,0%</b>
<i>en % production</i>	<i>3%</i>	<i>5%</i>	<i>4%</i>		

## 1. Marge brute sur ventes en l'état

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
Ventes de marchandises en l'état	112 460	120 095	154 672	7%	29%
Achats revendus de marchandises	53 636	54 786	68 896	2%	26%
<b>Marge brute / vente en l'état</b>	<b>58 824</b>	<b>65 309</b>	<b>85 776</b>	<b>11%</b>	<b>31%</b>

Les ventes en l'état de marchandises représentent une part non significative de l'activité du groupe Nexans Maroc (moins de 12% du chiffre d'affaires à prix métal courant). Elles concernent essentiellement :

- Les ventes effectuées par Sirmel, distributeur d'appareils électriques fabriqués par Nexans Maroc S.A.
- Et les ventes de câbles que Nexans Maroc S.A. n'a pas dans sa gamme de produits fabriqués localement ou qu'elle importe afin de faire face à une commande importante (notamment à l'export).

La marge brute sur les ventes en l'état reste stable autour de 55% sur toute la période étudiée.

## 2. Production de l'exercice

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
<b>Production de l'exercice</b>	<b>766 581</b>	<b>899 178</b>	<b>1 342 674</b>	<b>17%</b>	<b>49%</b>
Ventes de biens et services	729 930	853 823	1 318 986	17%	54%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	36 548	44 922	23 559	23%	-48%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle	104	433	128	318%	-70%

Les ventes de produits finis (ventes de biens et services) détaillées par activité se présentent comme suit :

En MMAD	2004		2005				2006			
	CA courant	CA standard	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%	CA courant	Var.%	CA standard	Var.%
Câbles	554	516	648	17%	564	9%	1 014	57%	685	21%
Transformateurs	71	71	101	43%	101	43%	176	74%	176	74%
Équipements électriques	61	61	53	-13%	53	-13%	76	43%	76	43%
Batteries	77	77	85	11%	85	10%	88	4%	85	0%
Ventes diverses (déchets...)	7	7	13	76%	13	76%	23	76%	23	76%
Éliminations intragroupes	(41)	(42)	(47)		(47)		(59)		(43)	
<b>Total</b>	<b>729</b>	<b>690</b>	<b>853</b>	<b>17%</b>	<b>769</b>	<b>11%</b>	<b>1 318</b>	<b>55%</b>	<b>1 001</b>	<b>30%</b>

Source : Nexans Maroc

Les éliminations intragroupes concernent les annulations de marges internes réalisées sur les ventes entre Nexans Maroc S.A. et sa filiale Sirmel.

L'augmentation des ventes des produits fabriqués par le groupe Nexans Maroc de 124 MMAD en 2005 et de 465 MMAD en 2006 est le fait de la hausse de l'activité de la société mère Nexans Maroc S.A. de +17% en 2005 et de +53% en 2006.

### 2.1. Analyse de la variation 2004-2005 chez Nexans Maroc S.A.

En dépit d'une concurrence assez vive, les ventes de biens par Nexans Maroc S.A. ont crû de 17% en 2005, soit 900MMAD contre 770MMAD en 2004 (hors les éliminations intragroupes). Les deux activités câbles et équipements ont connu une croissance intéressante :

- **Câbles d'énergie** : Ce marché est porté par la forte croissance de la consommation énergétique (+8,5%) du Maroc, entraînant une hausse sensible des investissements de l'ONE en production, transport et distribution d'énergie.

Le marché du PERG (électrification du monde rural) a continué de se développer en 2005 (+10,8%), Nexans Maroc maintenant son volume d'activité.

- Câbles automobiles : 2005 a connu une croissance de 19%, grâce notamment à l'obtention à fin 2005 de nouvelles homologations auprès d'importants équipementiers, dont notamment Lear et Valéo, pour lesquels les livraisons ont démarré.
- Câbles Télécoms : les ventes sont en progression grâce au renforcement des investissements d'Ittissalat Al Maghrib pour la remise à niveau de son réseau cuivre en préparation de l'arrivée des nouveaux opérateurs.
- Transformateurs : l'évolution des ventes est le résultat :
  - de la croissance de la production des transformateurs de puissance grâce au marché des 34 pièces gagné courant 2004 (appel d'offre lancé par l'ONE ; travaux commencés en 2005 et terminés en 2006) ;
  - de la poursuite du développement des transformateurs de distribution, du fait du développement des villes et du programme d'enfouissement du réseau préurbain.
- Équipements électriques : l'activité équipements électriques a connu une baisse en 2005 à cause de l'agressivité accrue des fabricants étrangers.
- Batteries : les ventes ont connu une progression de 11%. Cette croissance est portée par :
  - l'activité export ;
  - le fort développement des ventes en batteries industrielles ;
  - une progression en batteries de démarrage.

## ***2.2. Analyse de la variation 2005-2006 chez Nexans Maroc S.A.***

Les ventes de biens en 2006 par Nexans Maroc S.A. s'élèvent à 1 377 MMAD (hors éliminations intragroupes), en forte croissance par rapport à 2005 (+53%) suite à l'effet conjugué de la hausse des volumes vendus et des prix de la matière première : à prix métal standard, l'augmentation des ventes est de 30%.

- Câbles d'énergie : la croissance en câbles isolés a été particulièrement élevée : +39% en 2006 contre +15% en 2005. Cette performance est le résultat d'une amélioration de productivité et d'une organisation « maintenance » performante. Il est à noter que durant l'année 2006, les équipements de production des câbles domestiques ont été transférés à l'atelier téléphonique, ce qui permettra à Nexans Maroc de réaliser des gains supplémentaires en 2007.
- Câbles automobiles : la forte croissance des ventes de câbles automobiles est liée aux investissements industriels lancés sur le marché de l'automobile au Maroc. L'année 2006 a connu l'homologation des câbles Renault T2 ainsi que la montée en volume des câbles multiconducteurs auprès des clients locaux.
- Câbles Télécoms : le volume de ventes en câbles téléphoniques est resté stable entre 2005 et 2006 ; la hausse des prix a fait progresser le niveau des ventes de 29% à 73 MMAD.
- Transformateurs : le marché des transformateurs a connu une mutation sur le plan international et local, avec une forte croissance des besoins d'électrification. Pour faire face à cette demande, Nexans Maroc a développé ses capacités industrielles ; ce qui lui a permis d'augmenter sa production de 17%. La forte

croissance des ventes est liée à la réalisation de 34 transformateurs de puissance pour l'ONE (cf. paragraphe 2.1. supra, page 64).

- **Equipements électriques** : après deux années déficitaires sur cette activité, l'année 2006 est positive avec un résultat opérationnel de 5 MMAD et un niveau des ventes en croissance de 43%. Après la signature d'une nouvelle licence avec Areva, Nexans Maroc a démarré la production d'un nouveau poste préfabriqué en béton pour les besoins d'enfouissement des réseaux périurbains.
- **Batteries** : les ventes ont progressé de 4% dans un marché où la croissance n'a pas dépassé 3% en 2006.

### 3. Consommation de l'exercice

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
<b>Consommation de l'exercice</b>	<b>646 310</b>	<b>765 022</b>	<b>1 184 143</b>	<b>18%</b>	<b>55%</b>
Achats consommés de matières et fournitures	575 897	688 507	1 096 548	20%	59%
Autres charges externes	70 413	76 516	87 595	9%	14%

Autres charges externes (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
Locations et charges locatives	2 430	2 271	2 705	-7%	19%
Entretien et réparations	12 170	12 423	13 787	2%	11%
Personnel extérieur à l'entreprise	10 489	12 960	15 452	24%	19%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 790	3 124	3 958	12%	27%
Redevances pour brevets, marques, droits	17 289	19 677	19 508	14%	-1%
Transports	11 328	10 840	14 142	-4%	30%
Déplacements, missions et réceptions	5 307	7 120	8 377	34%	18%
Autres	8 609	8 101	9 667	-6%	19%
<b>Autres charges externes</b>	<b>70 413</b>	<b>76 516</b>	<b>87 595</b>	<b>9%</b>	<b>14%</b>

Source : Nexans Maroc

Au terme de l'exercice 2005, la consommation de l'exercice augmente de 18% à 765 022 KMAD, principalement sous l'effet des achats consommés de matières et fournitures, lesquelles s'élèvent à 688 507 KMAD (+20% comparativement à 2004). La hausse des matières premières traduit une augmentation des volumes et des prix, en ligne avec la croissance de l'activité du groupe Nexans Maroc.

Les autres charges externes connaissent également une progression de 9% à 76 516 KMAD. Cette évolution est due à :

- L'augmentation de 2 371 KMAD des rémunérations dues aux intérimaires suite au renforcement des effectifs de la société : le personnel intérimaire est ainsi passé de 147 personnes en 2004 à 211 en 2005.
- L'augmentation de 2 388 KMAD du poste redevances (dues au Groupe Nexans, à AREVA et à EXIDE), en ligne avec la croissance de l'activité ;
- La hausse, entre 2004 et 2005, de 1 813 KMAD des frais déplacements et réceptions, passés à 7 120 KMAD, est liée aux frais engagés pour accompagner la croissance du Groupe Nexans Maroc.

En 2006, suite au développement de l'activité de Nexans Maroc, la consommation de l'exercice atteint 1 184 143 KMAD, en hausse de 55% par rapport à son niveau de 765 022 KMAD enregistré en 2005. Cette situation découle essentiellement de l'accroissement de 59% des achats consommés de matières et fournitures qui sont montés à fin 2006 à 1 096 548 KMAD en adéquation avec l'augmentation des ventes de biens et services produits qui ont affiché un taux de croissance de 54%.

Les autres charges externes, quant à elles, ont connu une augmentation de 14% pour s'établir à fin 2006, à 87 595 KMAD contre 76 516 KMAD un an auparavant. Cette hausse est principalement due à :

- la hausse des charges relatives à l'entretien de 11%, l'augmentation des rémunérations dues au personnel intérimaire de 19%, la hausse des frais de déplacements et missions de 18% ainsi que des frais de transport 30%. La hausse de ces éléments provient essentiellement de l'accroissement de l'activité en 2006.
- Par ailleurs, la relative stagnation des redevances est liée au fait que les redevances dues à AREVA et à EXIDE sont plafonnées et que celles dues au Groupe Nexans sont en pourcentage des ventes déduction faite des achats consommés y correspondant.

#### 4. Valeur ajoutée

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
Marge brute / vente en l'état	58 824	65 309	85 776	11%	31%
Production de l'exercice	766 581	899 178	1 342 674	17%	49%
Consommation de l'exercice	646 310	765 022	1 184 143	18%	55%
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>179 095</b>	<b>199 464</b>	<b>244 306</b>	<b>11%</b>	<b>22%</b>
<i>en % production</i>	23%	22%	18%		

A l'issue de l'exercice 2005, la valeur ajoutée affiche une augmentation de 11% à 199 464 KMAD. Cette progression est principalement liée à la forte amélioration de la production (+17% à 899 178 KMAD) légèrement atténuée par la hausse de la consommation de l'exercice (+18% à 765 022 KMAD).

Par ailleurs, l'augmentation de la valeur ajoutée étant moins importante en marge que celle du chiffre d'affaires, le taux de valeur ajoutée ressort en recul de 1 point pour se fixer au 31 décembre 2005 à 22%.

A fin 2006, la valeur ajoutée dégagée par Nexans Maroc augmente de 22% atteignant 244 306 KMAD. Cette amélioration est due à la hausse de la production (+49% à 1342 674 KMAD) et de la marge brute sur ventes en l'état (+31% à 85 776 KMAD) et ce, en dépit de l'alourdissement de 55% de la consommation à 1 184 143 KMAD.

En 2006, le taux de valeur ajoutée s'inscrit en recul de 2 points à 18% tenant compte du fait que l'augmentation de la valeur ajoutée de la société est moins prononcée que celle de son chiffre d'affaires.

#### 5. Excédent brut d'exploitation

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>179 095</b>	<b>199 464</b>	<b>244 306</b>	<b>11%</b>	<b>22%</b>
Subvention d'exploitation	-	-	-		
Impôts et taxes	3 943	3 993	3 824	1%	-4%
Charges de personnel	101 494	97 419	110 393	-4%	13%
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>73 658</b>	<b>98 053</b>	<b>130 089</b>	<b>33%</b>	<b>33%</b>
<i>en % production</i>	10%	11%	10%		

En 2005, les comptes de Nexans Maroc laissent apparaître un excédent brut d'exploitation en augmentation de 33% à 98 053 KMAD. Cette hausse est redevable principalement à celle de 11% de la valeur ajoutée.

Dans le même sens, la baisse des charges du personnel de 4% améliore l'évolution de l'excédent brut d'exploitation à fin 2005. La baisse des charges du personnel est essentiellement due à la baisse de 7 MMAD

des charges sociales due à la révision du coefficient accident de travail excessif en 2004 au niveau de Nexans Maroc S.A. ; cette baisse est en partie compensée par les augmentations de salaires en 2005 de 3 MMAD.

Le taux de marge brute s'en trouve ainsi augmenté de 1 point à 11% en 2005.

A fin décembre 2006, l'excédent brut d'exploitation se monte à 130 089 KMAD, marquant une hausse de 33% comparativement à l'année précédente. Cette variation intègre l'amélioration de 22% de la valeur ajoutée, amoindrie toutefois par l'augmentation de 13% à 110 393 KMAD des charges de personnel. Rappelons à ce titre que la société a, de nouveau, renforcé ses effectifs propres (hors intérimaires) de 493 personnes à 512 salariés permanents pour faire face à la hausse de l'activité.

Le taux de marge brute d'exploitation diminue, quant à lui, de 1 point à 10% en 2006, tenant compte d'un accroissement de l'excédent brut d'exploitation moins soutenu que celui de la production.

## 6. Résultat d'exploitation

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>73 658</b>	<b>98 053</b>	<b>130 089</b>	<b>33%</b>	<b>33%</b>
Autres produits d'exploitation	689	525	967	-24%	84%
Autres charges d'exploitation	3 506	531	555	-85%	4%
Reprises d'exploitation - Transferts de charges	1 711	1 480	2 564	-14%	73%
Dotations d'exploitation	34 834	33 012	39 186	-5%	19%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>37 718</b>	<b>66 514</b>	<b>93 880</b>	<b>76%</b>	<b>41%</b>
	<i>en % production</i>	5%	7%		7%

Le résultat d'exploitation évolue favorablement du fait principalement des performances réalisées au niveau de Nexans Maroc : la marge opérationnelle est de 5% en 2004, de 7% en 2005 et de 7% en 2006.

En 2005, le résultat d'exploitation du Groupe Nexans Maroc est de 66,5 MMAD. Il a quasiment doublé entre 2004 et 2005, profitant des performances réalisées au niveau des différents métiers du Groupe. La marge opérationnelle a retrouvé un niveau normal (7% de la production) grâce à l'amélioration du taux de marge brute d'exploitation à 11% et à la légère baisse des dotations d'exploitation et autres charges d'exploitation. Les autres charges d'exploitation ont retrouvé un niveau normal après l'enregistrement en 2004 d'une charge non récurrente pour un montant de 3,2 MMAD relative à une indemnisation payée à Nexans Iberia suite à des défauts techniques de câbles téléphoniques.

Au 31 décembre 2006, le résultat d'exploitation de Nexans Maroc augmente de 41% comparé à 2005, profitant de l'amélioration de l'excédent brut d'exploitation (+33%), et ce malgré l'alourdissement des dotations d'exploitation (+19%) du fait de la passation de provisions supplémentaires pour dépréciation des créances clients à la suite des efforts de Nexans Maroc pour l'assainissement du compte clients.

En 2006, la marge opérationnelle reste relativement stable à 7% de la production.

## 7. Résultat financier

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
Produits financiers	2 961	3 695	5 048	25%	37%
<i>Dont gains de change</i>	1 759	3 093	4 806	76%	55%
Charges financières	6 909	11 738	23 534	70%	100%
<i>Dont charges d'intérêt</i>	5 024	9 184	19 349	83%	111%
<i>Dont pertes de change</i>	1 486	2 532	3 695	70%	46%
<b>Résultat financier</b>	<b>(3 948)</b>	<b>(8 043)</b>	<b>(18 486)</b>	<b>-104%</b>	<b>-130%</b>
<i>en % production</i>	<i>-1%</i>	<i>-1%</i>	<i>-1%</i>		

Le résultat financier est principalement constitué de charges d'intérêt. Leur évolution est indexée sur l'encours moyen de la trésorerie nette lequel s'accroît en 2005 et en 2006 pour soutenir l'activité de la société.

## 8. Résultat non courant

Le résultat non courant du groupe Nexans Maroc est principalement constitué des mouvements enregistrés au niveau de la société mère.

Le résultat non courant de Nexans S.A. est constitué comme suit :

Source : Nexans Maroc en KDH	2004	2005	2006
<b>Produits non courants</b>	<b>11 182</b>	<b>10 228</b>	<b>29 934</b>
Reprises d'amort. dérogatoires	6 999	2 889	101
Reprises de prov. pr invest.	0	7 200	6 000
Reprises de prov. créances douteuses irrécouvrables	0	0	11 697
Reprises de prov. risques industriels	3 385	0	0
Indemnités d'assu. pr immos détruites (incendie de l'usine de batteries)	0	0	7 816
Autres	798	139	4 320
<b>Charges non courantes</b>	<b>12 311</b>	<b>14 015</b>	<b>43 655</b>
Coûts de restructuration	4 743	2 133	1 960
Provisions réglementées pr invest.	6 000	10 350	14 000
Provisions réglementées pr logement	950	0	0
Provision pour risques (Roumanie)	0	512	0
Provision pour risques (FIRECO)	0	0	4 200
Provision pour risques (douanes - transfo)	0	0	2 619
Provision pour risques (claquage de transfo)	0	0	1 531
Radiation de vieilles créances irrécouvrables	0	0	11 697
Incendie usine de batteries	0	0	3 815
Autres	618	1 020	3 833
<b>Résultat non courant</b>	<b>-1 129</b>	<b>-3 787</b>	<b>-13 721</b>

- Les provisions pour investissements sont des provisions déductibles, rentrant dans le cadre des mesures incitatives à l'investissement au Maroc mises en place par le Dahir n° 1-95-213 du 14 Joumada II 1416 (8 Novembre 1995) portant promulgation de la loi-cadre n° 18 -95 formant charte de l'investissement.
- Créances douteuses irrécouvrables : Nexans Maroc S.A. a procédé au nettoyage des créances douteuses antérieures à 1989 en annulant la provision constituée à cet effet à hauteur de 11 697 KMAD et en passant la contrepartie en pertes en tant que créances irrécouvrables.

- Sinistre de l'usine de batteries : l'usine de batteries a connu un sinistre en 2006, ce qui a conduit à des pertes de matériels et de stocks. Les indemnités d'assurance reçues à ce titre se chiffrent à 7 816 KMAD.
- Provision pour risques FIRECO : Nexans Maroc S.A. a fait appel au cabinet FIRECO afin de permettre le recouvrement de ses créances douteuses. Suite au non respect par FIRECO de ses engagements, Nexans Maroc S.A. a mis fin au contrat en 2006. FIRECO a donc poursuivi la société en justice pour résiliation abusive du contrat de prestations de services. Par prudence, Nexans Maroc S.A. a constitué une provision pour risques à hauteur de 4 200 KMAD. Un premier jugement a été rendu en faveur de Nexans Maroc le 1<sup>er</sup> décembre 2006. Le deuxième jugement, tombé courant 2007, rendu par la Cours d'Appel conforte le premier et libère ainsi Nexans Maroc S.A. de sa charge envers FIRECO.
- Provision pour risques douaniers : cette provision constituée en 2006 pour 2 619 MMAD concerne une erreur de nomenclature des douanes relative à du matériel importé d'Europe, utilisé dans la fabrication de transformateurs. Jusqu'en 2006, Nexans Maroc S.A. importait ce matériel sous un code qui tombe dans les cas d'exonération. En 2006, l'Administration des Douanes a jugé bon de classer ce matériel sous un autre code qui le rend imposable aux droits de douanes avec un effet rétroactif sur 5 ans. Le risque chiffré par Nexans Maroc S.A. est estimé à 2 619 MMAD.

▪

## 9. Résultat net part du Groupe Nexans Maroc

Après déduction des dotations relatives aux écarts d'acquisition et des intérêts minoritaires, le résultat net part du groupe s'élève à 21,9 MMAD en 2004, 47,6 MMAD en 2005 et 47,6 MMAD en 2006, soit en marge de la production, respectivement 3% , 5% et 3%.

L'augmentation de la marge nette en 2005 est le fait de l'accroissement de l'activité. En 2006, la marge s'est légèrement amoindrie suite à l'augmentation des résultats financier et non courant.

Notons par ailleurs que le badwill constaté au titre de l'exercice 2004 est totalement passé en charges de l'exercice 2005. Il concerne l'entité SIRMEL.

Les Intérêts minoritaires, quant à eux, concernent des minoritaires de SIRMEL lesquels détiennent 19,62% de son capital au 31 décembre 2005, et 16,8% au 31 décembre 2006.

## 10. Autofinancement

Autofinancement (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>57 058</b>	<b>67 492</b>	<b>71 125</b>	<b>18%</b>	<b>5%</b>
<i>Résultat net des sociétés intégrées</i>	22 288	37 814	48 531	70%	28%
<i>+ Dotations d'exploitation</i>	29 306	29 289	28 666	0%	-2%
<i>+ Variation des impôts différés</i>	5 574	538	1 535	-90%	185%
<i>- Plus-values de cession, nettes d'impôt</i>	110	149	7 607	35%	5005%
<i>- Quote-part dans rés. des sociétés MEQ</i>	-	-	-		
<b>Dividendes</b>	<b>11 218</b>	<b>13 608</b>	<b>13 461</b>		
Distribution de bénéfices aux actionnaires	11 218	13 461	13 461	*	
Distribution de bénéfices aux minoritaires	-	147	-	*	
<b>Autofinancement</b>	<b>45 840</b>	<b>53 884</b>	<b>57 664</b>	<b>18%</b>	<b>7%</b>

\* Dividendes 2004 : décision de l'assemblée générale du 11 juin 2004.

Dividendes 2005 : décision de l'assemblée générale du 10 juin 2005.

Dividendes 2006 : décision de l'assemblée générale du 16 juin 2006.

En 2005, la capacité d'autofinancement suit la tendance haussière de l'activité du Groupe Nexans Maroc et s'inscrit en progression de 18% à 67,5 MMAD grâce notamment :

- A l'augmentation du résultat du Groupe Nexans de 70% à 37 814 MMAD ;
- Une quasi-stagnation des dotations d'exploitation en 2005 à 29,3 MMAD ;
- La CAF de 2004 est pénalisée par les impôts différés qui étaient plus importants en 2004 qu'en 2005, année de la première consolidation du Groupe Nexans Maroc.

En 2006, la capacité d'autofinancement de Nexans Maroc se chiffre à 71,1 MMAD contre 67,5 MMAD en 2005, en légère augmentation de 5%. Cette situation est imputable aux variations suivantes :

- Appréciation de la capacité bénéficiaire du Groupe Nexans Maroc de 28% à 48 531 KMAD ;
- Les dotations d'exploitation, en dehors de celles relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie, restent à un niveau plus ou moins stable.
- Les plus-values de cessions d'immobilisations correspondent à hauteur de 7 816 KMAD à l'indemnité d'assurance relative aux immobilisations détruites dans l'incendie de l'usine de batteries (cf. paragraphe II.8. supra, page 68).

Après distribution des bénéfices, l'autofinancement s'est établi à 54 MMAD en 2005 et à 58 MMAD en 2006, en évolution de 18% et de 7% respectivement en 2005 et en 2006.

### III. ANALYSE DU BILAN DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDÉS)

#### 1. Structure bilancielle

##### 1.1. Actif

ACTIF (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
<b>Actif immobilisé</b>	<b>145 672</b>	<b>164 943</b>	<b>176 042</b>	<b>13%</b>	<b>7%</b>
Ecarts d'acquisition	(9 892)	-	-	100%	
Immobilisations incorporelles	2 144	3 050	3 861	42%	27%
Immobilisations corporelles	147 981	156 803	167 393	6%	7%
Immobilisations financières	5 439	5 090	4 788	-6%	-6%
Titres mis en équivalence	-	-	-		
<b>Actif circulant</b>	<b>768 993</b>	<b>953 812</b>	<b>1 244 810</b>	<b>24%</b>	<b>31%</b>
Stocks et encours	195 886	249 834	283 984	28%	14%
Clients et comptes rattachés	460 656	529 340	757 326	15%	43%
Autres créances et comptes de régularisation	112 451	174 638	203 500	55%	17%
Valeurs mobilières de placement	-	-	-		
<b>Disponibilités</b>	<b>24 698</b>	<b>5 809</b>	<b>8 756</b>	<b>-76%</b>	<b>51%</b>
<b>Total Actif</b>	<b>939 363</b>	<b>1 124 564</b>	<b>1 429 608</b>	<b>20%</b>	<b>27%</b>

- Actif immobilisé : Nexans Maroc S.A. draine à elle seule près de 92% des actifs immobilisés du Groupe.

Au 31 décembre 2005, l'actif immobilisé du Groupe Nexans Maroc est en augmentation de 13% à 165 MMAD. Cette progression est principalement liée :

- d'une part, aux investissements réalisés courant 2005, et notamment des investissements en matériels et constructions pour +40 MMAD, dont +34 MMAD au niveau de la seule société mère Nexans Maroc S.A. (26 MMAD pour l'activité câbles électriques et 8 MMAD pour l'activité équipements électriques) ;

- et d'autre part, aux amortissements de l'exercice : -29 MMAD dont -28 MMAD constatés au niveau de Nexans Maroc S.A..
- Les immobilisations financières connaissent une légère baisse de 0,4 MMAD à 5 MMAD, due principalement au remboursement de prêts du personnel (-0,5 MMAD en 2005).
- Notons également que l'écart d'acquisition négatif enregistré en 2004 concerne SIRMEL. Il a été totalement passé en charges en 2005.

En 2006, l'actif immobilisé du Groupe Nexans Maroc continue d'augmenter pour s'établir à 176 MMAD suite à l'effet conjugué :

- des investissements opérés pour 43 MMAD dont 42 MMAD au niveau de Nexans Maroc S.A. : 31 MMAD sont imputables à l'activité câbles électriques ;
- des sorties d'immobilisations suite au sinistre de l'usine de batteries en 2006 pour près de 7 MMAD ;
- et des amortissements de l'exercice pour -29 MMAD, dont -27,7 MMAD concernent Nexans Maroc S.A. ;
- Les immobilisations financières restent plus ou moins stables à 4,8 MMAD.

■ Actif circulant :

Actif circulant (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
Stocks et encours	166 748	225 139	261 964	35%	16%
Clients et comptes rattachés	409 648	477 659	684 415	17%	43%
Autres créances et comptes de régularisation	93 480	153 879	186 179	65%	21%
Valeurs mobilières de placement	-	-	-		
<b>Actif circulant de Nexans Maroc S.A.</b>	<b>669 876</b>	<b>856 677</b>	<b>1 132 558</b>	<b>28%</b>	<b>32%</b>
<b>Actif circulant du Groupe Nexans Maroc</b>	<b>768 993</b>	<b>953 812</b>	<b>1 244 810</b>	<b>24%</b>	<b>31%</b>

*Nexans Maroc S.A. en % du Groupe Nexans Maroc*

87%      90%      91%

*Source : Nexans Maroc*

L'évolution de l'actif circulant est le résultat de l'accroissement de l'activité, notamment au niveau de la société mère Nexans Maroc S.A. qui représente à elle seule près de 90% de actif circulant du Groupe Nexans Maroc sur la période étudiée.

En 2005, l'actif circulant de Nexans Maroc S.A. croît de 28% pour se chiffrer à 856,7 MMAD. Cette hausse est le résultat de :

- L'augmentation de 35% du niveau des stocks et de 17% des créances clients, conséquence directe de l'accroissement de l'activité en 2005.
- Les autres créances de l'actif circulant évoluent de 65% pour atteindre 154 MMAD en 2005. Cette progression est imputable en majeure partie au crédit de TVA relatif aux projets exonérés de TVA aux termes de la Charte d'Investissement de 2002 : 148 MMAD en 2005 comparé à 90 MMAD en 2004.

En 2006, l'actif circulant de Nexans Maroc S.A. affiche une nette augmentation de 32% à 1 132,6 MMAD, notamment du fait de :

- l'augmentation des stocks de 16%, qui sont passés de 225,1 MMAD en 2005 à 262 MMAD en 2006, imputable à la hausse des prix et des volumes des matières premières ainsi qu'à la croissance des ventes de la société durant cette période ;

- et de la hausse de 43% des créances clients, qui se sont établies à 684,4 MMAD en 2006 contre 477,7 MMAD en 2005. Cette hausse est imputable à celle du chiffre d'affaires.
- Les autres créances de l'actif circulant continuent d'augmenter en 2006 pour s'établir à 186,2 MMAD, dont 173 MMAD correspondant aux crédits de TVA.

## 1.2. Passif

PASSIF (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>	<b>478 848</b>	<b>513 008</b>	<b>547 161</b>	<b>7%</b>	<b>7%</b>
Capital	224 352	224 352	224 352	0%	0%
Primes	-	-	-		
Réserves et report à nouveau	232 636	241 035	275 195	4%	14%
Résultat net consolidé de l'exercice	21 860	47 621	47 614	118%	0%
Autres	-	-	-		
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>6 633</b>	<b>6 571</b>	<b>6 654</b>	<b>-1%</b>	<b>1%</b>
<b>Provisions durables pour risques et charges</b>	<b>33 985</b>	<b>34 672</b>	<b>32 013</b>	<b>2%</b>	<b>-8%</b>
<b>Dettes</b>	<b>419 897</b>	<b>570 313</b>	<b>843 780</b>	<b>36%</b>	<b>48%</b>
Emprunts et dettes financières	163 849	277 606	454 490	69%	64%
Fournisseurs et comptes rattachés	171 697	192 472	245 181	12%	27%
Autres dettes et comptes de régularisation	84 351	100 235	144 109	19%	44%
<b>Total Passif</b>	<b>939 363</b>	<b>1 124 564</b>	<b>1 429 608</b>	<b>20%</b>	<b>27%</b>

- Capitaux propres (part du Groupe) : le capital social n'a pas connu de variation sur la période étudiée et est resté stable à 224,4 MMAD. Le résultat de l'exercice 2004, déduction faite des dividendes distribués, a été affecté aux réserves, ce qui explique leur augmentation en 2005. Il en est de même en 2006.
- Intérêts minoritaires : Ils concernent les minoritaires de SIRMEL lesquels détiennent 19,62% de son capital en 2004 et 2005, et 16,8% en 2006.
- Provisions durables pour risques et charges : elles se composent comme suit :

Source : Nexans Maroc en KDH	2004	2005	2006
<b>Nexans Maroc</b>			
Prov. risques industriels et commerciaux	26 362	26 362	26 362
Prov. risques Câbles Nexans Romania	0	512	512
Prov. risques litiges sociaux	123	298	39
<b>SIRMEL</b>			
Prov. risques divers	7 500	7 500	5 100
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>33 985</b>	<b>34 672</b>	<b>32 013</b>

Il est à noter que la baisse constatée au niveau de SIRMEL concernant les provisions pour risques divers (5100 KMAD en 2006 contre 7 500 KMAD auparavant) est un simple reclassement entre l'actif et le passif : il s'agit d'une provision qui a été reclassée en provision pour dépréciation des créances clients.

La provision pour risques industriels est commerciaux est une provision constituée dans les années antérieures à 2000. Elle a été utilisée progressivement pour atteindre 26,4 MMAD en 2004. Depuis, elle n'a pas connu de variations (cf. plus de détail sur cette provision en partie VIII. Faits Exceptionnels et Litiges, page 89).

- Dettes : les dettes du Groupe sont portées majoritairement par la société mère : 83% en 2004, 88% en 2005 et 90% en 2006.

Nexans Maroc S.A. (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
Emprunts et dettes financières <i>En % du Groupe Nexans Maroc</i>	140 878 86%	243 829 88%	422 843 93%	73%	73%
Fournisseurs et comptes rattachés <i>En % du Groupe Nexans Maroc</i>	141 595 82%	175 913 91%	216 710 88%	24%	23%
Autres dettes et comptes de régularisation <i>En % du Groupe Nexans Maroc</i>	67 485 80%	81 152 81%	123 741 86%	20%	52%
<b>Passif circulant de Nexans Maroc S.A.</b>	<b>349 961</b>	<b>500 897</b>	<b>763 297</b>	<b>43%</b>	<b>52%</b>
<b>Passif circulant du Groupe Nexans Maroc</b>	<b>419 897</b>	<b>570 313</b>	<b>843 780</b>	<b>4%</b>	<b>14%</b>
<i>Nexans Maroc S.A. en % du Groupe Nexans Maroc</i>	<i>83%</i>	<i>88%</i>	<i>90%</i>		

Source : Nexans Maroc

Les emprunts et dettes financières correspondent à des crédits de trésorerie, le groupe ne détenant pas de dettes moyen et long terme. L'encours des crédits de trésorerie s'aggrave en 2005 et en 2006 suite à l'accroissement de l'activité et au financement des achats de matières premières.

Au niveau de la société mère, le passif circulant (hors trésorerie) s'élève à 257,1 MMAD en 2005, en progression de 23,2% sous l'effet notamment de :

- l'accroissement de 24,2% des fournisseurs et comptes rattachés : ce poste est passé de 141,6 MMAD en 2004 à 175,9 MMAD, en ligne avec l'accroissement des consommations de Nexans Maroc S.A. en 2005.
- L'augmentation des autres dettes et comptes de régularisation est imputable en grande partie aux droits de douanes dues à l'Etat au titre des importations de matières premières, qui ont progressé de 44% à 61,2 MMAD. La hausse des droits de douanes est étroitement liée à l'accroissement de l'activité et des consommations de l'exercice.

En 2006, le passif circulant de Nexans Maroc S.A. (hors trésorerie) augmente de 32,4% en 2006 pour s'établir à 340,5 MMAD. Cette hausse en valeur tient compte notamment :

- de l'augmentation des dettes fournisseurs de 23% à 216,7 MMAD, en ligne avec la croissance de l'activité ;
- mais également de l'augmentation des autres dettes de l'actif circulant de 52% : les droits de douanes ont atteint un niveau de 86,8 MMAD, en hausse de 42% suite à l'augmentation des consommations de l'exercice.

### 1.3. Ratios de liquidité :

Nous développons ci-après les ratios de liquidité de la société mère Nexans Maroc S.A. vu qu'elle draine à elle seule plus de 92% de l'activité du Groupe Nexans Maroc.

Source : Nexans Maroc		2004	2005	2006
Stocks en jours de chiffre d'affaire	(1)	71	81	61
Clients en jours de chiffre d'affaire	(2)	174	172	158
Fournisseurs en jours d'achats	(3)	75	67	56

(1) :  $(Stocks * 360) / CA TTC$

(2) :  $(Créances clients * 360) / CA TTC$

(3) :  $(Dettes fournisseurs * 360) / Achats TTC$

a) La rotation des stocks de Nexans Maroc S.A. s'améliore en passant de 2,7 mois de chiffre d'affaires en 2005 à 2 mois de chiffre d'affaires en 2006, suite à une meilleure gestion des stocks.

b) Les délais clients étaient stables en 2004 et en 2005 à près de 5,7 mois de chiffre d'affaires, puis se sont améliorés en 2006 à 5 mois de chiffre d'affaires : action de Nexans Maroc sur les retards clients, par le nettoyage des créances douteuses et la relance des clients en retard de paiement.

c) De même, les délais de règlement fournisseurs ont baissé en 2006 à moins de 2 mois des achats, contre 2,2 mois auparavant : cette baisse est liée à l'évolution défavorable du cours du métal, notamment le cuivre et l'aluminium, qui sont payés sous 30 jours.

## 2. Etude de l'équilibre financier

Tableau de financement (en KDH)	2004	2005	2006
Financement permanent	519 466	554 251	585 828
- Actif immobilisé	145 672	164 943	176 042
<b>= Fonds de roulement fonctionnel (A)</b>	<b>373 794</b>	<b>389 308</b>	<b>409 786</b>
Actif circulant	768 993	953 812	1 244 810
- Passif circulant	256 048	292 707	389 290
<b>= Besoins de financement global (B)</b>	<b>512 945</b>	<b>661 105</b>	<b>855 520</b>
<b>Trésorerie nette (A - B)</b>	<b>(139 151)</b>	<b>(271 797)</b>	<b>(445 734)</b>

### 2.1. Fonds de Roulement

Le fonds de roulement du Groupe augmente de 4% en 2005 et de 5% en 2006 pour s'établir à 410 MMAD au 31 décembre 2006. Cette évolution se justifie par l'amélioration des financements permanents de 7% en 2005 et de 6% en 2006, consécutivement au renforcement des capitaux propres. Cet accroissement des financements permanents est partiellement compensé par la hausse de l'actif immobilisé intégrant les différents investissements entrepris par le Groupe courant 2005 et 2006.

### 2.2 Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement augmente de 29% en 2005 et de 29% supplémentaires en 2006, traduisant une forte évolution de l'actif circulant (+31% en moyenne sur la période 2004-2006), en ligne avec l'accroissement de l'activité, et une progression moins importante du passif circulant (26% en moyenne).

### 2.3. Trésorerie Nette

Il s'ensuit une aggravation de la trésorerie nette sur la période étudiée. Elle passe, en effet, d'un encours de crédit net de 139 MMAD à fin 2004 pour s'établir à 446 MMAD en 2006. L'augmentation de la trésorerie nette négative s'explique par l'accroissement de l'activité et le financement des achats de matières premières.

### III. ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDÉS)

Tableau des Flux de Trésorerie (en KMAD)	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
<b>Flux générés par l'activité</b>	<b>(18 778)</b>	<b>(81 206)</b>	<b>(126 207)</b>	<b>-332%</b>	<b>-55%</b>
+ CAF	57 058	67 492	71 125	18%	5%
<i>Résultat net des sociétés intégrées</i>	22 288	37 814	48 531	70%	28%
+ <i>Dotations d'exploitation</i>	29 306	29 289	28 666	0%	-2%
+ <i>Variation des impôts différés</i>	5 574	538	1 535	-90%	185%
- <i>Plus-values de cession, nettes d'impôt</i>	110	149	7 607	35%	5005%
- <i>Quote-part dans rés. des sociétés MEQ</i>	-	-	-		
- Variation du BFR lié à l'activité	75 836	148 698	197 332	96%	33%
<b>Flux liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(20 112)</b>	<b>(37 832)</b>	<b>(34 269)</b>	<b>-88%</b>	<b>9%</b>
- Acquisitions d'immobilisations	21 750	39 489	45 036	82%	14%
+ Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	1 638	1 657	10 767	1%	550%
+/- Variation de périmètre	-	-	-		
<b>Flux liés aux opérations de financement</b>	<b>(11 218)</b>	<b>(13 608)</b>	<b>(13 461)</b>	<b>-21%</b>	<b>1%</b>
- Dividendes versés aux actionnaires / société mère	11 218	13 461	13 461	20%	0%
- Dividendes versés aux minoritaires	-	147	-		-100%
+/- Autres	-	-	-		
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(50 108)</b>	<b>(132 646)</b>	<b>(173 937)</b>	<b>-165%</b>	<b>-31%</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>(89 043)</b>	<b>(139 151)</b>	<b>(271 797)</b>	<b>-56%</b>	<b>-95%</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>(139 151)</b>	<b>(271 797)</b>	<b>(445 734)</b>	<b>-95%</b>	<b>-64%</b>

Source : Nexans Maroc

Les flux de trésorerie du Groupe Nexans Maroc sont principalement générés par l'activité.

En effet, en 2005, les flux générés par l'activité font ressortir un besoin de trésorerie de 81,2 MMAD, soit 61% de la variation totale de la trésorerie. Ce besoin de trésorerie de 81,2 MMAD est le résultat :

- de l'accroissement de la capacité d'autofinancement du Groupe Nexans Maroc suite à l'expansion de l'activité en 2005 (cf. paragraphe I.10. Autofinancement, page 69) ;
- et de l'évolution à la hausse du besoin en fond de roulement de l'exercice (cf. paragraphe II.2.2. Besoin en Fonds de Roulement, page 74).

Les flux liés aux opérations d'investissement concernent notamment les investissements en immobilisations de l'exercice dont 26 MMAD pour la seule activité câbles électriques au niveau de la société mère Nexans Maroc S.A..

Les dividendes versés en 2005 correspondent pour 13,5 MMAD aux versements effectués à Nexans Participations et pour 0,1 MMAD aux dividendes versés aux minoritaires de SIRMEL.

La variation globale de la trésorerie en 2005 s'établit ainsi à 132,6 MMAD, ramenant l'encours global de trésorerie nette à -271,8 MMAD comparé à -139,2 MMAD à fin 2004.

---

A fin décembre 2006, l'activité du Groupe Nexans Maroc génère un besoin de trésorerie de 126,2 MMAD, en progression de 55% par rapport à l'exercice précédent. Ce besoin de trésorerie est imputable à :

- la capacité d'autofinancement du Groupe Nexans Maroc qui s'est améliorée en 2006 suite à l'accroissement de l'activité (cf. paragraphe I.10. Autofinancement, page 69)
- ainsi qu'à la hausse du besoin en fond de roulement de l'exercice (cf. paragraphe II.2.2. Besoin en Fonds de Roulement, page 74).

Les flux liés aux opérations d'investissement sont relatifs aux investissements en matériels opérés courant 2006 (45 MMAD) et aux sorties d'immobilisations suite à l'incendie ayant endommagé l'usine de batteries de Nexans Maroc S.A. (7 MMAD).

Les dividendes versés en 2006 correspondent à 13,5 MMAD de versements effectués par Nexans Maroc S.A. pour le compte de Nexans Participations.

L'ensemble de ces flux aggrave le solde de la trésorerie globale du Groupe Nexans Maroc qui passe de 271,8 MMAD en 2005 à 445,7 MMAD en 2006.

## PARTIE VI : STRATEGIE ET PERSPECTIVES

### Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

## I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC

Nexans a défini les trois orientations sur lesquelles il entend fonder son action et développer sa culture d'entreprise à moyen terme.

- Construire une rentabilité durable, en anticipant les évolutions des marchés, en poursuivant aussi l'optimisation des coûts opérationnels et de structure, en investissant pour proposer aux différents clients les solutions et les services qui permettront à Nexans Maroc de se différencier de la concurrence.
- Développer les moteurs de croissance, en privilégiant et en développant les investissements sur les segments de marché en développement comme le secteur automobile et en favorisant les échanges avec les pays de la zone d'influence de Nexans Maroc. A travers un plan marketing sur 3 ans, avec le soutien du Groupe Nexans et de ses partenaires historiques comme Areva T&D et Exide, Nexans Maroc a la volonté d'être leader dans un environnement qui évolue rapidement. Nexans concentrera ses forces sur ces marchés, y favorisera les investissements et renforcera sa capacité d'innovation.

Il s'agit ainsi de privilégier à la fois des marchés sur lesquels Nexans occupe déjà des positions fortes, par exemple les câbles de réseau, les accessoires, et des marchés sur lesquels la société a des atouts pour croître, par exemple les câbles automobiles ou les câbles bâtiment...

- Renforcer l'attrait de Nexans auprès de ses clients et de ses salariés grâce à l'innovation, à des actions de formation et une gestion active des ressources humaines et des compétences.

Pour supporter chacun de ces trois axes stratégiques, Nexans Maroc a priorisé un certain nombre de chantiers comme suit :

- Poursuivre la modernisation de son appareil industriel et amélioration de ses coûts. Le plan d'investissement 2007-2009 prévoit ainsi de maintenir les dépenses d'investissement à 50 MMAD en 2007 et en 2008 puis à 97 MMAD en 2009.
- Continuer le programme d'animation du marché intérieur notamment en ce qui concerne le marché automobile : Nexans Maroc prévoit d'augmenter son chiffre d'affaires sur ce segment de près de 73% en 2007 à 157 MMAD, notamment en s'appuyant sur ses clients actuels (Valeo, Delphi, Lear, Cabind-Sumitomo) mais aussi en bénéficiant de l'avancement du Groupe en recherche et développement (câbles haute température et multiconducteurs).
- Organiser le développement export en renforçant sa présence en Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale. Ainsi, par son acquisition de 18,6% du capital de la société Les Câbleries du Sénégal - LCS (cf. partie VIII. Faits Exceptionnels et Litiges, page 89), Nexans Maroc a pour objectif d'asseoir sa présence industrielle et commerciale au Sénégal et dans l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine).

## II. PERSPECTIVES

Les prévisions de croissance du PIB non agricole devraient être supérieures à 5% en 2007. Elles permettent d'être optimiste quant à un développement des productions du groupe. Les prévisions de croissance de Nexans

Maroc sont de 5%, en cohérence avec le plan prévisionnel exposé dans le paragraphe III. suivant, page 80 (cf. résultat opérationnel). Cette croissance sera portée par les activités automobile et export, renforcées par la prise de participation dans le capital de la société les Câbleries du Sénégal (cf. partie VIII. Faits exceptionnels et litiges, page 89) et par l'augmentation de la capacité de production.

Le taux de rentabilité de Nexans Maroc devrait être équivalent à celui de 2006. Le niveau du chiffre d'affaires sera fortement lié à l'évolution des cours des métaux.

La croissance de l'activité de Nexans Maroc par marché est détaillée ci-après :

## 1. Marché du bâtiment

Il devrait rester soutenu, tiré par le programme des logements sociaux et par l'INDH ainsi que par les effets induits de l'électrification rurale. Il est prévu de maintenir le volume d'activité sur le marché local et de continuer à progresser sensiblement à l'exportation.

## 2. Marché de l'infrastructure

### Energie :

Le marché des transformateurs réalisé pour l'ONE (marché des 34 transformateurs de puissance) a été terminé fin 2006. Etant donné les décalages des projets de l'Office, l'année 2007 ne connaîtra très probablement aucune production pour ce client. Par ailleurs, et au vu de la mutation que connaît le marché des transformateurs sur le plan international avec une forte croissance des besoins d'électrification, Nexans Maroc entend gagner les appels d'offre qui ont été lancé en 2007 en Afrique en s'appuyant sur sa présence industrielle et commerciale au Sénégal à travers sa nouvelle filiale LCS (cf. partie VIII. Faits Exceptionnels et Litiges, page 89).

### Equipements électriques :

Suite à la signature d'une nouvelle licence avec Areva courant 2006 pour l'enfouissement des réseaux périurbains, Nexans Maroc continuera sa lancée sur le marché des cellules électriques et maintiendra sa croissance au même niveau qu'en 2006.

### Télécom :

Les besoins de Maroc Telecom sont restés stagnants par rapport à l'année 2006. Toutefois, la baisse des cours des métaux en 2007 devrait améliorer la rentabilité de cette activité.

## 3. Marché de l'industrie : les câbles automobiles

Le volume des ventes va continuer à progresser grâce aux derniers contrats conclus avec de grands équipementiers (Renault) et à un programme actif en recherche et développement. Ce développement nécessitera de poursuivre les investissements dans de nouvelles capacités de production.

## 4. Batteries :

En 2007, la rentabilité en batteries de démarrage sera liée à la fluctuation du cours du plomb et à l'évolution concurrentielle notamment celle de la Tunisie et de l'Egypte. Toutefois, les perspectives restent bonnes et l'activité devrait continuer à croître grâce au développement des ventes en batteries sans entretien et en batteries industrielles, mais aussi à la poursuite du développement à l'export.

### III. COMPTES CONSOLIDÉS PRÉVISIONNELS

#### 1. Compte de résultat consolidé prévisionnel

Source : Nexans Maroc

Comptes de Produits et Charges (en KMAD)	2006R		2007E		Var. 06/07
	en KMAD	en % CA	en KMAD	en % CA	
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 500 877</b>		<b>1 800 116</b>		<b>20%</b>
Chiffre d'affaires	1 473 658		1 778 734		21%
Autres produits d'exploitation	27 219		21 382		-21%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 406 997</b>		<b>1 701 743</b>		<b>21%</b>
Achats consommés	1 165 444	79%	1 437 453	81%	23%
Charges de personnel	110 393	7%	122 380	7%	11%
Autres charges d'exploitation	88 150	6%	102 814	6%	17%
Impôts et taxes	3 824	0%	4 238	0%	11%
Dotations d'exploitation	39 186	3%	34 858	2%	-11%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>93 880</b>	<b>6%</b>	<b>98 373</b>	<b>6%</b>	<b>5%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(18 486)</b>	<b>-1%</b>	<b>(20 130)</b>	<b>-1%</b>	<b>-9%</b>
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>75 394</b>		<b>78 243</b>		<b>4%</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>(4 924)</b>	<b>0%</b>	<b>(5 500)</b>	<b>0%</b>	<b>-12%</b>
<b>Impôt sur les bénéficiaires</b>	<b>21 939</b>		<b>24 153</b>		<b>10%</b>
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>48 531</b>	<b>3%</b>	<b>48 590</b>	<b>3%</b>	<b>0%</b>
Q/P résultats mis en équivalence	-		-		
Dotations aux amortissements des écarts d'acqu.	(121)		-		100%
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>48 652</b>		<b>48 590</b>		<b>0%</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>1 038</b>		<b>529</b>		<b>-49%</b>
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>47 614</b>		<b>48 061</b>		<b>1%</b>

L'estimation des postes du compte de résultat repose sur les hypothèses suivantes :

- En 2007, le prix des matières premières affiche une baisse en début d'exercice pour revenir au niveau atteint en 2006 à partir d'avril. C'est ainsi que le cours du cuivre a baissé début 2007 pour revenir depuis mi-avril 2007 à hauteur de 8000 USD la tonne.
- L'activité du Groupe Nexans Maroc croît de près de 21% en 2007 à prix métal courant, et de près de 19% à prix métal standard, principalement liée à la progression du chiffre d'affaires câbles automobiles. Cette expansion traduit la volonté du groupe Nexans Maroc de développer les câbles automobiles en vue de diversifier son activité et de préparer le remplacement de certains marchés qui arrivent à leur fin (exemple du marché PERG qui arrivera à échéance en 2008). Les ventes à l'export soulignent également une augmentation de 66% suite à l'expansion du marché de l'Afrique de l'Ouest.  
La croissance de l'activité en 2007 semble prudente comparée à une évolution du chiffre d'affaires de 16% en 2005 et de 51% en 2006.
- Les consommations de matières premières évoluent de 23% en 2007, ce qui résulte d'une légère hausse des prix mais surtout d'une augmentation des volumes.
- Les autres postes du compte de résultat affichent une hausse en valeur mais restent stables en pourcentage du chiffre d'affaires, exceptés les dotations d'exploitation qui elles diminuent de 11% à 35 MMAD du fait de la passation en 2006 de provisions pour dépréciation des créances clients, non récurrentes en 2007.
- Le résultat d'exploitation est fixé à 6% du chiffre d'affaires en 2007, en ligne avec la marge enregistrée en 2006.
- Le résultat net des entreprises intégrées reste stable à 3% du chiffre d'affaires.

## 2. Bilan consolidé prévisionnel

Source : Nexans Maroc

ACTIF	2006R		2007E		Var. 06/07
	en KMAD	en % total bilan	en KMAD	en % total bilan	
<b>Actif immobilisé</b>	<b>176 042</b>	<b>12%</b>	<b>213 283</b>	<b>14%</b>	<b>21%</b>
Ecarts d'acquisition	-		-		
Immobilisations incorporelles	3 861		2 347		-39%
Immobilisations corporelles	167 393		206 036		23%
Immobilisations financières	4 788		4 900		2%
Titres mis en équivalence	-		-		
<b>Actif circulant</b>	<b>1 244 810</b>	<b>87%</b>	<b>1 299 095</b>	<b>85%</b>	<b>4%</b>
Stocks et encours	283 984		317 117		12%
<i>en jours de CA</i>	61		58		
Clients et comptes rattachés	757 326		766 978		1%
<i>en jours de CA</i>	158		141		
Autres créances et comptes de régularisation	203 500		215 000		6%
Valeurs mobilières de placement	-		-		
Disponibilités	8 756	1%	8 000	1%	-9%
<b>Total Actif</b>	<b>1 429 608</b>	<b>100%</b>	<b>1 520 378</b>	<b>100%</b>	<b>6%</b>

PASSIF	2006R		2007E		Var. 06/07
	en KMAD	en % total bilan	en KMAD	en % total bilan	
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>	<b>547 161</b>	<b>38%</b>	<b>579 517</b>	<b>38%</b>	<b>6%</b>
Capital	224 352		224 352		0%
Primes	-		-		
Réserves et report à nouveau	275 195		307 104		12%
Résultat net consolidé de l'exercice	47 614		48 061		1%
Autres	-		-		
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>6 654</b>	<b>0%</b>	<b>7 183</b>	<b>0%</b>	<b>8%</b>
<b>Provisions durables pour risques et charges</b>	<b>32 013</b>	<b>2%</b>	<b>32 013</b>	<b>2%</b>	
<b>Dettes</b>	<b>843 780</b>	<b>59%</b>	<b>901 665</b>	<b>59%</b>	<b>7%</b>
Emprunts et dettes financières	454 490		368 455		-19%
Fournisseurs et comptes rattachés	245 181		365 443		49%
<i>en jours des achats</i>	56		68		
Autres dettes et comptes de régularisation	144 109		167 767		16%
<b>Total Passif</b>	<b>1 429 608</b>	<b>100%</b>	<b>1 520 378</b>	<b>100%</b>	<b>6%</b>

Les différents ratios sont plus ou moins maintenus entre 2006 et 2007.

- Les immobilisations augmentent de 21% suite aux investissements que Nexans Maroc compte déployer en 2007 (+50 MMAD) afin de moderniser son matériel et de réduire ses coûts de production. Les investissements destinés à la seule activité câbles électriques se chiffrent à 37 MMAD contre 13 MMAD pour l'activité équipements électriques.
- Les stocks restent plus ou moins stables à 2 mois de chiffre d'affaires. Leur évolution en valeur de 12% est le résultat de l'accroissement de l'activité.
- L'amélioration du ratio des créances clients est liée à l'action de la société sur les retards des clients.
- Les autres créances de l'actif circulant continuent d'évoluer à un rythme relativement contenu, soit +6% pour atteindre 215 MMAD en 2007. Cette progression est liée en grande partie au crédit de TVA relatif aux projets exonérés de TVA aux termes de la Charte d'Investissement de 2002.
- Le capital social ne connaît pas de variation en 2007. Le résultat de l'exercice 2006, déduction faite des dividendes distribués, sera affecté aux réserves, ce qui explique leur augmentation en 2007.

- Les emprunts et dettes financières correspondent à des crédits de trésorerie. L'encours des crédits de trésorerie continue de s'accroître en 2007 afin d'accompagner l'accroissement de l'activité et de financer les achats de matières premières.
- Les dettes fournisseurs reviennent en 2007 à leur niveau normal car Nexans Maroc prévoit une baisse du prix des matières premières à la fin de l'exercice 2007, les métaux étant payés sous 30 jours.
- Les autres dettes concernent notamment les droits de douanes. Leur hausse de 16% en 2007 est imputable à l'augmentation des consommations de l'exercice.

### 3. Tableau des flux de trésorerie consolidé prévisionnel

Tableau des Flux de Trésorerie (en KMAD)	2006R	2007E	Var. 06/07
<b>Flux générés par l'activité</b>	<b>(126 207)</b>	<b>149 560</b>	<b>219%</b>
+ CAF	71 125	78 590	10%
<i>Résultat net des sociétés intégrées</i>	48 531	48 590	0%
+ Dotations d'exploitation	28 666	30 000	5%
+ Variation des impôts différés	1 535	-	-100%
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	7 607	-	-100%
- Quote-part dans rés. des sociétés MEQ	-	-	
- Variation du BFR lié à l'activité	197 332	(70 970)	-136%
<b>Flux liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(34 269)</b>	<b>(49 820)</b>	<b>-45%</b>
- Acquisitions d'immobilisations	45 036	49 820	11%
+ Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	10 767	-	-100%
+/- Variation de périmètre	-	-	
<b>Flux liés aux opérations de financement</b>	<b>(13 461)</b>	<b>(13 461)</b>	<b>0%</b>
- Dividendes versés aux actionnaires / société mère	13 461	13 461	0%
- Dividendes versés aux minoritaires	-	-	
+/- Autres	-	-	
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(173 937)</b>	<b>86 279</b>	<b>150%</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>(271 797)</b>	<b>(445 734)</b>	<b>-64%</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>(445 734)</b>	<b>(359 455)</b>	<b>19%</b>

Source : Nexans Maroc

La trésorerie connaîtra une amélioration en 2007 grâce notamment à l'excédent de trésorerie de 149,6 MMAD généré par l'activité. Cet excédent de trésorerie est le résultat :

- de l'accroissement de la capacité d'autofinancement du Groupe Nexans Maroc suite à l'expansion de l'activité en 2007 ;
- et de l'évolution à la baisse du besoin en fond de roulement de l'exercice essentiellement du fait de la maîtrise des créances clients d'une part et de l'augmentation des dettes fournisseurs, d'autre part (cf. paragraphe III.2. Bilan consolidé prévisionnel, page 82).

---

Les flux liés aux opérations d'investissement concernent notamment les investissements en immobilisations de l'exercice dont 37 MMAD pour la seule activité câbles électriques au niveau de la société mère Nexans Maroc S.A..

Les dividendes versés en 2007, essentiellement versés à Nexans Participations, correspondent aux dividendes relatifs au résultat de l'exercice 2006.

La variation globale de la trésorerie en 2007 s'établit ainsi à +86,3 MMAD, ramenant l'encours global de trésorerie nette à -359,5 MMAD comparé à -445,7 MMAD à fin 2006.

## **PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE**

Les risques les plus importants identifiés et spécifiques à l'activité du Groupe Nexans Maroc sont ceux décrits dans les paragraphes suivants.

## **I. RISQUES LIÉS AUX RESPONSABILITÉS CONTRACTUELLES**

---

L'activité de Nexans Maroc l'expose à des actions en responsabilité du fait des produits ou à des allégations selon lesquelles ses produits sont responsables de dommages causés à des tiers ou à des biens.

La mise en œuvre éventuelle de ces clauses, du fait de l'importance des pénalités encourues ou des demandes de dommages intérêts ou encore en raison de l'effet des retards sur la structure financière des projets, serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et les résultats de Nexans Maroc.

Pour limiter ces risques, Nexans Maroc, à l'instar des pratiques du Groupe dans le monde, a mis en place un processus de contrôle strict sur la qualité de ses produits. Un nombre important d'unités de Nexans Maroc sont certifiées ISO 9001 ou 9002 selon les besoins.

Chaque unité suit mensuellement un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès en matière de qualité et de satisfaction client. Des enquêtes de satisfaction client sont parallèlement généralisées.

Par ailleurs, les contrats importants sont soumis à une méthodologie d'évaluation systématique des risques. Une attention particulière est portée à la sensibilisation des commerciaux aux risques dans les contrats de vente et à la négociation des conditions contractuelles des marchés avec l'implication de la direction juridique de Nexans Maroc.

## **II. RISQUES LIÉS À LA DÉPENDANCE CLIENTS**

---

En termes de risques clients, Nexans se caractérise par une diversité de ses métiers (énergie, télécommunication, câbles automobiles, batteries...) et de ses clients finaux (distributeurs, fabricants d'équipement, opérateurs industriels, opérateurs publics). De ce fait, elle réduit son exposition au risque de dépendance à l'un ou l'autre de ses clients.

L'industrie de niche telle la fabrication de transformateurs de distribution dans le cadre du PERG qui sera achevé en 2008, amènera une baisse du chiffre d'affaires Transformateurs. La société Nexans Maroc a anticipé dès 2003 ce manque en créant la nouvelle activité de fabrication de câbles automobiles afin de compenser la perte de ce chiffre d'affaires PERG en 2008.

## **III. RISQUES DE CRÉDIT CLIENTS**

---

Le risque de crédit clients de Nexans Maroc bénéficie d'un facteur de protection globale par la diversification de ses métiers et de ses clients.

Au plan des pratiques internes pour réduire le risque de crédit client, Nexans Maroc met en œuvre pour certains marchés à l'exportation des modalités de paiement sécurisées (avances à la commande, lettres de crédit irrévocables et confirmées auprès de banques...).

Au même titre que toutes les filiales du Groupe Nexans, Nexans Maroc S.A. et sa filiale SIRMEL ont souscrit une assurance crédit client chez la COFACE.

En MMAD	2003	2004	2005	2006
Créances commerciales brutes	421,2	439,4	508,7	708,7
Provisions	-29,1	-29,8	-31,1	-24,3
Valeur nette	392,1	409,2	477,6	684,4

Source : Nexans Maroc

L'évolution des provisions traduit le fait que les risques d'impayés sur créances commerciales restent à un niveau plus ou moins stable.

#### **IV. RISQUES LIES AUX MATIERES PREMIERES ET A L'APPROVISIONNEMENT**

Le cuivre, l'aluminium et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par Nexans Maroc. Les fluctuations du cours et la disponibilité des produits ont donc un impact direct sur ses activités.

À ce jour, le Groupe Nexans négocie et s'approvisionne en matières premières pour toutes ses filiales au niveau mondial. Il a toujours été en mesure d'obtenir des approvisionnements suffisants, à des prix commercialement raisonnables. Dans le domaine du cuivre, une pénurie mondiale ou des interruptions d'approvisionnement seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable, même si pour réduire ce risque, le Groupe Nexans a, dans la mesure du possible, élargi ses sources d'approvisionnement. La situation est, sous certains aspects, comparable pour les produits dérivés du pétrole (PE, PVC, plastifiants...).

La politique adoptée par le Groupe Nexans consiste à avoir toujours au moins deux fournisseurs pour toute matière première ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il existe néanmoins quelques cas isolés d'approvisionnement en source unique, notamment dans les matières utilisées pour la fabrication des câbles haute tension.

Par ailleurs, Nexans Maroc répercute dans la mesure du possible les augmentations des coûts des matières premières sur les prix de vente de ses produits.

Après la hausse du coût des matières premières affichée en 2006, une baisse constatée fin 2006/début 2007, une reprise à la hausse se confirme.

#### **V. RISQUES LIES A LA SITUATION CONCURRENTIELLE DE NEXANS**

Dans la mesure où un certain nombre de produits (câbles, fils ou accessoires) obéissent aux spécifications de l'industrie et peuvent être interchangeables avec les produits de ses principaux concurrents, Nexans Maroc connaît une forte pression concurrentielle, notamment avec l'arrivée en 2004 de MEDICABLE et mais aussi concernant l'activité batteries qui sont pour l'essentiel importées de Tunisie.

Les principaux facteurs de compétitivité dans l'industrie du câble sont : la qualité des relations avec les clients, la disponibilité des produits, la couverture géographique et l'étendue de la gamme des produits offerts, les caractéristiques spécifiques des produits ainsi que la capacité à générer des réductions de coûts régulières.

Dans ce contexte, Nexans Maroc doit sans cesse investir et améliorer sa performance afin d'être en mesure de préserver les avantages concurrentiels qu'il peut détenir sur certains segments d'activité. Par ailleurs, Nexans Maroc bénéficie des avantages du Groupe notamment en matière de recherche et développement afin de se différencier favorablement de ses concurrents. Le Groupe Nexans possède 10 centres de compétence ciblés

(métallurgie, plastique...) qui travaillent en étroite collaboration avec les usines de fabrication du Groupe à travers le monde.

## **VI. RISQUES DE MARCHÉ LIÉS À LA VARIATION DES COURS DE CHANGE ET DES COURS DES MÉTAUX**

---

### **1. Risque de Change**

Nexans assure la couverture du risque de change lié à ses flux commerciaux à l'import/export.

Afin de contrecarrer l'effet des fluctuations de cours, Nexans Maroc négocie ses propres devises auprès des salles de marché et fait recours aux produits de couverture à terme.

### **2. Risques sur les cours des métaux**

Bien que les prix du cuivre et de l'aluminium soient particulièrement volatils, Nexans Maroc considère que sa marge brute d'exploitation est peu exposée à ces prix sous le double effet d'une répercussion de l'augmentation du prix des métaux non-ferreux aux clients et de la mise en place par le Groupe d'une couverture à terme sur les marchés réglementés des métaux (LME, COMEX et SHFE).

Le marché des batteries est moins sensible aux fluctuations des cours du plomb car les augmentations de tarifs sont plus difficiles à faire passer auprès des clients surtout avec la présence d'une concurrence vive sur ce marché.

Les marges de Nexans Maroc demeurent néanmoins exposées aux variations du cours du cuivre pour certaines lignes de produits telles que les câbles en cuivre de l'activité système de câblage et les produits du secteur Bâtiment. Pour ces marchés, il y a en général une répercussion de ces augmentations sur le prix de vente, mais avec un décalage dans le temps qui induit une certaine pression sur les marges. La concurrence vive sur ces marchés peut aussi influencer sur les délais de répercussion. Il est à noter également que, de même que le risque de change, le risque de fluctuation du cours du cuivre et autres métaux n'est pas systématiquement couvert au niveau des offres.

En revanche, les variations du prix du cuivre, de l'aluminium et du plomb ont un impact significatif sur le besoin en financement, une augmentation significative du prix du cuivre entraînant une augmentation du besoin en fonds de roulement.

Les prix ont connu des variations substantielles au cours des cinq dernières années. En 2006, le prix du cuivre est passé de 4500 USD à près de 8 000 USD de janvier à décembre soit une hausse de 78 %. Exprimée en dirhams marocains, la hausse a été de 87 % compte tenu de la baisse du dollar entre le début et la fin de l'exercice 2006. Il est à noter, par ailleurs, que le cours du cuivre a affiché une baisse à fin 2006/début 2007 pour revenir depuis mi-avril 2007 à hauteur de 8000 USD la tonne.

## **VII. RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE**

---

A l'instar de toutes les sociétés industrielles, Nexans Maroc est soumis à des législations et des réglementations de plus en plus contraignantes en matière d'environnement concernant notamment les émissions atmosphériques, l'évacuation des eaux usées, l'émission, l'utilisation et la manipulation de matières ou de déchets toxiques, les méthodes d'élimination des déchets... Ces normes exposent Nexans Maroc à un risque de

mise en jeu de sa responsabilité. Toutefois, la société considère ce risque très limité et n'a constitué à cet effet aucune provision pour risque et charges.

A noter que Nexans Maroc procède au recyclage de tous ses déchets.

## VIII. COUVERTURE DES RISQUES

---

En complément des assurances locales obligatoires et des assurances des personnes, NEXANS Maroc a bénéficié d'un programme d'assurance Groupe mis en place depuis 2003.

Les couvertures globales de ce programme ont peu évoluées au cours de l'exercice 2006 par rapport à l'exercice précédent et ont fait l'objet au 1er janvier 2007 d'un renouvellement des garanties à un niveau équivalent.

Les programmes d'assurance Groupe sont principalement les suivants :

- dommages-pertes d'exploitation,
- responsabilité civile exploitation et après livraison,
- transport,
- crédit court terme garantissant les encours de certains clients tant domestiques qu'à l'export,
- responsabilité civile mandataires sociaux.

## PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

---

### Acquisition de LCS :

Nexans Maroc a acheté 18,6% du capital de la société Les Câbleries du Sénégal (LCS) à fin février 2007. LCS était jusqu'alors cliente de Nexans Maroc.

LCS est une société de droit sénégalais, spécialisée dans la production et la distribution de câbles électriques. En 2006, son chiffre d'affaires s'est élevé à 1,4 millions d'euros.

Cette acquisition permettra à Nexans Maroc de consolider sa présence industrielle et commerciale au Sénégal et dans l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine).

### Provisions pour risques industriels :

Nexans Maroc avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux estimée à 100 MMAD, dans les années antérieures à 2000. Cette provision était non déductible.

Elle a été utilisée jusqu'en 2004 où elle a atteint 26,4 MMAD. Depuis, elle n'a pas connu de variation.

Cette provision pour risque industriels et commerciaux a fait l'objet d'une observation des commissaires aux comptes qui pensent qu'en l'absence de plan de restructuration précis et détaillé justifiant son montant, une partie significative de cette provision présente un caractère de réserve et devrait à cet effet être intégrée dans les capitaux propres de la société.

En dehors des points cités ci-haut, Nexans Maroc S.A. ne connaît pas d'autres fait exceptionnels, ni de litiges susceptibles d'affecter de manière substantielle sa situation financière.

## **PARTIE IX: DONNEES COMPTABLES**

---

## I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR NEXANS MAROC

---

### 1. Règles et méthodes de consolidation

#### Périmètre de consolidation

Au 31 Décembre 2006, comme au 31 décembre 2004 et 2005, le périmètre de consolidation se compose, en plus de Nexans Maroc - société consolidante , des deux filiales suivantes :

- Sirmel : société anonyme au capital de 15 000 000 MAD divisé en 150 000 actions de 100 MAD – sise au 317, Bd Oqba Ben Nafii - Casablanca ;

Taux de détention : 83,23 %.

- T.E.M : société anonyme au capital de 2 400 000 MAD divisé en 24 000 actions de 100 MAD – siège social sis au Bd Ahl Loghlam – Sidi Moumen – Casablanca .

Taux de détention : 100 %.

#### Exclusions du périmètre :

Les autres filiales et participations énumérées ci-après, ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation, soit parce que certaines sont en cours de liquidation ( CGMB, MANELERG et CGMS ) , soit parce que leurs données comptables ( bilan et chiffres d'affaires ) ne sont pas assez significatives par rapport aux comptes consolidés de Nexans Maroc ( COPREMA sarl et IMOUKA ) :

- COPREMA sarl
- IMOUKA
- MANELERG
- CGMB
- CGMS

#### Méthodes et modalités de consolidation

Les deux filiales Sirmel et T.E.M, sont sous contrôle exclusif de Nexans Maroc et, de ce fait, ont fait l'objet d'une consolidation directe et par application de la méthode d'intégration globale.

#### Règles de consolidation

##### **1 – Méthodes d'évaluation et de présentation :**

Les comptes individuels des sociétés **Sirmel**, **T.E.M** et **Nexans Maroc** sont établis conformément aux dispositions de la loi comptable marocaine n° 9/88.

Cependant, les retraitements de consolidation sont effectués d'une part, suivant la méthodologie préconisée par le **Conseil National de la Comptabilité (CNC)** dans son Avis n° 5 émis le 26/05/2005, et d'autre part, en cohérence avec les règles et choix retenus dans le cadre de la consolidation du Groupe **Nexans France**.

## **2- Principaux retraitements :**

### **1 - Traitement des écarts d'acquisition :**

Les écarts d'acquisition dégagés, à fin 2002 pour Sirmel et à fin 2004 pour T.E.M , ont été de sens négatifs (badwill) et ont fait l'objet d'un amortissement intégral à la clôture de l'exercice 2005.

Un écart négatif a été également enregistré en 2006 et fait l'objet du même traitement, suite à l'acquisition par Nexans Maroc de nouveaux titres Sirmel.

### **2 – Retraitement des immobilisations en non-valeurs :**

Les charges à répartir sur plusieurs exercices ont été annulées aussi bien au bilan qu'au niveau du poste Dotations aux amortissements du C.P.C.

### **3 – Elimination de la marge brute bénéficiaire sur stock intra-groupe :**

Au bilan consolidé les stocks ont subi une diminution à raison de la marge brute intra-groupe, dont la variation a été enregistrée en Résultat, après constatation des impôts différés y afférents.

### **4 – Provisions réglementées :**

Les provisions réglementées à caractère fiscal, reclassées à la clôture précédente en réserves de consolidation, après constatation d'impôts différés sur celles qui sont temporairement exonérées de l'impôt sur les sociétés, ont subi le même traitement au niveau du résultat de 2006, par annulation des dotations et des reprises avec ajustement des impôts différés.

### **5 – Impôts différés :**

Les impôts différés constatés au passif sont relatifs aux différences temporaires induites par les règles fiscales et par les retraitements de consolidation.

Les impôts différés constatés sur le déficit fiscal reportable de Sirmel et sur le montant de la marge brute bénéficiaire éliminée sur les stocks ont été actualisés à la clôture de l'exercice 2006.

Le détail chiffré des retraitements spécifiques de consolidation au 31/12/2006 est joint en annexe au présent dossier.

## 2. Principales méthodes d'évaluation spécifique des comptes sociaux

<b>I-</b>	<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>	
	<b>A- EVALUATION A L'ENTREE :</b>	
	1- Immobilisations en non-valeurs	Frais réels justifiés.
	2- Immobilisations incorporelles	Coûts d'acquisition ou de production.
	3- Immobilisations corporelles	Coûts d'acquisition ou de production.
	4- Immobilisations financières	
	* Prêts et créances immobilisées	Montant nominal.
	* Titres de participation	Prix d'achat, à l'exclusion des frais d'acquisition.
	<b>B- CORRECTIONS DE VALEUR :</b>	
	1- Méthodes d'amortissement	Linéaire et dégressif.
	2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
	* Titres de participation	Estimation suivant la dernière situation comptable disponible de la société émettrice.
	3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.
<b>II-</b>	<b>ACTIF CIRCULANT ( hors Trésorerie ) :</b>	
	<b>A- EVALUATION A L'ENTREE :</b>	
	1- Stocks	Coût d'acquisition et coût de production.
	2- Créances	Montant nominal.
	3- Titres et valeurs de placement	Prix d'achat.
	<b>B- CORRECTIONS DE VALEUR :</b>	
	1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
	* Clients et autres débiteurs :	Créances impayées, objet d'un recours judiciaire ou dont l'irrecouvrabilité est fort probable.
	2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.
<b>III-</b>	<b>FINANCEMENT PERMANENT :</b>	
	1- Méthodes de réévaluation	N/A
	2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	
	* Amortissements dérogatoires	Différence entre l'annuité d'amortissement dégressif et l'annuité d'amortissement linéaire.
	* Provisions pour plus-values exonérées temporairement	Suivant les dispositions de la loi de finances transitoire de 1996.
	* Provisions pour investissement	Suivant les dispositions de l'article 7 Bis-I-C de la loi I.S. n° 24-86.
	3- Dettes de financement permanent	Montant nominal des dettes à moyen et long terme.
	4- Méthodes d'évaluation des provisions durables p. risques & ch.	
	5- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.
<b>IV-</b>	<b>PASSIF CIRCULANT ( hors Trésorerie ) :</b>	
	1- Dettes du passif circulant	Montant nominal.
	2- Méthodes d'évaluation des autres provisions p. risques & ch.	
	* Provisions pour pertes de change	Écarts de conversion pour diminution des créances ou augmentation des dettes.
	3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.
<b>V-</b>	<b>TRESORERIE :</b>	
	1- Trésorerie-Actif :	Montant nominal des disponibilités en caisse ou en banque.
	2- Trésorerie-Passif :	Montant nominal des effets escomptés, des découverts et des crédits de trésorerie.

## II. ETATS DE SYNTHESE

### 1. Comptes consolidés

#### a- Etats financiers

#### Nexans Maroc : B I L A N C O N S O L I D E 2 0 0 4 , 2 0 0 5 et 2 0 0 6 (en KMAD)

A C T I F		Exercice 31/12/2006 Net	Exercice 31/12/2005 Net	Exercice 31/12/2004 Net	Variation 12/2006 - 12/2005	Variation 12/2005 - 12/2004
<b>I</b>	<b>* ACTIF IMMOBILISE</b>	176 042	164 943	145 672	11 099	30 370
	* Ecart d'acquisition	-	-	9 892	-	9 892
	* Immobilisations incorporelles	3 861	3 050	2 144	811	1 717
	* Immobilisations corporelles	167 393	156 803	147 981	10 590	19 412
	* Immobilisations financières	4 788	5 090	5 439	- 302	- 651
	* Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
<b>II</b>	<b>* ACTIF CIRCULANT</b>	1 244 810	953 812	768 993	290 998	475 817
	* Stocks et en cours	283 984	249 834	195 886	34 150	88 098
	* Clients et comptes rattachés	757 326	529 340	460 656	227 986	296 670
	* Autres créances et comptes de régularisation	203 500	174 638	112 451	28 862	91 049
	* Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-
<b>III</b>	<b>* DISPONIBILITES</b>	8 756	5 809	24 698	2 947	- 15 942
<b>Total de l'actif</b>		<b>1 429 608</b>	<b>1 124 564</b>	<b>939 363</b>	<b>305 044</b>	<b>490 245</b>

**Nexans Maroc : B I L A N C O N S O L I D E 2004, 2005 et 2006 (en KMAD)**

P A S S I F		Exercice	Exercice	Exercice	Variation	Variation
		31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004	12/2006 - 12/2005	12/2005 - 12/2004
		Net	Net	Net		
<b>I</b>	<b>* CAPITAUX PROPRES ( Part du groupe )</b>	547 161	513 008	478 848	34 153	68 313
	* Capital	224 352	224 352	224 352	-	-
	* Primes	-	-	-	-	-
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	275 195	241 035	232 636	34 160	42 559
	* Résultat net consolidé de l'exercice	47 614	47 621	21 860	7	25 754
	* Autres	-	-	-	-	-
<b>II</b>	<b>* INTERETS MINORITAIRES</b>	6 654	6 571	6 633	83	21
<b>III</b>	<b>* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</b>	32 013	34 672	33 985	- 2 659	- 1 972
<b>IV</b>	<b>* DETTES</b>	843 780	570 313	419 897	273 467	423 883
	* Emprunts et dettes financières	454 490	277 606	163 849	176 884	290 641
	* Fournisseurs et comptes rattachés	245 181	192 472	171 697	52 709	73 484
	* Autres dettes et comptes de régularisation	144 109	100 235	84 351	43 874	59 758
<b>Total du passif</b>		<b>1 429 608</b>	<b>1 124 564</b>	<b>939 363</b>	<b>305 044</b>	<b>490 245</b>

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ( hors taxes ) CONSOLIDE**

( en KMAD )

NATURE	Exercice	Exercice	Exercice	Variation	Variation
	2006	2005	2004		
	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004	12/2006 - 12/2005	12/2005 - 12/2004
* Chiffre d'affaires	1 473 658	973 918	842 390	499 740	631 268
* Autres produits d'exploitation	27 219	47 359	39 051	20 140	11 832
* Achats consommés	1 165 444	743 293	629 533	422 151	535 911
* Charges de personnel	110 393	97 419	101 494	12 974	8 899
* Autres charges d'exploitation	88 150	77 046	73 919	11 104	14 231
* Impôts et taxes	3 824	3 993	3 943	169	119
* Dotations d'exploitation	39 186	33 012	34 834	6 174	4 352
* Résultat d'exploitation	93 880	66 514	37 718	27 366	56 162
* Charges et produits financiers	18 486	8 043	3 948	10 443	14 538
* Résultat courant des entreprises intégrées	75 394	58 471	33 770	16 923	41 624
* Charges et produits non-courants	4 924	5 516	2 321	592	2 603
* Impôts sur les résultats	21 939	15 141	9 161	6 798	12 778
* Résultat net des entreprises intégrées	48 531	37 814	22 288	10 717	26 243
* Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	-	-	-	-	-
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	121	9 892	-	9 771	121
* Résultat net de l'ensemble consolidé	48 652	47 706	22 288	946	26 364
* Intérêts minoritaires	1 038	85	428	953	610
* Résultat net ( Part du groupe )	47 614	47 621	21 860	7	25 754
* Résultat net ( part du Groupe ) par action	21,22	21,23	9,74	0,00	11,479

b- ETIC consolidé 2006

**Nexans Maroc**

**E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006**

Tableau n° A 2 :

**ETAT DES DEROGATIONS**

AU 31 - 12 - 2006

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u><b>N é a n t</b></u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u><b>N é a n t</b></u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u><b>N é a n t</b></u>	

**Nexans Maroc**

**E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006**

Tableau n° A 3 :

**ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES**

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<u><b>N é a n t</b></u>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<u><b>N é a n t</b></u>	

Tableau n° B - 2 :

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01 - 2006 au : 31 - 12 - 2006

N A T U R E	MONTANT BRUT	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT
	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	FIN EXERCICE
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	<b>430 403,01</b>	<b>4 000,00</b>	-	-	-	-	-	<b>434 403,01</b>
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	430 403,01	4 000,00	-	-	-	-	-	434 403,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 300 776,55</b>	<b>1 664 392,00</b>	-	-	-	<b>1 403 825,03</b>	-	<b>5 561 343,52</b>
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 750 776,55	1 664 392,00	-	-	-	1 403 825,03	-	5 011 343,52
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>654 150 989,29</b>	<b>41 216 891,93</b>	<b>270 295,49</b>	<b>5 568 501,68</b>	<b>6 806 738,93</b>	<b>7 641 744,73</b>	<b>5 568 501,68</b>	<b>681 189 693,05</b>
* Terrains	4 721 934,08	-	-	-	515 000,00	-	-	4 206 934,08
* Constructions	132 962 147,81	4 406 589,16	-	-	4 478 336,27	5 022 310,65	-	127 868 090,05
* Installations techniques, matériel et outillage	460 712 542,33	15 924 285,19	54 710,64	5 568 501,68	-	2 574 030,86	-	479 686 008,98
* Matériel de transport	23 234 786,68	1 296 551,33	-	-	674 213,71	-	-	23 857 124,30
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	26 951 076,71	1 209 296,33	87 812,08	-	1 139 188,95	45 403,22	-	27 063 592,95
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	5 568 501,68	18 380 169,92	127 772,77	-	-	-	5 568 501,68	18 507 942,69
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>659 882 168,85</b>	<b>42 885 283,93</b>	<b>270 295,49</b>	<b>5 568 501,68</b>	<b>6 806 738,93</b>	<b>9 045 569,76</b>	<b>5 568 501,68</b>	<b>687 185 439,58</b>

**Tableau n° B - 2 - Bis :**
**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**
**Exercice du : 01-01-2006 AU : 31-12-2006**

N A T U R E	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	<b>82 633,95</b>	<b>86 880,60</b>	-	<b>169 514,55</b>
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	82 633,95	86 880,60	-	169 514,55
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 250 704,34</b>	<b>847 098,10</b>	<b>1 397 783,53</b>	<b>1 700 018,91</b>
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 250 704,34	847 098,10	1 397 783,53	1 700 018,91
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>497 347 786,27</b>	<b>27 698 363,03</b>	<b>11 249 376,40</b>	<b>513 796 772,90</b>
* Terrains	1 746 382,54	-	-	1 746 382,54
* Constructions	97 866 737,04	4 419 927,94	7 499 100,56	94 787 564,42
* Installations techniques, matériel et outillage	354 854 708,72	20 846 529,75	2 028 822,96	373 672 415,51
* Matériel de transport	20 412 062,02	1 138 891,17	674 213,71	20 876 739,48
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 467 895,95	1 293 014,17	1 047 239,17	22 713 670,95
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>499 681 124,56</b>	<b>28 632 341,73</b>	<b>12 647 159,93</b>	<b>515 666 306,36</b>

**NEXANS MAROC :**

**E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006**

**Tableau n° B - 3 :**

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS  
D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du : 01-01-2006 au : 31-12-2006

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
<i>Sirmel</i>	* TERRAINS :	515 000,00	-	515 000,00	1 772 667,00	1 257 667,00	-
<i>Sirmel</i>	* CONSTRUCTIONS :	3 893 406,53	2 834 574,90	1 058 831,63	685 787,97	135 649,95	- 508 693,61
<i>Nexans</i>	* CONSTRUCTIONS :	5 022 310,65	4 078 956,14	943 354,51			
	* MATERIEL ET OUTILLAGE :	2 574 030,86	2 028 822,96	545 207,90			
	Total - Sinistre incendie Usine Batteries	7 596 341,51	6 107 779,10	1 488 562,41	7 816 456,00	6 327 893,59	-
<i>Nexans</i>	* AUTRES CONSTRUCTIONS, A.A.INSTALL. :	585 569,52	585 569,52	-	21 000,00	21 000,00	-
<i>Nexans</i>	* MATERIEL DE TRANSPORT & MANUT. :	674 213,71	674 213,71	-	270 500,00	270 500,00	-
<i>Nexans</i>	* DIVERS LOGICIELS INFORMATIQUES :	1 403 825,03	1 397 783,53	6 041,50	-	-	- 6 041,50
<i>Sirmel</i>	* MOBILIER, MAT. DE BUREAU & AMENAGTS :	1 138 549,17	1 047 239,17	91 310,00	200 545,03	171 904,53	- 62 669,50
<b>TOTAL</b>		<b>15 806 905,47</b>	<b>12 647 159,93</b>	<b>3 159 745,54</b>	<b>10 766 956,00</b>	<b>8 184 615,07</b>	<b>- 577 404,61</b>

**NEXANS MAROC :**

**E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006**

**Tableau n° B - 4 :**

**TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES**

**Au : 31 - 12 - 2006**

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM ( p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* MANELERG ( société en liquidation )	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00	31/12/2006	148 485,13	97 586,00	0
* C G M B ( société en liquidation )	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00	31/12/2006	556 583,27	244 320,00	0
* C G M S ( société en liquidation )	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	0
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20	31/12/2006	301 449,51	31 018,00	0
<b>Total Titres détenus par Nexans Maroc</b>				<b>2 435 106,21</b>	<b>965 106,21</b>				
* MANELERG ( société en liquidation )	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00	31/12/2006	148 485,13	97 586,00	0
* C G M B ( société en liquidation )	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00	31/12/2006	556 583,27	244 320,00	0
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	0,60%	13 483,80	13 483,80	31/12/2006	301 449,51	31 018,00	0
<b>Total Titres détenus par Sirmel</b>				<b>83 083,80</b>	<b>83 083,80</b>				
<b>T O T A L G E N E R A L</b>				<b>2 518 190,01</b>	<b>1 048 190,01</b>				<b>-</b>

**Tableau n° B - 5 :**
**TABLEAU DES PROVISIONS**
**Exercice du : 01-01-2006 au : 31-12-2006**

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	17 614 696,85	-	-	14 000 000,00	-	-	6 188 173,41	25 426 523,44
<b>+ Retraitement en conso.</b>	<b>- 17 614 696,85</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 14 000 000,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 6 188 173,41</b>	<b>- 25 426 523,44</b>
3. Provisions durables pour risques et charges	34 672 381,60	-	-	-	259 100,45	-	2 400 000,00	32 013 281,15
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>36 142 381,60</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>259 100,45</b>	<b>-</b>	<b>2 400 000,00</b>	<b>33 483 281,15</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	61 712 725,25	10 640 262,89	-	3 231 000,00	2 244 088,66	-	11 697 469,24	61 642 430,24
5. Autres provisions pour risques et charges	184 667,17	-	451 522,26	8 349 645,00	-	20 487,80	-	8 965 346,63
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>61 897 392,42</b>	<b>10 640 262,89</b>	<b>451 522,26</b>	<b>11 580 645,00</b>	<b>2 244 088,66</b>	<b>20 487,80</b>	<b>11 697 469,24</b>	<b>70 607 776,87</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>98 039 774,02</b>	<b>10 640 262,89</b>	<b>451 522,26</b>	<b>11 580 645,00</b>	<b>2 503 189,11</b>	<b>20 487,80</b>	<b>14 097 469,24</b>	<b>104 091 058,02</b>

**Nexans Maroc**
*E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006*
**Tableau n° B 6 :**
**TABLEAU DES CREANCES**

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE :</b>	<b>3 739 768,80</b>	<b>3 289 446,28</b>	<b>450 322,52</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
* Prêts immobilisés :	2 986 206,25	2 535 883,73	450 322,52	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	753 562,55	753 562,55	-	-	-	-	-	-
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>1 033 344 343,90</b>	<b>-</b>	<b>915 540 847,60</b>	<b>117 803 496,30</b>	<b>99 200 476,72</b>	<b>318 464 239,29</b>	<b>28 353 004,37</b>	<b>254 087 096,60</b>
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	2 713 837,52	-	2 713 837,52	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	824 646 097,58	-	713 502 991,92	111 143 105,66	95 625 950,14	140 851 483,99	21 052 467,37	254 087 096,60
* Personnel :	1 542 739,16	-	1 542 739,16	-	-	-	-	-
* Etat :	189 170 149,12	-	189 170 149,12	-	-	177 612 755,30	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	15 112 886,51	-	8 452 495,87	6 660 390,64	3 574 526,58	-	7 300 537,00	-
* Comptes de régularisation-Actif :	158 634,01	-	158 634,01	-	-	-	-	-

**Nexans Maroc**

**E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006**

Tableau n° B 7 :

**TABLEAU DES DETTES**

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT :</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>DU PASSIF CIRCULANT :</b>	<b>417 145 277,22</b>	-	<b>415 589 504,58</b>	<b>1 555 772,64</b>	<b>99 064 425,04</b>	<b>104 879 499,26</b>	<b>20 928 713,92</b>	<b>65 975 640,72</b>
* Fournisseurs & comptes rattachés :	<b>283 647 340,68</b>	-	283 635 166,19	12 174,49	95 567 946,75	-	20 606 493,45	65 975 640,72
* Clients créd., av. & acomptes :	<b>11 844 885,27</b>	-	11 844 885,27	-	-	-	-	-
* Personnel :	<b>2 859 984,62</b>	-	2 859 984,62	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	<b>8 777 167,46</b>	-	8 777 167,46	-	-	1 190 442,45	-	-
* Etat :	<b>103 689 056,81</b>	-	102 473 721,79	1 215 335,02	-	103 689 056,81	-	-
* Comptes d'associés :	<b>844 239,13</b>	-	515 976,00	328 263,13	-	-	-	-
* Autres créanciers :	<b>1 611 124,96</b>	-	1 611 124,96	-	-	-	322 220,47	-
* Comptes de régularisation-Passif :	<b>3 871 478,29</b>	-	3 871 478,29	-	3 496 478,29	-	-	-

Tableau n° B - 8 :

**TABLEAU DES SÛRETÉS REELLES DONNEES OU RECUES  
( en kMAD )**

Tiers Crédeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<b>* SÛRETÉS DONNEES :</b>	-	-	-	-	-
<b>* SÛRETÉS RECUES :</b>	<b>4 200</b>	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 ( à préciser ).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tières ( sûretés données )  
( entreprises liées, associés, membres du personnel ).

**Nexans Maroc**

*E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006*

Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES  
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL  
( en kMAD )**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	4	57
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	4	57
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées .....	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	39 150	42 150
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	39 150	42 150



**Nexans Maroc**

**E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006**

Tableau n° C-3

**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES  
DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

AU 31 - 12 - 2006

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE
	n - 2 2 0 0 4	n - 1 2 0 0 5	n 2 0 0 6
* <b>SITUATION NETTE - CONSOLIDÉE - DE L'ENTREPRISE :</b> <i>( Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs )</i>	478 847 549,87	513 007 513,98	546 122 334,54
* <b>OPERATIONS ET RESULTATS - CONSOLIDÉS - DE L'EXERCICE :</b>			
1 . Chiffre d'affaires hors taxes <b>Consolidé</b>	842 389 646,51	973 918 290,99	1 473 658 282,25
2 . Résultat <b>Consolidé</b> - avant impôts	31 448 922,42	62 846 670,60	70 590 339,56
3 . Impôts - <b>Consolidés</b> - sur les résultats	9 160 774,00	15 141 065,58	21 938 659,30
4 . Résultat net - part des <b>minoritaires</b>	427 755,51	84 499,91	1 037 739,70
5 . Bénéfices sociaux ( de N-1 ) distribués en N ( Dividendes bruts )	11 217 600,00	13 461 120,00	13 461 120,00
6 . Résultats consolidés - <b>Part Groupe</b> - non distribués ( mis en réserves ou en instance d'affectat	10 642 792,91	34 159 985,11	34 152 820,56
7 . Tantièmes	-	-	-
* <b>RESULTATS PAR TITRE ( pour les sociétés par actions et SARL ) :</b>			
. Résultat net <b>consolidé - part Groupe</b> - par action ou part sociale	9,74	21,23	21,22
. Bénéfice - <b>Nexans Maroc - Sté consolidante</b> - distribué par action	5,00	6,00	6,00
* <b>PERSONNEL :</b>			
. Montant des salaires bruts cumulés de l'exercice	65 756 686,18	68 848 428,19	75 033 675,37
. Effectif moyen cumulé des salariés employés pendant l'exercice ( <i>Personnel titulaire</i> )	566	569	582

**Nexans Maroc**

E . T . I . C

31/12/2006

Tableau n° C 5

**DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

**I- DATATION :**

* Date de clôture (1)	<u>31 Décembre 2006</u>
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	<u>5 Mars 2007</u>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

**II- EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE  
NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE  
COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE :**

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
* <u>Favorables :</u>	<i>Néant</i>
* <u>Défavorables :</u>	<i>Néant</i>

c- ETIC consolidé 2005

**Nexans Maroc**

**E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005**

Tableau n° A 2 :

**ETAT DES DEROGATIONS**

**AU 31 - 12 - 2005**

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u><b>N é a n t</b></u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u><b>N é a n t</b></u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u><b>N é a n t</b></u>	

**Nexans Maroc**

*E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005*

Tableau n° A 3 :

**ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES**

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<u><i>N é a n t</i></u>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<u><i>N é a n t</i></u>	

Tableau n° B - 2 :

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01- 01 - 2005 au : 31 - 12 - 2005

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	<b>844 966,09</b>	<b>149 559,60</b>	-	-	-	<b>564 122,68</b>	-	<b>430 403,01</b>
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	844 966,09	149 559,60	-	-	-	564 122,68	-	430 403,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 882 660,21</b>	<b>1 418 116,34</b>	-	-	-	-	-	<b>5 300 776,55</b>
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 382 660,21	1 418 116,34	-	-	-	-	-	4 800 776,55
* Fonds commercial	500 000,00	-	-	-	-	-	-	500 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>617 323 994,67</b>	<b>40 002 475,78</b>	<b>432 946,40</b>	<b>3 202 174,13</b>	<b>914 893,00</b>	<b>10 313,14</b>	<b>5 885 395,55</b>	<b>654 150 989,29</b>
* Terrains	4 806 934,08	-	-	-	85 000,00	-	-	4 721 934,08
* Constructions	124 193 425,85	9 534 911,96	-	-	766 190,00	-	-	132 962 147,81
* Installations techniques, matériel et outillage	430 381 691,95	27 128 676,25	-	3 202 174,13	-	-	-	460 712 542,33
* Matériel de transport	21 832 212,63	1 405 775,05	-	-	2 201,00	1 000,00	-	23 234 786,68
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	25 088 779,33	1 933 112,52	-	-	61 502,00	9 313,14	-	26 951 076,71
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	11 020 950,83	-	432 946,40	-	-	-	5 885 395,55	5 568 501,68
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>622 051 620,97</b>	<b>41 570 151,72</b>	<b>432 946,40</b>	<b>3 202 174,13</b>	<b>914 893,00</b>	<b>574 435,82</b>	<b>5 885 395,55</b>	<b>659 882 168,85</b>

Tableau n° B - 2 - Bis :

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2005 AU : 31-12-2005

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	<b>564 122,68</b>	<b>82 633,95</b>	<b>564 122,68</b>	<b>82 633,95</b>
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	564 122,68	82 633,95	564 122,68	82 633,95
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 739 010,89</b>	<b>511 693,45</b>	<b>-</b>	<b>2 250 704,34</b>
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 739 010,89	511 693,45	-	2 250 704,34
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>469 343 174,76</b>	<b>28 518 648,37</b>	<b>514 036,86</b>	<b>497 347 786,27</b>
* Terrains	1 746 382,54	-	-	1 746 382,54
* Constructions	93 534 399,26	4 780 296,60	447 958,82	97 866 737,04
* Installations techniques, matériel et outillage	333 865 799,43	20 988 909,29	-	354 854 708,72
* Matériel de transport	19 059 730,32	1 353 065,70	734,00	20 412 062,02
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	21 136 863,21	1 396 376,78	65 344,04	22 467 895,95
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>471 646 308,33</b>	<b>29 112 975,77</b>	<b>1 078 159,54</b>	<b>499 681 124,56</b>

**NEXANS MAROC :**

**E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005**

**Tableau n° B - 3 :**

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS  
D'IMMOBILISATIONS**

*Exercice du : 01-01-2005 au : 31-12-2005*

<i>Date de cession ou de retrait</i>	<i>Compte principal</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amortissements cumulés</i>	<i>Valeur nette d'amortissements</i>	<i>Produit de cession</i>	<i>Plus Values</i>	<i>Moins Values</i>
Sirmel	* TERRAINS	85 000,00	-	85 000,00	348 000,00	263 000,00	-
Sirmel	* CONSTRUCTIONS	766 188,00	447 957,23	318 230,77	146 919,27	41 001,33	- 212 312,83
Nexans M.	* MATERIEL DE TRANSPORT :	2 201,00	734,00	1 467,00	35 000,00	33 533,00	-
Nexans M.	* MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU :	15 800,00	15 800,00	-	2 000,00	2 000,00	-
Sirmel	* MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU :	45 701,00	45 701,00	-	27 080,73	27 080,73	-
<b>TOTAL</b>		<b>914 890,00</b>	<b>510 192,23</b>	<b>404 697,77</b>	<b>559 000,00</b>	<b>366 615,06</b>	<b>- 212 312,83</b>

**NEXANS MAROC :**

**E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005**

**Tableau n° B - 4 :**

**TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES**

**Au : 31 - 12 - 2005**

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM ( p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* MANELERG ( société en liquidation )	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00	31/12/2005	50 899,13	2 016,90	0
* C G M B ( société en liquidation )	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00	31/12/2005	312 263,27	8 157,60	0
* C G M S ( société en liquidation )	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	0
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20	31/12/2005	270 431,51	31 018,00	0
<b>Total Titres détenus par Nexans Maroc</b>				<b>2 435 106,21</b>	<b>965 106,21</b>				
* MANELERG ( société en liquidation )	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00	31/12/2005	50 899,13	2 016,90	0
* C G M B ( société en liquidation )	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00	31/12/2005	312 263,27	8 157,60	0
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	0,60%	13 483,80	13 483,80	31/12/2005	270 431,51	31 018,00	0
<b>Total Titres détenus par Sirmel</b>				<b>83 083,80</b>	<b>83 083,80</b>				
<b>T O T A L G E N E R A L</b>				<b>2 518 190,01</b>	<b>1 048 190,01</b>				<b>-</b>

**NEXANS MAROC**
**E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005**
**Tableau n° B - 5 :**
**TABLEAU DES PROVISIONS**
**Exercice du : 01-01-2005 au : 31-12-2005**

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	17 440 779,64	-	-	10 350 000,00	-	-	10 176 082,79	17 614 696,85
+ Retraitement en conso.	- 17 440 779,64	-	-	- 10 350 000,00	-	-	- 10 176 082,79	- 17 614 696,85
3. Provisions durables pour risques et charges	33 985 054,77	175 326,83	-	512 000,00	-	-	-	34 672 381,60
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>35 455 054,77</b>	<b>175 326,83</b>	<b>-</b>	<b>512 000,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>36 142 381,60</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	58 352 008,23	3 723 828,02	-	1 072 026,58	920 088,22	-	515 049,36	61 712 725,25
5. Autres provisions pour risques et charges	562 885,33	-	20 487,80	-	-	398 705,96	-	184 667,17
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>58 914 893,56</b>	<b>3 723 828,02</b>	<b>20 487,80</b>	<b>1 072 026,58</b>	<b>920 088,22</b>	<b>398 705,96</b>	<b>515 049,36</b>	<b>61 897 392,42</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>94 369 948,33</b>	<b>3 899 154,85</b>	<b>20 487,80</b>	<b>1 584 026,58</b>	<b>920 088,22</b>	<b>398 705,96</b>	<b>515 049,36</b>	<b>98 039 774,02</b>

Tableau n° B - 8 :

**TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES  
( en kMAD )**

Tiers Crédeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<b>* SÛRETES DONNEES :</b>	-	-	-	-	-
<b>* SÛRETES RECUES :</b>	<b>5 400</b>	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 ( à préciser ).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces ( sûretés données )  
\*( entreprises liées, associés, membres du personnel ).

**Nexans Maroc**
**E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005**
**Tableau n° B - 9 :**

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES  
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL  
( en kMAD )**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	57	55
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<b><u>TOTAL (1)</u></b>	<b>57</b>	<b>55</b>
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées .....	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	42 150	52 666
* Autres engagements reçus :	-	-
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>42 150</b>	<b>52 666</b>



**Nexans Maroc**

**E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005**

**Tableau n° C 5**

**DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

**I- DATATION :**

<p>* <b>Date de clôture (1)</b></p>	<p><b><u>31 Décembre 2005</u></b></p>
<p>* <b>Date d'établissement des états de synthèse (2)</b></p>	<p><b><u>20 Mars 2006</u></b></p>
<p>(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice</p>	
<p>(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse</p>	

**II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE  
NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE  
COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE :**

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
<p>* <b><u>Favorables :</u></b></p>	<p><b><i>Néant</i></b></p>
<p>* <b><u>Défavorables :</u></b></p>	<p><b><i>Néant</i></b></p>

## 2. Comptes sociaux

### a- Etats financiers relatifs à l'exercice 2006

#### **NEXANS MAROC**

Tableau n° 1

#### **BILAN (actif)**

( modèle normal )

Exercice clos le : 31 - 12 - 2006

A C T I F	EXERCICE 2006			EX. PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	31/12/2005 Net
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>376 410,01</b>	<b>149 217,00</b>	<b>227 193,01</b>	<b>302 475,01</b>
* Frais préliminaires	-	-	-	-
A * Charges à répartir sur plusieurs exercices	376 410,01	149 217,00	227 193,01	302 475,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>3 958 222,02</b>	<b>1 451 190,53</b>	<b>2 507 031,49</b>	<b>1 745 464,41</b>
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T * Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 958 222,02	1 451 190,53	2 507 031,49	1 745 464,41
* Fonds commercial	-	-	-	-
I * Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>661 549 896,59</b>	<b>504 928 906,98</b>	<b>156 620 989,61</b>	<b>144 552 087,31</b>
F * Terrains	2 540 267,41	1 746 382,54	793 884,87	793 884,87
* Constructions	117 499 158,85	91 805 399,05	25 693 759,80	26 700 700,17
* Installations techniques, matériel et outillage	477 960 027,52	372 102 196,92	105 857 830,60	105 732 993,61
I * Matériel de transport	22 114 778,75	19 343 325,44	2 771 453,31	2 615 137,05
M * Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	22 927 721,37	19 931 603,03	2 996 118,34	3 140 869,93
M * Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O * Immobilisations corporelles en cours	18 507 942,69	-	18 507 942,69	5 568 501,68
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>18 920 658,49</b>	<b>1 470 000,00</b>	<b>17 450 658,49</b>	<b>16 953 169,39</b>
I * Prêts immobilisés	2 504 891,06	-	2 504 891,06	2 845 331,96
L * Autres créances financières	703 368,58	-	703 368,58	698 868,58
I * Titres de participation	15 712 398,85	1 470 000,00	14 242 398,85	13 408 968,85
S * Autres titres immobilisés	-	-	-	-
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>684 805 187,11</b>	<b>507 999 314,51</b>	<b>176 805 872,60</b>	<b>163 553 196,12</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>267 996 684,37</b>	<b>6 032 888,00</b>	<b>261 963 796,37</b>	<b>225 138 833,82</b>
A * Marchandises	1 479 052,16	-	1 479 052,16	779 102,28
C * Matières et fournitures consommables	83 335 812,61	5 062 463,00	78 273 349,61	65 111 528,56
T * Produits en cours	97 248 024,69	329 607,00	96 918 417,69	78 729 534,75
I * Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F * Produits finis	85 933 794,91	640 818,00	85 292 976,91	80 518 668,23
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>901 066 469,45</b>	<b>30 923 532,31</b>	<b>870 142 937,14</b>	<b>631 517 372,77</b>
C * Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 673 016,52	-	2 673 016,52	2 086 073,27
I * Clients et comptes rattachés	708 678 480,82	24 263 141,67	684 415 339,15	477 659 069,73
R * Personnel	1 260 826,62	-	1 260 826,62	518 900,54
C * Etat	173 200 252,16	-	173 200 252,16	148 204 368,49
U * Comptes d'associés	-	-	-	-
L * Autres débiteurs	15 101 112,32	6 660 390,64	8 440 721,68	3 010 910,83
A * Comptes de régularisation - Actif	152 781,01	-	152 781,01	38 049,91
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>	<b>451 522,26</b>	<b>-</b>	<b>451 522,26</b>	<b>20 487,80</b>
( Eléments circulants )	-	-	-	-
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>1 169 514 676,08</b>	<b>36 956 420,31</b>	<b>1 132 558 255,77</b>	<b>856 676 694,39</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>				
R * Chèques et valeurs à encaisser	4 040 340,63	-	4 040 340,63	52 935,30
E * Banques, T.G. et C.C.P	4 534 572,09	-	4 534 572,09	5 403 650,45
S * Caisses, régies d'avances et accreditifs	82 759,16	-	82 759,16	54 490,07
<b>TOTAL III</b>	<b>8 657 671,88</b>	<b>-</b>	<b>8 657 671,88</b>	<b>5 511 075,82</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>1 862 977 535,07</b>	<b>544 955 734,82</b>	<b>1 318 021 800,25</b>	<b>1 025 740 966,33</b>

**NEXANS MAROC**
**B I L A N ( passif )**  
 ( modèle normal )

Exercice clos le : 31 - 12 - 2006

	P A S S I F	EXERCICE	EX. PRECEDENT 31/12/2005
	<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	<b>224 352 000,00</b>	<b>224 352 000,00</b>
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecart de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	117 200 000,00	85 000 000,00
E	* Report à nouveau	102 611 535,67	111 431 074,12
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* <b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>35 788 707,83</b>	<b>36 841 581,55</b>
N	<b>Total des capitaux propres ( A )</b>	<b>502 387 443,50</b>	<b>480 059 855,67</b>
T	<b><u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</u></b> ( B )	<b>25 426 523,44</b>	<b>17 614 696,85</b>
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	25 426 523,44	17 614 696,85
E	<b><u>DETTES DE FINANCEMENT</u></b> ( C )	-	-
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	-	-
A	<b><u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</u></b> ( D )	<b>26 913 281,15</b>	<b>27 172 381,60</b>
N	* Provisions pour risques	26 913 281,15	27 172 381,60
E	* Provisions pour charges	-	-
N	<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</u></b> ( E )	-	-
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>554 727 248,09</b>	<b>524 846 934,12</b>
	<b><u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</u></b> ( F )	<b>330 691 651,48</b>	<b>256 697 785,98</b>
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	216 710 494,52	175 912 729,67
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	11 463 986,52	6 023 013,20
S	* Personnel	2 829 889,17	2 605 019,40
S	* Organismes sociaux	7 812 940,07	7 139 773,65
I	* Etat	86 788 500,82	61 210 695,74
F	* Comptes d'associés	665 763,13	522 680,33
	* Autres créanciers	548 598,96	1 872 045,31
C	* Comptes de régularisation - Passif	3 871 478,29	1 411 828,68
I	<b><u>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u></b> ( G )	<b>8 801 167,26</b>	<b>20 487,80</b>
R	<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants)</u></b> ( H )	<b>958 732,95</b>	<b>346 887,59</b>
C	<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>340 451 551,69</b>	<b>257 065 161,37</b>
T	<b><u>TRESORERIE - PASSIF</u></b>		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	318 573 254,06	174 279 009,70
S	* Banques (soldes créditeurs)	104 269 746,41	69 549 861,14
O	<b>TOTAL III</b>	<b>422 843 000,47</b>	<b>243 828 870,84</b>
	<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>1 318 021 800,25</b>	<b>1 025 740 966,33</b>

**NEXANS MAROC**
**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ( hors taxes )**  
 ( modèle normal )

Exercice du : 01 - 01 - 2006 au : 31 - 12 - 2006

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
	* Ventes de marchandises (en l'état)	11 017 983,45	-	11 017 983,45	1 431 666,88
	* Ventes de biens et services produits	1 377 142 180,58	72 285,00	1 377 214 465,58	900 610 137,85
	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 388 160 164,03</b>	<b>72 285,00</b>	<b>1 388 232 449,03</b>	<b>902 041 804,73</b>
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	23 721 616,62	-	23 721 616,62	45 337 021,28
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	127 772,77	-	127 772,77	432 946,40
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	* Autres produits d'exploitation	474 000,00	467 354,11	941 354,11	522 709,00
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	900 269,24	-	900 269,24	452 502,64
	<b>TOTAL I</b>	<b>1 413 383 822,66</b>	<b>539 639,11</b>	<b>1 413 923 461,77</b>	<b>948 786 984,05</b>
	<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
	* Achats revendus (2) de marchandises	7 988 097,30	-	7 988 097,30	1 180 239,42
	* Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 105 250 300,01	(643 283,34)	1 104 607 016,67	697 900 294,66
* Autres charges externes	82 236 385,62	(1 189 220,19)	81 047 165,43	70 160 053,32	
* Impôts et taxes	3 600 119,20	347,80	3 600 467,00	3 529 068,21	
* Charges de personnel	95 532 358,10	109 605,23	95 641 963,33	85 527 909,06	
* Autres charges d'exploitation	367 514,25	37 500,00	405 014,25	381 182,40	
* Dotations d'exploitation	34 707 376,01	-	34 707 376,01	29 707 526,29	
<b>TOTAL II</b>	<b>1 329 682 150,49</b>	<b>(1 685 050,50)</b>	<b>1 327 997 099,99</b>	<b>888 386 273,36</b>	
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>85 926 361,78</b>	<b>60 400 710,69</b>	
F I N A N C I E R	<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
	* Produits des titres de participation et A.T.I.	-	-	-	602 840,00
	* Gains de change	4 739 688,95	43 802,83	4 783 491,78	3 085 687,41
	* Intérêts et autres produits financiers	119 537,10	-	119 537,10	169 245,33
	* Reprises financières ; transferts de charges	20 487,80	-	20 487,80	398 705,96
<b>TOTAL IV</b>	<b>4 879 713,85</b>	<b>43 802,83</b>	<b>4 923 516,68</b>	<b>4 256 478,70</b>	
<b>V CHARGES FINANCIERES</b>					
* Charges d'intérêts	17 857 620,69	(183 664,92)	17 673 955,77	7 649 683,83	
* Pertes de change	3 635 458,62	35 432,69	3 670 891,31	2 496 386,89	
* Autres charges financières	32 882,86	4 000,00	36 882,86	1 323,69	
* Dotations financières	451 522,26	-	451 522,26	20 487,80	
<b>TOTAL V</b>	<b>21 977 484,43</b>	<b>(144 232,23)</b>	<b>21 833 252,20</b>	<b>10 167 882,21</b>	
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>(16 909 735,52)</b>	<b>(5 911 403,51)</b>	
<b>VII RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>69 016 626,26</b>	<b>54 489 307,18</b>	
N O N C O U R A N T	<b>VIII PRODUITS NON-COURANTS</b>				
	* Produits des cessions d'immobilisations	8 107 956,00	-	8 107 956,00	37 000,00
	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	* Autres produits non-courants	3 941 055,31	-	3 941 055,31	15 050,00
	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	17 885 642,65	-	17 885 642,65	10 176 082,79
<b>TOTAL VIII</b>	<b>29 934 653,96</b>	<b>-</b>	<b>29 934 653,96</b>	<b>10 228 132,79</b>	
<b>IX CHARGES NON-COURANTES</b>					
* V.N.A des immobilisations cédées	1 494 603,91	-	1 494 603,91	1 467,00	
* Subventions accordées	-	-	-	-	
* Autres charges non-courantes	18 610 706,75	369 416,73	18 980 123,48	3 103 321,42	
* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	23 180 645,00	-	23 180 645,00	10 910 000,00	
<b>TOTAL IX</b>	<b>43 285 955,66</b>	<b>369 416,73</b>	<b>43 655 372,39</b>	<b>14 014 788,42</b>	
<b>X RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)</b>			<b>(13 720 718,43)</b>	<b>(3 786 655,63)</b>	
<b>XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)</b>			<b>55 295 907,83</b>	<b>50 702 651,55</b>	
<b>XII IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>19 507 200,00</b>	<b>-</b>	<b>19 507 200,00</b>	<b>13 861 070,00</b>	
<b>XIII RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>35 788 707,83</b>	<b>36 841 581,55</b>	
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			<b>1 448 781 632,41</b>	<b>963 271 595,54</b>	
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>1 412 992 924,58</b>	<b>926 430 013,99</b>	
<b>XVI RESULTAT NET (XIV - XV)</b>			<b>35 788 707,83</b>	<b>36 841 581,55</b>	

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

**NEXANS MAROC**
**ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)**
**Exercice du : 01-01-2006 au : 31-12-2006**
**I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)**

			EXERCICE	EXERCICE PREC.
	1	Ventes de marchandises ( en l'état )	11 017 983,45	1 431 666,88
	2	- Achats revendus de marchandises	7 988 097,30	1 180 239,42
<b>I</b>	<b>=</b>	<b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>3 029 886,15</b>	<b>251 427,46</b>
<b>II</b>	<b>+</b>	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)</b>	<b>1 401 063 854,97</b>	<b>946 380 105,53</b>
	3	* Ventes de biens et services produits	1 377 214 465,58	900 610 137,85
	4	* Variation de stocks de produits	23 721 616,62	45 337 021,28
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	127 772,77	432 946,40
<b>III</b>	<b>-</b>	<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)</b>	<b>1 185 654 182,10</b>	<b>768 060 347,98</b>
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 104 607 016,67	697 900 294,66
	7	* Autres charges externes	81 047 165,43	70 160 053,32
<b>IV</b>	<b>=</b>	<b>VALEUR AJOUTEE : ( I + II - III )</b>	<b>218 439 559,02</b>	<b>178 571 185,01</b>
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	3 600 467,00	3 529 068,21
	10	- Charges de personnel	95 641 963,33	85 527 909,06
<b>V</b>	<b>=</b>	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION ( EBE )</b>	<b>119 197 128,69</b>	<b>89 514 207,74</b>
		<b>INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION ( IBE )</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	11	+ Autres produits d'exploitation	941 354,11	522 709,00
	12	- Autres charges d'exploitation	405 014,25	381 182,40
	13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	900 269,24	452 502,64
	14	- Dotations d'exploitation	34 707 376,01	29 707 526,29
<b>VI</b>	<b>=</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( + ou - )</b>	<b>85 926 361,78</b>	<b>60 400 710,69</b>
<b>VII</b>	<b>+/-</b>	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(16 909 735,52)</b>	<b>(5 911 403,51)</b>
<b>VIII</b>	<b>=</b>	<b>RESULTAT COURANT ( + ou - )</b>	<b>69 016 626,26</b>	<b>54 489 307,18</b>
<b>IX</b>	<b>+/-</b>	<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>(13 720 718,43)</b>	<b>(3 786 655,63)</b>
	15	- Impôts sur les résultats	19 507 200,00	13 861 070,00
<b>X</b>	<b>=</b>	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )</b>	<b>35 788 707,83</b>	<b>36 841 581,55</b>

**II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)**

	1	Résultat net de l'exercice :		
		* Bénéfice +	35 788 707,83	36 841 581,55
		* Perte -	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	27 691 202,89	28 396 926,60
	3	+ Dotations financières (1)	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	14 000 000,00	10 862 000,00
	5	- Reprises d'exploitation (2)	259 100,45	-
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	6 188 173,41	10 176 082,79
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	8 107 956,00	37 000,00
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	1 494 603,91	1 467,00
<b>I</b>		<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F. )</b>	<b>64 419 284,77</b>	<b>65 888 892,36</b>
	10	- Distribution de bénéfices	13 461 120,00	13 461 120,00
<b>II</b>		<b>AUTOFINANCEMENT ( A.F. )</b>	<b>50 958 164,77</b>	<b>52 427 772,36</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

**NEXANS MAROC**

**TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE**

(modèle normal)

**I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN**

Exercice du : 01-01-2006 au : 31-12-2006 .

M A S S E S		Exercice a	Exercice préc. b	Variations (a-b)	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	554 727 248,09	524 846 934,12	-	ou 29 880 313,97
2	Moins Actif immobilisé	176 805 872,60	163 553 196,12	13 252 676,48	ou -
3	<b>= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)</b> (1 - 2)	<b>377 921 375,49</b>	<b>361 293 738,00</b>	→ -	ou 16 627 637,49
4	Actif circulant	1 132 558 255,77	856 676 694,39	275 881 561,38	ou -
5	Moins Passif circulant	340 451 551,69	257 065 161,37	-	ou 83 386 390,32
6	<b>= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B)</b> (4 - 5)	<b>792 106 704,08</b>	<b>599 611 533,02</b>	→ 192 495 171,06	ou -
7	<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B</b>	<b>(414 185 328,59)</b>	<b>(238 317 795,02)</b>	→ -	ou 175 867 533,57

**II. EMPLOIS ET RESSOURCES**

( en KMAD )

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
* <b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>50 958</b>		<b>52 428</b>
* Capacité d'autofinancement		64 419		65 889
- Distribution de bénéfices		(13 461)		(13 461)
* <b>CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)</b>		<b>9 406</b>		<b>973</b>
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		8 108		37
* Produits de cessions d'immob. Financières		-		-
* Récupérations sur créances immobilisées		1 298		936
* <b>AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES &amp; ASS. (C)</b>		<b>-</b>		<b>-</b>
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* <b>AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b> (nettes de primes de remboursement)		<b>-</b>		<b>-</b>
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>60 364</b>		<b>53 401</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
* <b>ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOB (E)</b>	<b>43 737</b>		<b>34 494</b>	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	1 474		875	
* Acquisitions d'immob. corporelles	40 467		33 017	
* Acquisitions d'immob. financières	833		-	
* Augmentation des créances immobilisées	963		602	
* <b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
* <b>REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
* <b>EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>	<b>-</b>		<b>96</b>	
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>43 737</b>		<b>34 590</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>	<b>192 495</b>	<b>-</b>	<b>138 817</b>	<b>-</b>
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>-</b>	<b>175 868</b>	<b>-</b>	<b>120 006</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>236 232</b>	<b>236 232</b>	<b>173 407</b>	<b>173 407</b>

↗ Augmentation  
↘ Diminution

*b- Etats financiers relatifs à l'exercice 2005*

**NEXANS MAROC**

**BILAN ( actif )**

( modèle normal )

Exercice clos le : 31 - 12 - 2005

	A C T I F	EXERCICE			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	31/12/2004 Net
	<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>376 410,01</b>	<b>73 935,00</b>	<b>302 475,01</b>	<b>280 843,41</b>
A	* Frais préliminaires	-	-	-	-
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	376 410,01	73 935,00	302 475,01	280 843,41
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
C	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>3 888 530,05</b>	<b>2 143 065,64</b>	<b>1 745 464,41</b>	<b>1 305 073,54</b>
	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 888 530,05	2 143 065,64	1 745 464,41	1 305 073,54
	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>629 938 544,15</b>	<b>485 386 456,84</b>	<b>144 552 087,31</b>	<b>139 248 885,46</b>
F	* Terrains	2 540 267,41	1 746 382,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	119 205 460,21	92 504 760,04	26 700 700,17	27 989 658,16
	* Installations techniques, matériel et outillage	459 044 261,51	353 311 267,90	105 732 993,61	96 364 660,39
I	* Matériel de transport	21 552 441,13	18 937 304,08	2 615 137,05	2 527 708,92
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	22 027 612,21	18 886 742,28	3 140 869,93	3 235 243,71
M	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	5 568 501,68	-	5 568 501,68	8 337 729,41
B	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>18 423 169,39</b>	<b>1 470 000,00</b>	<b>16 953 169,39</b>	<b>17 286 926,12</b>
I	* Prêts immobilisés	2 845 331,96	-	2 845 331,96	3 361 268,69
L	* Autres créances financières	698 868,58	-	698 868,58	516 688,58
I	* Titres de participation	14 878 968,85	1 470 000,00	13 408 968,85	13 408 968,85
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>	-	-	-	-
	* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>652 626 653,60</b>	<b>489 073 457,48</b>	<b>163 553 196,12</b>	<b>158 121 728,53</b>
	<b>STOCKS (F)</b>	<b>228 789 833,82</b>	<b>3 651 000,00</b>	<b>225 138 833,82</b>	<b>166 748 223,44</b>
A	* Marchandises	779 102,28	-	779 102,28	585 811,96
C	* Matières et fournitures consommables	68 550 528,56	3 439 000,00	65 111 528,56	52 259 229,78
T	* Produits en cours	78 729 534,75	-	78 729 534,75	56 274 458,15
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	80 730 668,23	212 000,00	80 518 668,23	57 628 723,55
	<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>669 253 292,17</b>	<b>37 735 919,40</b>	<b>631 517 372,77</b>	<b>502 728 811,50</b>
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 086 073,27	-	2 086 073,27	145 910,45
I	* Clients et comptes rattachés	508 734 598,49	31 075 528,76	477 659 069,73	409 647 956,73
R	* Personnel	518 900,54	-	518 900,54	475 090,15
C	* Etat	148 204 368,49	-	148 204 368,49	90 403 685,87
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	9 671 301,47	6 660 390,64	3 010 910,83	2 035 858,24
A	* Comptes de régularisation - Actif	38 049,91	-	38 049,91	20 310,06
N	<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	-	-	-	-
T	<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>	<b>20 487,80</b>	-	<b>20 487,80</b>	<b>398 705,96</b>
	( Eléments circulants )				
	<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>898 063 613,79</b>	<b>41 386 919,40</b>	<b>856 676 694,39</b>	<b>669 875 740,90</b>
T	<b>TRESORERIE - ACTIF</b>				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	52 935,30	-	52 935,30	-
E	* Banques, T.G. et C.C.P	5 403 650,45	-	5 403 650,45	22 508 921,81
S	* Caisses, régies d'avances et accreditifs	54 490,07	-	54 490,07	57 642,95
O	<b>TOTAL III</b>	<b>5 511 075,82</b>	<b>-</b>	<b>5 511 075,82</b>	<b>22 566 564,76</b>
	<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>1 556 201 343,21</b>	<b>530 460 376,88</b>	<b>1 025 740 966,33</b>	<b>850 564 034,19</b>

**NEXANS MAROC**
**B I L A N ( passif )**
*( modèle normal )*

Exercice clos le : 31 - 12 - 2005

	P A S S I F	EXERCICE	EX. PRECEDENT 31/12/2004
	<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
	Capital appelé	<b>224 352 000,00</b>	<b>224 352 000,00</b>
	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
	* Ecart de réévaluation	-	-
	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
	* Autres réserves	85 000 000,00	85 000 000,00
	* Report à nouveau	111 431 074,12	105 028 243,69
	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
	* Résultat net de l'exercice	36 841 581,55	19 863 950,43
	<b>Total des capitaux propres ( A )</b>	<b>480 059 855,67</b>	<b>456 679 394,12</b>
	<b><u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</u></b> ( B )	<b>17 614 696,85</b>	<b>17 440 779,64</b>
	* Subventions d'investissement	-	-
	* Provisions réglementées	17 614 696,85	17 440 779,64
	<b><u>DETTES DE FINANCEMENT</u></b> ( C )	-	-
	* Emprunts obligataires	-	-
	* Autres dettes de financement	-	-
	<b><u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</u></b> ( D )	<b>27 172 381,60</b>	<b>26 485 054,77</b>
	* Provisions pour risques	27 172 381,60	26 485 054,77
	* Provisions pour charges	-	-
	<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</u></b> ( E )	-	-
	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>524 846 934,12</b>	<b>500 605 228,53</b>
	<b><u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</u></b> ( F )	<b>256 697 785,98</b>	<b>208 365 555,14</b>
	* Fournisseurs et comptes rattachés	175 912 729,67	141 595 448,57
	* Clients créditeurs, avances et acomptes	6 023 013,20	7 268 183,20
	* Personnel	2 605 019,40	3 187 339,65
	* Organismes sociaux	7 139 773,65	11 444 071,02
	* Etat	61 210 695,74	42 435 772,96
	* Comptes d'associés	522 680,33	427 791,13
	* Autres créanciers	1 872 045,31	1 768 715,39
	* Comptes de régularisation - Passif	1 411 828,68	238 233,22
	<b><u>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u></b> ( G )	<b>20 487,80</b>	<b>398 705,96</b>
	<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants)</u></b> ( H )	<b>346 887,59</b>	<b>316 586,97</b>
	<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>257 065 161,37</b>	<b>209 080 848,07</b>
	<b><u>TRESORERIE - PASSIF</u></b>		
	* Crédits d'escompte	-	-
	* Crédits de trésorerie	174 279 009,70	126 906 229,82
	* Banques (soldes créditeurs)	69 549 861,14	13 971 727,77
	<b>TOTAL III</b>	<b>243 828 870,84</b>	<b>140 877 957,59</b>
	<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>1 025 740 966,33</b>	<b>850 564 034,19</b>

NEXANS MAROC

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ( hors taxes )**  
( modèle normal )

Exercice du : 01 - 01 - 2005 au : 31 - 12 - 2005

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
	* Ventes de marchandises (en l'état)	1 431 666,88	-	1 431 666,88	2 750 376,85
	* Ventes de biens et services produits	899 574 697,85	1 035 440,00	900 610 137,85	770 132 073,15
	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>901 006 364,73</b>	<b>1 035 440,00</b>	<b>902 041 804,73</b>	<b>772 882 450,00</b>
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	45 337 021,28	-	45 337 021,28	36 230 024,49
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	432 946,40	-	432 946,40	103 638,72
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	* Autres produits d'exploitation	509 709,00	13 000,00	522 709,00	630 958,98
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	452 502,64	-	452 502,64	1 087 695,20
	<b>TOTAL I</b>	<b>947 738 544,05</b>	<b>1 048 440,00</b>	<b>948 786 984,05</b>	<b>810 934 767,39</b>
	<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
	* Achats revendus (2) de marchandises	1 180 239,42	-	1 180 239,42	2 286 281,60
	* Achats consommés (2) de matières et fournitures	699 248 521,32	(1 348 226,66)	697 900 294,66	582 664 525,79
* Autres charges externes	70 050 931,63	109 121,69	70 160 053,32	63 635 258,93	
* Impôts et taxes	3 525 939,01	3 129,20	3 529 068,21	3 500 705,09	
* Charges de personnel	89 306 922,41	(3 779 013,35)	85 527 909,06	89 634 986,24	
* Autres charges d'exploitation	381 182,40	-	381 182,40	3 506 269,00	
* Dotations d'exploitation	29 707 526,29	-	29 707 526,29	33 321 670,30	
<b>TOTAL II</b>	<b>893 401 262,48</b>	<b>(5 014 989,12)</b>	<b>888 386 273,36</b>	<b>778 549 696,95</b>	
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>60 400 710,69</b>	<b>32 385 070,44</b>	
F I N A N C I E R	<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
	* Produits des titres de participation et A.T.I.	602 840,00	-	602 840,00	-
	* Gains de change	3 085 687,41	-	3 085 687,41	1 752 833,07
	* Intérêts et autres produits financiers	169 245,33	-	169 245,33	527 276,45
	* Reprises financières ; transferts de charges	398 705,96	-	398 705,96	275 482,67
	<b>TOTAL IV</b>	<b>4 256 478,70</b>	<b>-</b>	<b>4 256 478,70</b>	<b>2 555 592,19</b>
	<b>V CHARGES FINANCIERES</b>				
	* Charges d'intérêts	7 558 292,88	91 390,95	7 649 683,83	3 782 390,60
	* Pertes de change	2 496 386,89	-	2 496 386,89	1 299 513,89
	* Autres charges financières	1 323,69	-	1 323,69	668,57
* Dotations financières	20 487,80	-	20 487,80	398 705,96	
<b>TOTAL V</b>	<b>10 076 491,26</b>	<b>91 390,95</b>	<b>10 167 882,21</b>	<b>5 481 279,02</b>	
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>(5 911 403,51)</b>	<b>(2 925 686,83)</b>	
<b>VII RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>54 489 307,18</b>	<b>29 459 383,61</b>	
N O N C O U R A N T	<b>VIII PRODUITS NON-COURANTS</b>				
	* Produits des cessions d'immobilisations	37 000,00	-	37 000,00	240 000,00
	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	* Autres produits non-courants	6 338,00	8 712,00	15 050,00	417 506,81
	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	10 176 082,79	-	10 176 082,79	10 524 784,58
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>10 219 420,79</b>	<b>8 712,00</b>	<b>10 228 132,79</b>	<b>11 182 291,39</b>
<b>IX CHARGES NON-COURANTES</b>					
* V.N.A des immobilisations cédées	1 467,00	-	1 467,00	129 807,83	
* Subventions accordées	-	-	-	-	
* Autres charges non-courantes	3 602 137,37	(498 815,95)	3 103 321,42	5 231 042,74	
* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	10 910 000,00	-	10 910 000,00	6 950 000,00	
<b>TOTAL IX</b>	<b>14 513 604,37</b>	<b>(498 815,95)</b>	<b>14 014 788,42</b>	<b>12 310 850,57</b>	
<b>X RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)</b>			<b>(3 786 655,63)</b>	<b>(1 128 559,18)</b>	
<b>XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)</b>			<b>50 702 651,55</b>	<b>28 330 824,43</b>	
<b>XII IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>13 861 070,00</b>	<b>-</b>	<b>13 861 070,00</b>	<b>8 466 874,00</b>	
<b>XIII RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>36 841 581,55</b>	<b>19 863 950,43</b>	
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			<b>963 271 595,54</b>	<b>824 672 650,97</b>	
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>926 430 013,99</b>	<b>804 808 700,54</b>	
<b>XVI RESULTAT NET (XIV - XV)</b>			<b>36 841 581,55</b>	<b>19 863 950,43</b>	

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

**NEXANS MAROC**
**ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)**
**Exercice du : 01-01-2005 au : 31-12-2005**
**I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)**

			EXERCICE	EXERCICE PREC.	
	1		Ventes de marchandises ( en l'état )	1 431 666,88	2 750 376,85
	2	-	Achats revendus de marchandises	1 180 239,42	2 286 281,60
<b>I</b>		=	<b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>251 427,46</b>	<b>464 095,25</b>
<b>II</b>		+	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)</b>	<b>946 380 105,53</b>	<b>806 465 736,36</b>
	3		* Ventes de biens et services produits	900 610 137,85	770 132 073,15
	4		* Variation de stocks de produits	45 337 021,28	36 230 024,49
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	432 946,40	103 638,72
<b>III</b>		-	<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)</b>	<b>768 060 347,98</b>	<b>646 299 784,72</b>
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	697 900 294,66	582 664 525,79
	7		* Autres charges externes	70 160 053,32	63 635 258,93
<b>IV</b>		=	<b>VALEUR AJOUTEE : ( I + II - III )</b>	<b>178 571 185,01</b>	<b>160 630 046,89</b>
	8	+	Subventions d'exploitation	-	-
	9	-	Impôts et taxes	3 529 068,21	3 500 705,09
	10	-	Charges de personnel	85 527 909,06	89 634 986,24
<b>V</b>		=	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION ( EBE )</b>	<b>89 514 207,74</b>	<b>67 494 355,56</b>
		=	<b>INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION ( IBE )</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	11	+	Autres produits d'exploitation	522 709,00	630 958,98
	12	-	Autres charges d'exploitation	381 182,40	3 506 269,00
	13	+	Reprises d'exploitation ; transferts de charges	452 502,64	1 087 695,20
	14	-	Dotations d'exploitation	29 707 526,29	33 321 670,30
<b>VI</b>		=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( + ou - )</b>	<b>60 400 710,69</b>	<b>32 385 070,44</b>
<b>VII</b>		+/-	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(5 911 403,51)</b>	<b>(2 925 686,83)</b>
<b>VIII</b>		=	<b>RESULTAT COURANT ( + ou - )</b>	<b>54 489 307,18</b>	<b>29 459 383,61</b>
<b>IX</b>		+/-	<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>(3 786 655,63)</b>	<b>(1 128 559,18)</b>
	15	-	Impôts sur les résultats	13 861 070,00	8 466 874,00
<b>X</b>		=	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )</b>	<b>36 841 581,55</b>	<b>19 863 950,43</b>

**II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)**

	1		Résultat net de l'exercice :		
			* Bénéfice +	36 841 581,55	19 863 950,43
			* Perte -	-	-
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	28 396 926,60	32 541 566,99
	3	+	Dotations financières (1)	-	-
	4	+	Dotations non courantes (1)	10 862 000,00	6 950 000,00
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	-	284 665,76
	6	-	Reprises financières (2)	-	-
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	10 176 082,79	10 488 784,58
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	37 000,00	240 000,00
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	1 467,00	129 807,83
<b>I</b>			<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F. )</b>	<b>65 888 892,36</b>	<b>48 471 874,91</b>
	10	-	Distribution de bénéfices	13 461 120,00	11 217 600,00
<b>II</b>			<b>AUTOFINANCEMENT ( A.F. )</b>	<b>52 427 772,36</b>	<b>37 254 274,91</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

**NEXANS MAROC**

**TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE**

( *modèle normal* )

**I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN**

Exercice du : 01-01-2005 au : 31-12-2005 .

M A S S E S		Exercice a	Exercice préc. b	Variations (a-b)	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	524 846 934,12	500 605 228,53	-	ou 24 241 705,59
2	Moins Actif immobilisé	163 553 196,12	158 121 728,53	5 431 467,59	ou -
3	<b>= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)</b> ( 1 - 2 )	<b>361 293 738,00</b>	<b>342 483 500,00</b>	→ -	ou 18 810 238,00
4	Actif circulant	856 676 694,39	669 875 740,90	186 800 953,49	ou -
5	Moins Passif circulant	257 065 161,37	209 080 848,07	-	ou 47 984 313,30
6	<b>= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B)</b> ( 4 - 5 )	<b>599 611 533,02</b>	<b>460 794 892,83</b>	→ 138 816 640,19	ou -
7	<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B</b>	<b>(238 317 795,02)</b>	<b>(118 311 392,83)</b>	→ -	ou 120 006 402,19

**II. EMPLOIS ET RESSOURCES**

( en KMAD )

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
* <b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>		52 428		37 254
* Capacité d'autofinancement		65 889		48 472
- Distribution de bénéfices		(13 461)		(11 218)
* <b>CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)</b>		973		1 320
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		37		235
* Produits de cessions d'immob. Financières		-		5
* Récupérations sur créances immobilisées		936		1 080
* <b>AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES &amp; ASS. (C)</b>		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* <b>AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b> (nettes de primes de remboursement)		-		-
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>53 401</b>		<b>38 574</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
* <b>ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOS (E)</b>	34 494		17 894	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	875		1 037	
* Acquisitions d'immob. corporelles	33 017		15 637	
* Acquisitions d'immob. financières	-		-	
* Augmentation des créances immobilisées	602		1 220	
* <b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>	-		-	
* <b>REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	-		-	
* <b>EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>	96		292	
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>34 590</b>		<b>18 186</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>	<b>138 817</b>	<b>-</b>	<b>71 443</b>	<b>-</b>
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>-</b>	<b>120 006</b>	<b>-</b>	<b>51 055</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>173 407</b>	<b>173 407</b>	<b>89 629</b>	<b>89 629</b>

→ Augmentation  
↘ Diminution

*c- Etats financiers relatifs à l'exercice 2004*

**NEXANS MAROC**

**BILAN ( actif )**

( modèle normal )

Exercice clos le : 31 - 12 - 2004

	A C T I F	EXERCICE			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	31/12/2004 Net
	<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>844 966,09</b>	<b>564 122,68</b>	<b>280 843,41</b>	<b>38 571,69</b>
	* Frais préliminaires	-	-	-	-
A	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	844 966,09	564 122,68	280 843,41	38 571,69
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>3 013 060,21</b>	<b>1 707 986,67</b>	<b>1 305 073,54</b>	<b>490 416,26</b>
	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 013 060,21	1 707 986,67	1 305 073,54	490 416,26
	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>596 939 290,50</b>	<b>457 690 405,04</b>	<b>139 248 885,46</b>	<b>156 007 135,28</b>
F	* Terrains	2 540 267,41	1 746 382,54	793 884,87	795 612,37
	* Constructions	116 192 770,48	88 203 112,32	27 989 658,16	30 439 453,47
	* Installations techniques, matériel et outillage	428 713 411,13	332 348 750,74	96 364 660,39	114 152 925,47
I	* Matériel de transport	20 179 552,22	17 651 843,30	2 527 708,92	3 772 420,00
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	20 975 559,85	17 740 316,14	3 235 243,71	3 444 255,72
M	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	8 337 729,41	-	8 337 729,41	3 402 468,25
B	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>18 756 926,12</b>	<b>1 470 000,00</b>	<b>17 286 926,12</b>	<b>17 150 274,51</b>
I	* Prêts immobilisés	3 361 268,69	-	3 361 268,69	3 242 617,08
L	* Autres créances financières	516 688,58	-	516 688,58	493 688,58
I	* Titres de participation	14 878 968,85	1 470 000,00	13 408 968,85	13 413 968,85
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>	-	-	-	-
	* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>619 554 242,92</b>	<b>461 432 514,39</b>	<b>158 121 728,53</b>	<b>173 686 397,74</b>
	<b>STOCKS (F)</b>	<b>170 741 223,44</b>	<b>3 993 000,00</b>	<b>166 748 223,44</b>	<b>114 313 660,98</b>
A	* Marchandises	585 811,96	-	585 811,96	482 210,18
C	* Matières et fournitures consommables	56 032 229,78	3 773 000,00	52 259 229,78	36 429 293,59
T	* Produits en cours	56 274 458,15	-	56 274 458,15	41 119 590,14
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	57 848 723,55	220 000,00	57 628 723,55	36 282 567,07
	<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>539 172 074,18</b>	<b>36 443 262,68</b>	<b>502 728 811,50</b>	<b>448 871 626,71</b>
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	145 910,45	-	145 910,45	1 603 057,95
I	* Clients et comptes rattachés	439 430 828,77	29 782 872,04	409 647 956,73	392 109 710,45
R	* Personnel	475 090,15	-	475 090,15	672 622,49
C	* Etat	90 403 685,87	-	90 403 685,87	53 178 134,63
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	8 696 248,88	6 660 390,64	2 035 858,24	1 289 027,29
A	* Comptes de régularisation - Actif	20 310,06	-	20 310,06	19 073,90
N	<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	-	-	-	-
T	<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>	<b>398 705,96</b>	-	<b>398 705,96</b>	<b>275 482,67</b>
	( Eléments circulants )	-	-	-	-
	<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>710 312 003,58</b>	<b>40 436 262,68</b>	<b>669 875 740,90</b>	<b>563 460 770,36</b>
T	<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	-	-	-	-
R	* Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	989,10
E	* Banques, T.G. et C.C.P	22 508 921,81	-	22 508 921,81	6 858 617,30
S	* Caisses, régies d'avances et accreditifs	57 642,95	-	57 642,95	58 252,39
O	<b>TOTAL III</b>	<b>22 566 564,76</b>	-	<b>22 566 564,76</b>	<b>6 917 858,79</b>
	<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>1 352 432 811,26</b>	<b>501 868 777,07</b>	<b>850 564 034,19</b>	<b>744 065 026,89</b>

**NEXANS MAROC**
**B I L A N ( passif )**
*( modèle normal )*

Exercice clos le : 31 - 12 - 2004

<b>P A S S I F</b>		<b>EXERCICE</b>	<b>EX. PRECEDENT 31/12/2003</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
<b>F</b>	Capital appelé	<b>224 352 000,00</b>	<b>224 352 000,00</b>
<b>I</b>	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
<b>N</b>	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
<b>A</b>	* Ecart de réévaluation	-	-
<b>N</b>	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
<b>C</b>	* Autres réserves	85 000 000,00	70 000 000,00
<b>E</b>	* Report à nouveau	105 028 243,69	89 900 970,49
<b>M</b>	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
<b>E</b>	* Résultat net de l'exercice	19 863 950,43	41 344 873,20
<b>N</b>	<b>Total des capitaux propres ( A )</b>	<b>456 679 394,12</b>	<b>448 033 043,69</b>
<b>T</b>	<b><u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES ( B )</u></b>	<b>17 440 779,64</b>	<b>17 594 084,53</b>
	* Subventions d'investissement	-	-
<b>P</b>	* Provisions réglementées	17 440 779,64	17 594 084,53
<b>E</b>	<b><u>DETTES DE FINANCEMENT ( C )</u></b>	-	-
<b>R</b>	* Emprunts obligataires	-	-
<b>M</b>	* Autres dettes de financement	-	-
<b>A</b>	<b><u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES ( D )</u></b>	<b>26 485 054,77</b>	<b>30 155 200,22</b>
<b>N</b>	* Provisions pour risques	26 485 054,77	30 155 200,22
<b>E</b>	* Provisions pour charges	-	-
<b>N</b>	<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF ( E )</u></b>	-	-
<b>T</b>	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>500 605 228,53</b>	<b>495 782 328,44</b>
	<b><u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT ( F )</u></b>	<b>208 365 555,14</b>	<b>172 895 145,37</b>
<b>P</b>	* Fournisseurs et comptes rattachés	141 595 448,57	108 443 230,93
<b>A</b>	* Clients créditeurs, avances et acomptes	7 268 183,20	6 579 352,61
<b>S</b>	* Personnel	3 187 339,65	1 257 916,78
<b>S</b>	* Organismes sociaux	11 444 071,02	7 904 229,65
<b>I</b>	* Etat	42 435 772,96	46 351 029,91
<b>F</b>	* Comptes d'associés	427 791,13	346 318,13
	* Autres créanciers	1 768 715,39	1 734 314,39
<b>C</b>	* Comptes de régularisation - Passif	238 233,22	278 752,97
<b>I</b>	<b><u>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ( G )</u></b>	<b>398 705,96</b>	<b>275 482,67</b>
<b>R</b>	<b><u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) ( H )</u></b>	<b>316 586,97</b>	<b>938 247,53</b>
<b>C</b>	<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>209 080 848,07</b>	<b>174 108 875,57</b>
<b>T</b>	<b><u>TRESORERIE - PASSIF</u></b>		
<b>R</b>	* Crédits d'escompte	-	-
<b>E</b>	* Crédits de trésorerie	126 906 229,82	47 860 333,11
<b>S</b>	* Banques (soldes créditeurs)	13 971 727,77	26 313 489,77
<b>O</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>140 877 957,59</b>	<b>74 173 822,88</b>
	<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>850 564 034,19</b>	<b>744 065 026,89</b>

NEXANS MAROC

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ( hors taxes )**  
( modèle normal )

Exercice du : 01 - 01 - 2004 au : 31 - 12 - 2004

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4	
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2			
E X P L O I T A T I O N	<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>					
	* Ventes de marchandises (en l'état)	2 750 376,85	-	2 750 376,85	1 941 125,12	
	* Ventes de biens et services produits	770 112 936,32	19 136,83	770 132 073,15	635 841 899,21	
	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>772 863 313,17</b>	<b>19 136,83</b>	<b>772 882 450,00</b>	<b>637 783 024,33</b>	
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	36 230 024,49	-	36 230 024,49	1 764 114,51	
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	103 638,72	-	103 638,72	15 659,84	
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-	
	* Autres produits d'exploitation	475 280,00	155 678,98	630 958,98	2 038 755,42	
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	1 087 695,20	-	1 087 695,20	4 165 566,10	
	<b>TOTAL I</b>	<b>810 759 951,58</b>	<b>174 815,81</b>	<b>810 934 767,39</b>	<b>645 767 120,20</b>	
	C H A R G E S	<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
		* Achats revendus (2) de marchandises	2 286 281,60	-	2 286 281,60	1 685 148,41
		* Achats consommés (2) de matières et fournitures	583 341 823,31	(677 297,52)	582 664 525,79	431 173 710,35
* Autres charges externes		62 907 691,48	727 567,45	63 635 258,93	54 847 317,91	
* Impôts et taxes		3 499 005,09	1 700,00	3 500 705,09	3 512 207,31	
* Charges de personnel		89 430 798,95	204 187,29	89 634 986,24	81 812 700,61	
* Autres charges d'exploitation		3 506 269,00	-	3 506 269,00	324 185,28	
* Dotations d'exploitation		33 321 670,30	-	33 321 670,30	32 310 806,66	
<b>TOTAL II</b>	<b>778 293 539,73</b>	<b>256 157,22</b>	<b>778 549 696,95</b>	<b>605 666 076,53</b>		
	<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>32 385 070,44</b>	<b>40 101 043,67</b>	
F I N A N C I E R	<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>					
	* Produits des titres de participation et A.T.I.	-	-	-	-	
	* Gains de change	1 752 833,07	-	1 752 833,07	1 469 675,16	
	* Intérêts et autres produits financiers	527 276,45	-	527 276,45	213 251,12	
	* Reprises financières ; transferts de charges	275 482,67	-	275 482,67	278 480,09	
<b>TOTAL IV</b>	<b>2 555 592,19</b>	<b>-</b>	<b>2 555 592,19</b>	<b>1 961 406,37</b>		
C H A R G E S	<b>V CHARGES FINANCIERES</b>					
	* Charges d'intérêts	3 784 261,82	(1 871,22)	3 782 390,60	2 446 743,22	
	* Pertes de change	1 299 513,89	-	1 299 513,89	2 115 110,21	
	* Autres charges financières	668,57	-	668,57	130,56	
	* Dotations financières	398 705,96	-	398 705,96	275 482,67	
<b>TOTAL V</b>	<b>5 483 150,24</b>	<b>(1 871,22)</b>	<b>5 481 279,02</b>	<b>4 837 466,66</b>		
	<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>(2 925 686,83)</b>	<b>(2 876 060,29)</b>	
	<b>VII RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>29 459 383,61</b>	<b>37 224 983,38</b>	
N O N C O U R A N T	<b>VIII PRODUITS NON-COURANTS</b>					
	* Produits des cessions d'immobilisations	240 000,00	-	240 000,00	140 000,00	
	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-	
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-	
	* Autres produits non-courants	417 506,81	-	417 506,81	36 798,81	
	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	10 524 784,58	-	10 524 784,58	24 958 046,37	
<b>TOTAL VIII</b>	<b>11 182 291,39</b>	<b>-</b>	<b>11 182 291,39</b>	<b>25 134 845,18</b>		
C H A R G E S	<b>IX CHARGES NON-COURANTES</b>					
	* V.N.A des immobilisations cédées	129 807,83	-	129 807,83	190 768,52	
	* Subventions accordées	-	-	-	-	
	* Autres charges non-courantes	4 906 089,35	324 953,39	5 231 042,74	7 889 188,84	
	* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	6 950 000,00	-	6 950 000,00	1 000 000,00	
<b>TOTAL IX</b>	<b>11 985 897,18</b>	<b>324 953,39</b>	<b>12 310 850,57</b>	<b>9 079 957,36</b>		
	<b>X RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)</b>			<b>(1 128 559,18)</b>	<b>16 054 887,82</b>	
	<b>XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)</b>			<b>28 330 824,43</b>	<b>53 279 871,20</b>	
	<b>XII IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>8 466 874,00</b>	<b>-</b>	<b>8 466 874,00</b>	<b>11 934 998,00</b>	
	<b>XIII RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>19 863 950,43</b>	<b>41 344 873,20</b>	
<b>XIV</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			<b>824 672 650,97</b>	<b>672 863 371,75</b>	
<b>XV</b>	<b>TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>804 808 700,54</b>	<b>631 518 498,55</b>	
<b>XVI</b>	<b>RESULTAT NET ( XIV - XV )</b>			<b>19 863 950,43</b>	<b>41 344 873,20</b>	

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)  
(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

**NEXANS MAROC**

**ETAT DES SOLDES DE GESTION ( E.S.G.)**

Exercice du : 01 - 01 - 2004 au : 31 - 12 - 2004

**I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)**

			EXERCICE	EXERCICE PREC.
	1	Ventes de marchandises ( en l'état )	2 750 376,85	1 941 125,12
	2	- Achats revendus de marchandises	2 286 281,60	1 685 148,41
<b>I</b>	=	<b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>464 095,25</b>	<b>255 976,71</b>
<b>II</b>	+	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)</b>	<b>806 465 736,36</b>	<b>637 621 673,56</b>
	3	* Ventes de biens et services produits	770 132 073,15	635 841 899,21
	4	* Variation de stocks de produits	36 230 024,49	1 764 114,51
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	103 638,72	15 659,84
<b>III</b>	-	<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)</b>	<b>646 299 784,72</b>	<b>486 021 028,26</b>
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	582 664 525,79	431 173 710,35
	7	* Autres charges externes	63 635 258,93	54 847 317,91
<b>IV</b>	=	<b>VALEUR AJOUTEE : ( I + II - III )</b>	<b>160 630 046,89</b>	<b>151 856 622,01</b>
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	3 500 705,09	3 512 207,31
	10	- Charges de personnel	89 634 986,24	81 812 700,61
<b>V</b>	=	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION ( EBE )</b>	<b>67 494 355,56</b>	<b>66 531 714,09</b>
	=	<b>INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION ( IBE )</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	11	+ Autres produits d'exploitation	630 958,98	2 038 755,42
	12	- Autres charges d'exploitation	3 506 269,00	324 185,28
	13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	1 087 695,20	4 165 566,10
	14	- Dotations d'exploitation	33 321 670,30	32 310 806,66
<b>VI</b>	=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( + ou - )</b>	<b>32 385 070,44</b>	<b>40 101 043,67</b>
<b>VII</b>	+/-	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(2 925 686,83)</b>	<b>(2 876 060,29)</b>
<b>VIII</b>	=	<b>RESULTAT COURANT ( + ou - )</b>	<b>29 459 383,61</b>	<b>37 224 983,38</b>
<b>IX</b>	+/-	<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>(1 128 559,18)</b>	<b>16 054 887,82</b>
	15	- Impôts sur les résultats	8 466 874,00	11 934 998,00
<b>X</b>	=	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )</b>	<b>19 863 950,43</b>	<b>41 344 873,20</b>

**II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)**

	1	Résultat net de l'exercice :		
		* Bénéfice +	19 863 950,43	41 344 873,20
		* Perte -	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	32 541 566,99	32 021 437,63
	3	+ Dotations financières (1)	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	6 950 000,00	1 000 000,00
	5	- Reprises d'exploitation (2)	284 665,76	114 000,00
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	10 488 784,58	24 418 046,37
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	240 000,00	140 000,00
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	129 807,83	190 768,52
<b>I</b>		<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F. )</b>	<b>48 471 874,91</b>	<b>49 885 032,98</b>
	10	- Distribution de bénéfices	11 217 600,00	8 974 080,00
<b>II</b>		<b>AUTOFINANCEMENT ( A.F. )</b>	<b>37 254 274,91</b>	<b>40 910 952,98</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

**NEXANS MAROC**

**TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE**

( *modèle normal* )

**I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN**

Exercice du : 01-01-2004 au : 31-12-2004 .

M A S S E S		Exercice a	Exercice préc. b	Variations (a-b)	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	500 605 228,53	495 782 328,44	-	ou 4 822 900,09
2	Moins Actif immobilisé	158 121 728,53	173 686 397,74	(15 564 669,21)	ou -
3	<b>= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)</b> (1-2)	<b>342 483 500,00</b>	<b>322 095 930,70</b>	-	ou <b>20 387 569,30</b>
4	Actif circulant	669 875 740,90	563 460 770,36	106 414 970,54	ou
5	Moins Passif circulant	209 080 848,07	174 108 875,57		ou 34 971 972,50
6	<b>= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B)</b> (4-5)	<b>460 794 892,83</b>	<b>389 351 894,79</b>	<b>71 442 998,04</b>	ou -
7	<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B</b>	<b>(118 311 392,83)</b>	<b>(67 255 964,09)</b>	-	ou <b>51 055 428,74</b>

**II. EMPLOIS ET RESSOURCES**

( en KMAD )

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
* <b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>37 254</b>		<b>40 911</b>
* Capacité d'autofinancement		48 472		49 885
- Distribution de bénéfices		(11 218)		(8 974)
* <b>CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)</b>		<b>1 320</b>		<b>1 378</b>
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		235		140
* Produits de cessions d'immob. Financières		5		-
* Récupérations sur créances immobilisées		1 080		1 238
* <b>AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES &amp; ASS. (C)</b>		<b>-</b>		<b>-</b>
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* <b>AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b> (nettes de primes de remboursement)		<b>-</b>		<b>-</b>
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>38 574</b>		<b>42 289</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
* <b>ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOB (E)</b>	<b>17 894</b>		<b>12 736</b>	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	1 037		138	
* Acquisitions d'immob. corporelles	15 637		11 161	
* Acquisitions d'immob. financières	-		237	
* Augmentation des créances immobilisées	1 220		1 200	
* <b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
* <b>REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
* <b>EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>	<b>292</b>		<b>67</b>	
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>18 186</b>		<b>12 803</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>	<b>71 443</b>	<b>-</b>	<b>38 492</b>	<b>-</b>
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>-</b>	<b>51 055</b>	<b>-</b>	<b>9 006</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>89 629</b>	<b>89 629</b>	<b>51 295</b>	<b>51 295</b>

→ Augmentation  
↘ Diminution

d- ETIC

**Nexans Maroc**

E . T . I . C

Tableau n° A 2 :

**ETAT DES DEROGATIONS**

AU 31 - 12 - 2006

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u><b>N é a n t</b></u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u><b>N é a n t</b></u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u><b>N é a n t</b></u>	

**Tableau n° A 3 :****ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES****AU 31 - 12 - 2006**

<b>N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S</b>	<b>J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T</b>	<b>I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E , L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S</b>
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<b><u>N é a n t</u></b>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<b><u>N é a n t</u></b>	

Tableau n° B - 2 :

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01- 01 - 2006 au : 31 - 12 - 2006

N A T U R E	MONTANT BRUT	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT
	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	FIN EXERCICE
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	<b>376 410,01</b>	-	-	-	-	-	-	<b>376 410,01</b>
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	376 410,01	-	-	-	-	-	-	376 410,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 888 530,05</b>	<b>1 473 517,00</b>	-	-	-	<b>1 403 825,03</b>	-	<b>3 958 222,02</b>
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 888 530,05	1 473 517,00	-	-	-	1 403 825,03	-	3 958 222,02
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>629 938 544,15</b>	<b>40 339 704,41</b>	<b>127 772,77</b>	<b>5 568 501,68</b>	<b>1 259 783,23</b>	<b>7 596 341,51</b>	<b>5 568 501,68</b>	<b>661 549 896,59</b>
* Terrains	2 540 267,41	-	-	-	-	-	-	2 540 267,41
* Constructions	119 205 460,21	3 901 578,81	-	-	585 569,52	5 022 310,65	-	117 499 158,85
* Installations techniques, matériel et outillage	459 044 261,51	15 921 295,19	-	5 568 501,68	-	2 574 030,86	-	477 960 027,52
* Matériel de transport	21 552 441,13	1 236 551,33	-	-	674 213,71	-	-	22 114 778,75
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 027 612,21	900 109,16	-	-	-	-	-	22 927 721,37
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	5 568 501,68	18 380 169,92	127 772,77	-	-	-	5 568 501,68	18 507 942,69
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>634 203 484,21</b>	<b>41 813 221,41</b>	<b>127 772,77</b>	<b>5 568 501,68</b>	<b>1 259 783,23</b>	<b>9 000 166,54</b>	<b>5 568 501,68</b>	<b>665 884 528,62</b>

**Tableau n° B - 2 - Bis :**
**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**
**Exercice du : 01-01-2006 AU : 31-12-2006**

N A T U R E	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	<b>73 935,00</b>	<b>75 282,00</b>	-	<b>149 217,00</b>
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	73 935,00	75 282,00	-	149 217,00
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 143 065,64</b>	<b>705 908,42</b>	<b>1 397 783,53</b>	<b>1 451 190,53</b>
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 143 065,64	705 908,42	1 397 783,53	1 451 190,53
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>485 386 456,84</b>	<b>26 910 012,47</b>	<b>7 367 562,33</b>	<b>504 928 906,98</b>
* Terrains	1 746 382,54	-	-	1 746 382,54
* Constructions	92 504 760,04	3 965 164,67	4 664 525,66	91 805 399,05
* Installations techniques, matériel et outillage	353 311 267,90	20 819 751,98	2 028 822,96	372 102 196,92
* Matériel de transport	18 937 304,08	1 080 235,07	674 213,71	19 343 325,44
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	18 886 742,28	1 044 860,75	-	19 931 603,03
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>487 603 457,48</b>	<b>27 691 202,89</b>	<b>8 765 345,86</b>	<b>506 529 314,51</b>

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS  
D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du : 01-01-2006 au : 31-12-2006

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
( V. détail ci-joint )	* CONSTRUCTIONS :	5 022 310,65	4 078 956,14	943 354,51			
	* MATERIEL ET OUTILLAGE :	2 574 030,86	2 028 822,96	545 207,90			
		7 596 341,51	6 107 779,10	1 488 562,41	7 816 456,00	6 327 893,59	-
	* MATERIEL DE TRANSPORT & MANUTENTION :	674 213,71	674 213,71	-	270 500,00	270 500,00	-
	* CONSTRUCTIONS - A.A. INSTALLATIONS :	585 569,52	585 569,52	-	21 000,00	21 000,00	-
	* Retrait divers vieux logiciels informatiques	1 403 825,03	1 397 783,53	6 041,50	-	-	6 041,50
	<b>TOTAL</b>	<b>10 259 949,77</b>	<b>8 765 345,86</b>	<b>1 494 603,91</b>	<b>8 107 956,00</b>	<b>6 619 393,59</b>	<b>6 041,50</b>

**NEXANS MAROC :**
**E . T . I . C**
**Tableau n° : B - 4 .**
**TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION**
**Au : 31 - 12 - 2006**

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM ( p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* S I R M E L	Commerce	15 000 000,00	83,23%	12 520 320,00	12 520 320,00	31/12/2006	39 643 104,54	6 188 318,16	-
* MANELERG	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00	31/12/2006	143 257,13	92 358,00	-
* C G M B	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00	31/12/2006	551 271,27	239 008,00	-
* T E M	Industrie	2 400 000,00	99,97%	756 972,64	756 972,64	31/12/2006	2 422 420,58	274 884,09	-
* C G M S	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-	-	-	-	-
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20	31/12/2006	301 449,51	31 018,00	-
<b>T O T A L</b>				15 712 398,85	14 242 398,85				-

Tableau n° B - 4 :

**TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION**

Au : 31 - 12 - 2005

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition globale 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM ( p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* S I R M E L	Commerce	15 000 000,00	80,38%	11 686 890,00	11 686 890,00	31/12/2005	33 447 187,78	430 682,50	602 840,00
* MANELERG ( société en liquidation )	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00	31/12/2005	50 899,13	2 016,90	0
* C G M B ( société en liquidation )	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00	31/12/2005	312 263,27	8 157,60	0
* T E M	Industrie	2 400 000,00	99,97%	756 972,64	756 972,64	31/12/2005	2 147 536,49	236 147,63	0
* C G M S ( société en liquidation )	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	0
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20	31/12/2005	270 431,51	31 018,00	0
<b>T O T A L</b>				14 878 968,85	13 408 968,85				602 840,00

**NEXANS MAROC :**
**E . T . I . C**
**Tableau n° : B - 4 .**
**TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION**
**Au : 31 - 12 - 2004**

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM ( p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* S I R M E L	Commerce	15 000 000,00	80,38%	11 686 890,00	11 686 890,00		-	-	-
* MANELERG	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00		-	-	-
* C G M B	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00		-	-	-
* T E M	Industrie	2 400 000,00	99,97%	756 972,64	756 972,64		-	-	-
* C G M S	Industrie	3 000 000,00	99,99%	-	-		-	-	-
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20		-	-	-
<b>T O T A L</b>				<b>13 408 968,85</b>	<b>13 408 968,85</b>				<b>-</b>

**NEXANS MAROC**
**E . T . I . C**

Tableau n° : B - 5 .

**TABLEAU DES PROVISIONS**

Exercice du : 01 - 01 - 2006 au 31 - 12 - 2006

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	17 614 696,85	-	-	14 000 000,00	-	-	6 188 173,41	25 426 523,44
3. Provisions durables pour risques et charges	27 172 381,60	-	-	-	259 100,45	-	-	26 913 281,15
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>46 257 078,45</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 000 000,00</b>	<b>259 100,45</b>	<b>-</b>	<b>6 188 173,41</b>	<b>53 809 804,59</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	41 386 919,40	7 016 173,12	-	831 000,00	580 202,97	-	11 697 469,24	36 956 420,31
5. Autres provisions pour risques et charges	20 487,80	-	451 522,26	8 349 645,00	-	20 487,80	-	8 801 167,26
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>41 407 407,20</b>	<b>7 016 173,12</b>	<b>451 522,26</b>	<b>9 180 645,00</b>	<b>580 202,97</b>	<b>20 487,80</b>	<b>11 697 469,24</b>	<b>45 757 587,57</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>87 664 485,65</b>	<b>7 016 173,12</b>	<b>451 522,26</b>	<b>23 180 645,00</b>	<b>839 303,42</b>	<b>20 487,80</b>	<b>17 885 642,65</b>	<b>99 567 392,16</b>

**NEXANS MAROC**
**E.T.I.C**
**AU 31 / 12 / 2005**
**Tableau n° B - 5 :**
**TABLEAU DES PROVISIONS**
**Exercice du : 01-01-2005 au : 31-12-2005**

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	17 440 779,64	-	-	10 350 000,00	-	-	10 176 082,79	17 614 696,85
3. Provisions durables pour risques et charges	26 485 054,77	175 326,83	-	512 000,00	-	-	-	27 172 381,60
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>45 395 834,41</b>	<b>175 326,83</b>	<b>-</b>	<b>10 862 000,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 176 082,79</b>	<b>46 257 078,45</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	40 436 262,68	1 310 599,69	-	48 000,00	407 942,97	-	-	41 386 919,40
5. Autres provisions pour risques et charges	398 705,96	-	20 487,80	-	-	398 705,96	-	20 487,80
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>40 834 968,64</b>	<b>1 310 599,69</b>	<b>20 487,80</b>	<b>48 000,00</b>	<b>407 942,97</b>	<b>398 705,96</b>	<b>-</b>	<b>41 407 407,20</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>86 230 803,05</b>	<b>1 485 926,52</b>	<b>20 487,80</b>	<b>10 910 000,00</b>	<b>407 942,97</b>	<b>398 705,96</b>	<b>10 176 082,79</b>	<b>87 664 485,65</b>

**TABLEAU DES PROVISIONS**

Exercice du : 01 - 01 - 2004 au 31 - 12 - 2004

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	17 594 084,53	-	-	6 950 000,00	-	-	7 103 304,89	17 440 779,64
3. Provisions durables pour risques et charges	30 155 200,22	-	-	-	284 665,76	-	3 385 479,69	26 485 054,77
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>49 219 284,75</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 950 000,00</b>	<b>284 665,76</b>	<b>-</b>	<b>10 488 784,58</b>	<b>45 395 834,41</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	40 298 461,75	780 103,31	-	-	606 302,38	-	36 000,00	40 436 262,68
5. Autres provisions pour risques et charges	275 482,67	-	398 705,96	-	-	275 482,67	-	398 705,96
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>40 573 944,42</b>	<b>780 103,31</b>	<b>398 705,96</b>	<b>-</b>	<b>606 302,38</b>	<b>275 482,67</b>	<b>36 000,00</b>	<b>40 834 968,64</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>89 793 229,17</b>	<b>780 103,31</b>	<b>398 705,96</b>	<b>6 950 000,00</b>	<b>890 968,14</b>	<b>275 482,67</b>	<b>10 524 784,58</b>	<b>86 230 803,05</b>

Tableau n° B 6 :

**TABLEAU DES CREANCES**
**AU 31 - 12 - 2006**

C R E A N C E S	A N A L Y S E P A R E C H E A N C E				A U T R E S A N A L Y S E S			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE :</b>	<b>3 208 259,64</b>	<b>2 770 637,35</b>	<b>437 622,29</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
* Prêts immobilisés :	2 504 891,06	2 067 268,77	437 622,29	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	703 368,58	703 368,58	-	-	-	-	-	-
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>901 066 469,45</b>	<b>-</b>	<b>790 690 607,83</b>	<b>110 375 861,62</b>	<b>99 191 360,72</b>	<b>312 132 185,83</b>	<b>18 028 204,73</b>	<b>219 119 338,82</b>
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	2 673 016,52	-	2 673 016,52	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	708 678 480,82	-	604 963 009,84	103 715 470,98	95 616 834,14	138 931 933,67	10 735 855,23	219 119 338,82
* Personnel :	1 260 826,62	-	1 260 826,62	-	-	-	-	-
* Etat :	173 200 252,16	-	173 200 252,16	-	-	173 200 252,16	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	15 101 112,32	-	8 440 721,68	6 660 390,64	3 574 526,58	-	7 292 349,50	-
* Comptes de régularisation-Actif :	152 781,01	-	152 781,01	-	-	-	-	-

## Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B 6 :

### TABLEAU DES CREANCES

AU 31 - 12 - 2005

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE :</b>	<b>3 544 200,54</b>	<b>3 034 329,94</b>	<b>509 870,60</b>	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	2 845 331,96	2 335 461,36	509 870,60	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	698 868,58	698 868,58	-	-	-	-	-	-
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>669 253 292,17</b>	-	<b>576 389 083,61</b>	<b>92 864 208,56</b>	<b>56 504 409,23</b>	<b>215 022 801,28</b>	<b>43 861 759,62</b>	<b>128 127 924,63</b>
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	2 086 073,27	-	2 086 073,27	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	508 734 598,49	-	423 393 244,12	85 341 354,37	54 523 136,23	66 818 432,79	35 107 569,05	128 127 924,63
* Personnel :	518 900,54	-	518 900,54	-	-	-	-	-
* Etat :	148 204 368,49	-	148 204 368,49	-	-	148 204 368,49	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	9 671 301,47	-	2 148 447,28	7 522 854,19	1 981 273,00	-	8 754 190,57	-
* Comptes de régularisation-Actif :	38 049,91	-	38 049,91	-	-	-	-	-

Tableau n° B 6 :

## TABLEAU DES CREANCES

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE :</b>	<b>3 877 957,27</b>	<b>3 244 362,88</b>	<b>633 594,39</b>	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	3 361 268,69	2 727 674,30	633 594,39	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	516 688,58	516 688,58	-	-	-	-	-	-
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>539 172 074,18</b>	-	<b>455 844 985,95</b>	<b>83 327 088,23</b>	<b>42 901 665,67</b>	<b>119 565 996,27</b>	<b>23 378 252,63</b>	<b>128 659 630,83</b>
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	145 910,45	-	145 910,45	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	439 430 828,77	-	363 826 568,55	75 604 260,22	42 586 645,67	29 162 310,40	15 852 298,13	128 659 630,83
* Personnel :	475 090,15	-	475 090,15	-	-	-	-	-
* Etat :	90 403 685,87	-	90 403 685,87	-	-	90 403 685,87	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	8 696 248,88	-	973 420,87	7 722 828,01	315 020,00	-	7 525 954,50	-
* Comptes de régularisation-Actif :	20 310,06	-	20 310,06	-	-	-	-	-

**Nexans Maroc**

E . T . I . C

Tableau n° B 7 :

**TABLEAU DES DETTES**

AU 31 - 12 - 2006

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT :</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>DU PASSIF CIRCULANT :</b>	<b>330 691 651,48</b>	-	<b>330 363 388,35</b>	<b>328 263,13</b>	<b>94 119 671,56</b>	<b>87 974 087,44</b>	<b>55 012 995,65</b>	<b>45 217 898,60</b>
* Fournisseurs & comptes rattachés :	<b>216 710 494,52</b>	-	216 710 494,52	-	90 623 193,27	-	45 217 898,60	45 217 898,60
* Clients créd., av. & acomptes :	<b>11 463 986,52</b>	-	11 463 986,52	-	-	-	-	-
* Personnel :	<b>2 829 889,17</b>	-	2 829 889,17	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	<b>7 812 940,07</b>	-	7 812 940,07	-	-	1 185 586,62	-	-
* Etat :	<b>86 788 500,82</b>	-	86 788 500,82	-	-	86 788 500,82	-	-
* Comptes d'associés :	<b>665 763,13</b>	-	337 500,00	328 263,13	-	-	-	-
* Autres créanciers :	<b>548 598,96</b>	-	548 598,96	-	-	-	9 795 097,05	-
* Comptes de régularisation-Passif :	<b>3 871 478,29</b>	-	3 871 478,29	-	3 496 478,29	-	-	-

**Nexans Maroc**
**E . T . I . C**

Tableau n° B 7 :

**TABLEAU DES DETTES**

AU 31 - 12 - 2005

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT :</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>DU PASSIF CIRCULANT :</b>	<b>256 697 785,98</b>	-	<b>247 967 345,57</b>	<b>8 730 440,41</b>	<b>91 392 930,91</b>	<b>62 340 291,83</b>	<b>25 030 140,17</b>	<b>23 760 082,95</b>
* Fournisseurs & comptes rattachés :	<b>175 912 729,67</b>	-	169 079 908,39	6 832 821,28	90 091 602,23	-	23 253 033,66	23 760 082,95
* Clients créd., av. & acomptes :	<b>6 023 013,20</b>	-	6 023 013,20	-	-	-	-	-
* Personnel :	<b>2 605 019,40</b>	-	2 605 019,40	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	<b>7 139 773,65</b>	-	7 139 773,65	-	-	1 129 596,09	-	-
* Etat :	<b>61 210 695,74</b>	-	61 210 695,74	-	-	61 210 695,74	-	-
* Comptes d'associés :	<b>522 680,33</b>	-	300 000,00	222 680,33	-	-	-	-
* Autres créanciers :	<b>1 872 045,31</b>	-	197 106,51	1 674 938,80	-	-	1 777 106,51	-
* Comptes de régularisation-Passif :	<b>1 411 828,68</b>	-	1 411 828,68	-	1 301 328,68	-	-	-

**TABLEAU DES DETTES**

AU 31 - 12 - 2004

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT :</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>DU PASSIF CIRCULANT :</b>	<b>208 365 555,14</b>	-	<b>205 203 070,90</b>	<b>3 162 484,24</b>	<b>80 043 130,58</b>	<b>43 584 307,64</b>	<b>10 480 694,98</b>	<b>35 008 280,67</b>
* Fournisseurs & comptes rattachés :	141 595 448,57	-	140 161 481,34	1 433 967,23	79 936 997,36	-	8 732 705,47	35 008 280,67
* Clients créd., av. & acomptes :	7 268 183,20	-	7 268 183,20	-	-	-	-	-
* Personnel :	3 187 339,65	-	3 187 339,65	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	11 444 071,02	-	11 444 071,02	-	-	1 148 534,68	-	-
* Etat :	42 435 772,96	-	42 435 772,96	-	-	42 435 772,96	-	-
* Comptes d'associés :	427 791,13	-	300 000,00	127 791,13	-	-	-	-
* Autres créanciers :	1 768 715,39	-	167 989,51	1 600 725,88	-	-	1 747 989,51	-
* Comptes de régularisation-Passif :	238 233,22	-	238 233,22	-	106 133,22	-	-	-

# Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B - 8 :

## TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES ( en kMAD )

AU 31 - 12 - 2006

Tiers Crédeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<b>* SÛRETES DONNEES :</b>	-	-	-	-	-
<b>* SÛRETES RECUES :</b>	<b>4 200</b>	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 ( à préciser ).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces ( sûretés données )  
( entreprises liées, associés, membres du personnel ).

Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES  
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL  
( en kMAD )**

AU 31 - 12 - 2006

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	-	-
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	-	-
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées .....	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	39 150	42 150
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	39 150	42 150



Tableau C - 2 :

## ETAT D' AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L' EXERCICE

	MONTANT		MONTANT
<b>A. <u>ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u></b>		<b>B. <u>AFFECTATION DES RESULTATS</u></b>	
( Décision du : A.G.O. du 16 juin 2006 )		* Réserve légale	-
* Report à nouveau	111 431 074,12	* Réserves réglementées pour investissement	7 200 000,00
* Résultats nets en instance d'affectation	36 841 581,55	* Tantièmes	-
* Résultat net de l'exercice	-	* Dividendes	13 461 120,00
* Prélèvements sur les réserves	-	* Autres affectations : Réserves diverses	25 000 000,00
* Autres Prélèvements	-	* Report à nouveau	102 611 535,67
<b>TOTAL A</b>	<b>148 272 655,67</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>148 272 655,67</b>

Tableau C - 2 :

## ETAT D' AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L' EXERCICE

	MONTANT		MONTANT
<b>A. <u>ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u></b>		<b>B. <u>AFFECTATION DES RESULTATS</u></b>	
( Décision du : A.G.O. du 10 juin 2005 )		* Réserve légale	-
* Report à nouveau	105 028 243,69	* Réserves réglementées pour investissement	-
* Résultats nets en instance d'affectation	19 863 950,43	* Tantièmes	-
* Résultat net de l'exercice	-	* Dividendes	13 461 120,00
* Prélèvements sur les réserves	-	* Autres affectations	-
* Autres Prélèvements	-	* Report à nouveau	111 431 074,12
<b>TOTAL A</b>	<b>124 892 194,12</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>124 892 194,12</b>

**NEXANS MAROC**
**E . T . I . C**
**31/12/2004**
**Tableau C - 2 :**
**ETAT D' AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L' EXERCICE**

	MONTANT		MONTANT
<b>A. <u>ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u></b>		<b>B. <u>AFFECTATION DES RESULTATS</u></b>	
( Décision du : A.G.O. du 10 juin 2005 )		* Réserve légale	-
* Report à nouveau	89 900 970,49	* Réserves réglementées pour investissement	15 000 000,00
* Résultats nets en instance d'affectation	41 344 873,20	* Tantièmes	-
* Résultat net de l'exercice	-	* Dividendes	11 217 600,00
* Prélèvements sur les réserves	-	* Autres affectations	-
* Autres Prélèvements	-	* Report à nouveau	105 028 243,69
<b>TOTAL A</b>	<b>131 245 843,69</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>131 245 843,69</b>

**Nexans Maroc**

E . T . I . C

31/12/2006

Tableau n° C 5

**DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

**I- DATATION :**

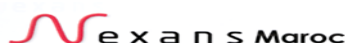
* Date de clôture (1)	<u>31 Décembre 2006</u>
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	<u>5 Mars 2007</u>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

**II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE  
NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE  
COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE :**

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
* <u>Favorables :</u>	<i>Néant</i>
* <u>Défavorables :</u>	<i>Néant</i>

## **PARTIE X : ANNEXES**

---



**BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX BILLETS DE TRESORERIE EMIS PAR  
NEXANS MAROC**

(A retourner par fax au Crédit du Maroc au 022 47 72 17)

**SOUSCRIPTEUR**

Raison sociale :	Dépositaire :
ou Nom et Prénom :	N° de compte :
Téléphone :	Code identité <sup>1</sup> :
Télécopie :	Numéro d'identité :
Adresse :	Qualité du souscripteur :

**MODALITES DE SOUSCRIPTION**

Maturité :	de 10 jours à 12 mois
Plafond du programme :	150,000,000 MAD
Nominal unitaire :	100,000 MAD
Taux facial :	sera fixé juste avant l'ouverture de la période de souscription
Date de jouissance :	à la date de règlement
Nombre de jours :	entre 10 jours et 365 jours
Intérêts :	post-comptés
Remboursement :	in fine
Régime fiscal :	TPPRF
Aval :	Néant

Suivant les modalités de souscription indiquées ci-dessus, nous nous engageons irrévocablement à souscrire aux Billets de Trésorerie émis par la société NEXANS MAROC S.A. et ce pour le montant se décomposant comme suit :

Maturité	Nombre de bons	Nominal global	Taux	Suite réservée à la soumission

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des Billets de Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte de NEXANS MAROC S.A. ouvert dans les livres du CREDIT DU MAROC le .....<sup>2</sup>, conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

**Signature et cachet**

<sup>1</sup> Photocopie de la carte d'identité pour les personnes physiques marocaines  
 Photocopie de la carte de résident en cours de validité pour les personnes physiques résidentes et non marocaines  
 Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document pour les personnes physiques étrangères non résidentes  
 Registre de Commerce pour les personnes morales résidentes  
 N° et date d'agrément pour les OPCVM  
 Une référence faisant foi dans le pays d'origine pour les investisseurs institutionnels et les personnes morales étrangères

<sup>2</sup> La date de règlement correspondra à la date de jouissance.

**Avertissement du CDVM**

" L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.  
 Un dossier d'information, visé par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières - CDVM, est mis à la disposition des investisseurs, sans frais, au siège de Nexans Maroc et auprès du Crédit du Maroc."